



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MON SEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUIN 1703.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Sale du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCCIII.
Avec Privilège du Roy.**



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on neglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE

CALANT

JUIN 1703.



QUoy que tous les Prelu-
des de mes Lettres me-
ritent vostre attention , &
qu'ils doivent faire beaucoup
de plaisir à tous ceux qui les
voyent , je suis persuadé que
celuy que vous allez lire

A iij

6 MERCURE

fera redoubler vostre attention , & que vous ne pourrez luy refuser des louanges.

Le 15. May Mr du Puy Recteur de l'Université fit suivant l'usage, dans la grande Salle de Sorbonne, le Panegyrique du Roy , fondé par la Ville depuis vingt ans. M^r le Prevost des Marchands , Messieurs les Echevins & tous les Officiers de la Ville avec leurs Gardes y assisterent en habit de Ceremonie.

Comme la coutume est que Messieurs de l'Université leurs envoient quelques

GALANT 7

jours auparavant une députa-
tion pour les y inviter , Mr
Couture ancien Recteur &
Professeur Royal en Elo-
quence fut chargé de porter
la parole. On le vint rece-
voir dans la grande Salle de
la Ville , & on le conduisit au
Bureau , où ayant pris place
vis à vis de M^r le Prevost des
Marchands , entre deux des
Deputez qui l'accompa-
gnoient , il dit , *Messieurs* ,
c'est vous prier de prendre part à
vos propres liberalitez que de
vous inviter au Panegyrique du
Roy , qui sera prononcé Mar.

A iiii

8 MERCURE

dy prochain par *Mr* nostre Rece-
teur.

L'Université de Paris recon-
noist avec plaisir que c'est à vous
que la France doit non seulement
la satisfaction présente d'enten-
dre tous les ans les loüanges de
son Prince, mais encore l'assuran-
ce que ces mêmes loüanges ne fi-
niront jamais.

Cette gloire qui n'est bornée par
aucune region de la terre, ne le sera
aussi par aucun espace des temps.

Et certes, Messieurs, vous
y estes plus interessé que per-
sonne. L'éclat en resjaillit sur
toute la Nation Françoisse en

general, mais les premiers rayons en tombent sur cette Compagnie en particulier : & quand on celebrera les merveilles du regne de Louis le Grand, on louera sur tout les actions surprenantes dont vous & vos Peres avez été les principaux instrumens.

En effet, si l'Europe conjurée n'a pû entamer ce Royaume ; si toutes les Nations du monde sont maintenant forcées ou de redouter son pouvoir ou d'implorer son secours ; si ses Armées foulent aux pieds les digues que l'Art & la nature leur avoient opposées ; apres la faveur du Ciel

10 MERCURE

Et la vertu de Louis ; c'est principalement à vous , Messieurs , c'est à vostre zele extraordinaire qu'on en est redevable.

Que reste-t-il donc , sinon qu'après avoir esté si utiles aux desseins glorieux de Sa Majesté , vous vouliez bien estre favorables à l'éloge que Mr nostre Recteur se dispose à vous en faire.

M^r le Procureur du Roi lui répondit par un discours fort eloquent , & conclut pour le Roy que la Compagnie assisât à cette action ; elle eut lieu d'en estre satisfaite car M^r le

GALANT II

Recteur prononça son discours avec toute la grace & toute l'éloquence qui luy sont naturelles : Il fonda l'éloge de ce grand Monarque sur tous les événemens les plus éclatans de sa vie ; il le representa aussi redoutable dans le sein de la Paix que dans les fureurs de la guerre ; il fit voir par une chaine d'exemples tous plus heroïques les uns que les autres , *que s'il avoit paru terrible à ses Ennemis dans les Sieges , dans les actions les plus perilleuses & à la teste de ses Armées ; que s'il avoit fait trembler toute l'Eu-*

12 MERCURE

rope conjurée contre luy, dans le temps même qu'elle avoit armé tous les Princes contre ce Heros, que s'il leur avoit fait craindre des chaines dans le même temps qu'ils en avoient tous préparé pour la France, il n'avoit pas moins paru terrible dans le repos & le loisir de la Paix, que c'est dans ces temps calmes qu'il avoit abbatu & détruit le Démon de l'Herésie, qu'il avoit terrassé ce Monstre terrible qui devoit la France depuis tant de Siecles, & dont la deffaire sembloit estre reservée à cet invincible Monarque puisque les efforts des Rois ses Predecesseurs

avoient toujours esté inutiles ; & que les coups qu'on avoit porté à cet Hidre sous les Regnes precedens n'avoit servi qu'à en allumer le courroux & la rage : Il rapella la sagesse de ses Edits dans lesquels ce grand Prince avoit fait éclater d'une maniere bien glorieuse la haine qu'il avoit pour les vices & les passions honteuses : Il fit voir dans la guerre que ce Prince leur avoit fait, que le seul amour de la Justice avoit dicté ces belles Ordonnances qui distinguent si fort par les sages maximes qu'elles renfer-

14 MERCURE

ment, le Regne de Louis le Grand des Regnes precedens : Il fit voir dans l'élevation de Philippe V. sur le Throne d'Espagne ; Que le Ciel se déclaroit visiblement pour un Roy qui n'avoit jamais séparé ses interets de ceux de Dieu & de l'Eglise : Que la grandeur de ses enfans n'estoit que la recompense de sa piété & de ses vertus : Que le Ciel combloit de ses faveurs un Prince qui avoit toujours comblé des siennes les Rois infortunés ; que si de tout temps la France avoit esté l'Asile des Princes dépossédés, jamais elle n'avoit por-

*ré si loin ces esprits de générosité
 que sur la fin du dernier siècle ;
 où elle avoit embrassé la défense
 d'un Prince malheureux au pré-
 judice de ses propres intérêts ;
 que c'est enfin sous ce Règne glo-
 rieux que la pitié & la justice
 ont triomphé de la politique &
 des autres vertus civiles.*

*M^r du Puy est Regent de
 la troisième Classe au Col-
 lege Mazarin : C'est un hom-
 me d'une vertu purée.*

*Voicy les noms de quel-
 ques Personnes decedées qui
 ne purent avoir place dans
 ma Lettre du mois dernier.*

16 MERCURE

Dame Catherine le Pelletier de la Houssaye épouse de Michel Amelot, Chevalier marquis de Gournay, Conseiller d'Etat, cy devant Ambassadeur à Venise & en Suisse, est morte dans un âge assez peu avancé : Elle a esté fort regretée dans la Famille elle laisse plusieurs enfans : Elle estoit d'une Maison qui a toujours servi l'Etat avec beaucoup de zele ; elle avoit eu de grands biens & on sçait assez qu'elle touchoit de fort près à feuë Madame la Princesse de Soubise premiere

GALANT 17

femme de M^r le Prince de Soubise. La Maison de Mr Amelot est tres-ancienne & tres-distinguée dans la Robe. Le merite de M^r Amelot a éclaté dans les emplois qui luy ont esté confiez ; il est frere de Madame la Comtesse de Vaubecourt, & fils de feu M^r le President Amelot ; il est allié aux personnes les plus distinguées de l'Epée & de la Robe, il a l'honneur d'appartenir de fort près à M^r le Duc de Rohan, & il est proche parent de M^r le premier President Nicolai. La magni-

Juin 1703.

B

18 MERCURE

ficence & le bon goût éclatent dans sa maison de la Place Royale.

Mr Dorillon Tresorier de France est mort après une longue maladie dans de grands sentimens de pieté: Il est mort assez jeune & sans avoir jamais voulu se marier: Il a souhaité d'être enterré dans l'Eglise des Chaux de ce qui est marqué dans son Testament; son corps y fut porté le Lundy 28. May & inhumé dans le Chœur des Religieux; Il fut présenté à la porte de l'Eglise par le Vi-

GALANT 19

caire de la Paroisse de S. Jean en Grève dont estoit le defunt , au Pere Vicaire des Chartreux qui le reçut à la tête de la Communauté: le Vicaire de S. Jean fit un discours dans lequel il exposa l'état où estoit mort Mr Dorillon , il fit un narré fidele de ses pieuses dispositions , & son discours fut fort touchant, celuy du Pere Vicaire des Chartreux qui repondit au premier ne le fut pas moins ; il estoit plein de cette onction qui se fait sentir dans toutes les actions & dans toutes les paroles de ces

B ij

20 **MERCURE**

Saints Religieux. On reconut par ces discours que Mr Dorssion avoit esté fortement touché du desir de se faire Chartreux , & que si des engagements contraires l'avoient empêché d'exécuter une si sainte résolution , il avoit du moins voulu mêler ses cendres avec celles de ces pieux Solitaires.

Damoiselle Angelique marie de Laffemas , fille de feu Messire Isaac de Laffemas , Conseiller du Roy en ses Conseils , Lieutenant Civil de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris , & premier Mai-

tre des Requestes ordinaires de son Hôtel, est morte dans de grands sentimens de pitié : elle laisse de grands biens à ses heritiers, elle est morte âgée de quatrevingt ans, elle estoit fœur de feu M^r de Lafemas, mort il y a deux ou trois ans & dont l'esprit & le merite estoient generalement connus : ces deux personnes n'ont jamais pris aucun engagement dans le Mariage ; & ils s'estoient fait une loy de passer leur vie dans le Celibar. Mr de Lafemas avoit esté Conseiller au

22 MERCURE

Parlement de Metz pendant quelques années. L'amour d'un honneste loisir & le désir de s'appliquer entièrement aux belles Lettres, pour lesquelles il avoit un goût déclaré, l'avoient fait revenir à Paris où il a passé sa vie dans le Commerce des Scavans & dans celui des Muses. Il n'en faut pas d'autre preuve que les Relations qu'il a toujours eu avec feuë Mademoiselle de Scudery, Madame des Houlières & la spirituelle mademoiselle L'heritier. Mademoiselle de Laffemas estoit

du second lit du feu Lieutenant Civil, & elle avoit toujours eu un tendre attachement pour son frere, & il a esté si grand qu'elle conserva après la mort de son frere les mêmes empressements qu'il avoit pour ses amis. Mr de Villemaréchal, cet illustre amy de M^r de Laffemas en est une preuve sensible. Mademoiselle de Laffemas avoit une sœur mariée d'où estoit venue Madame la Comtesse de Vezelay, mere de Madame la Comtesse Albano, belle sœur du Pape aujourd'

24 MERCURE

d'huy regnant. M^r le Comte de Vezelay estoit un Seigneur Italien de la maison Ondedai qui a donné un Evêque de Frejus , grand amy du Cardinal Mazarin , il épousa la petite fille de Mr le Lieutenant Civil qui estoit pour lors dans la confiance & qui avoit beaucoup de part dans les bonnes graces du Cardinal Mazarin.

Mr Denonville sous Gouverneur de Messieurs les Princes , estoit Neveu de feuë Mademoiselle de Laffemas ; qui d'ailleurs estoit parfaitement

GALANT 25

faitement bien alliée. Feu Mr de Laffemas estoit tres-bon Poëte ; il avoit beaucoup de goust pour la Poësie , & jamais homme ne s'est tant donné de mouvemens pour la culture des beaux Arts : il auroit pû faire s'il eut voulu une Bibliothéque volante des piéces fugitives dont il avoit grand nombre entre les mains.

Mr de Camus Lieutenant d'Artillerie & Gouverneur de l'Arsenal de Lyon , estoit un Gentilhomme qui avoit servi

Juin 1703.

C

26 MERCURE

longtemps, & qui avoit rendu des services importans dans la dernière guerre de Savoye ; il avoit épousé Dame N... Croupet d'une ancienne maison de Lyon , il en laisse plusieurs enfans : L'aîné qui avoit la survivance du gouvernement de l'Arsenal sert en Italie en qualité de Commissaire de l'Artillerie : Un de ses cadets mourut il y a quelques mois dans le même service. Mr de Camus avoit un fils Chanoine d'Es-nay , qui mourut l'année dernière ; il a un cadet qui eut

le Canoniat de son frere :
il a encor une fille Religieuse
dans l'Abbaye Royale de S.
Pierre, & quelques autres qui
n'ont encor aucun engage-
ment. Mr de Camus estoit
second fils de feu Mr de Ca-
mus Lieutenant general Ci-
vil & Criminel du Bailliage
de Belley, & de Dame N...
d'Oncieux d'une des premie-
res maisons de Dauphiné.
Mr d'Ivours mort depuis
quelques années, étoit le frè-
re aîné de Mr de Camus, il
a laissé deux fils & plusieurs
filles dont Madame la Com-

C ij

28 **MERCURE**

tesse de Dortans, Dame d'un grand merite, est une, de Dame N..... heritiere de l'ancienne maison de ce nom : cette Dame, par son esprit, & par ses belles manieres fait un des principaux agrémens de la Ville de Lyon, ces Messieurs ont encor un frere qui est Chanoine de l'Eglise Collegiale de saint Pierre de Vienne où l'on fait preuve de Noblesse comme à Malthe. Leur Pere avoit une sœur mariée à Mr le Comte de Mailla de l'ancienne maison de Moyria, dont il reste

encor aujourd'huy Monsieur
de Moyria Chevalier de saint
Louis, & Lieutenant Colo-
nel reformé, & Mr l'Abbé de
Moyria, Chanoine d'Esnay.

Guillaume Sanson, Geo-
graphe ordinaire du Roy est
mort le 15. du mois de May
dernier en sa 70. année, après
avoir donné au public quan-
tité d'excellens Ouvrages de
Geographie, qui l'ont mis
dans une grande reputation
par toute l'Europe; il étoit
second fils du celebre Nico-
las Sanson natif d'Abbeville
aussi Geographe ordinaire du

30 **MERCURE**

Roy , qui mourut en 1667. à l'âge de 69 ans , & qui étoit fans contredit , le plus ſçavant de tous les Geographes modernes , ayant ſurpaſſé tous ceux qui l'ont précédé en cette ſcience qu'il poſſédoit dans un haut degré , ainſi qu'il paroît par le grand nombre des doctes Ouvrages ſur la Geographie ancienne & nouvelle qu'il a mis au jour, c'étoit un homme infatigable pour l'étude à laquelle il ſ'adonna toute ſa vie avec une application extraordinaire ; auſſi trouve-t-on dans ſes

Ecrits une vaste érudition, une grande connoissance de l'Antiquité, & un discernement admirable qui luy ont acquis une estime generale, & luy ont fait donner le sur nom de *Prince des Geographes*, comme l'on a donné à quelques fameux anciens les surnoms de Princes des Orateurs & de Princes des Poëtes. Il eût trois fils, l'aîné appelé Nicolas comme luy, mourut à l'âge de 23 ans, estant au service du Roy, il avoit déjà composé un Ouvrage de Geographie tres-estimé, & il auroit esté loin

C iiij

32 MERCURE

dans les sciences, si la mort ne l'eut enlevé à la fleur de son âge. Le second fils étoit Guillaume, dont je vous apprens la mort ; il fut digne successeur de son pere par la profonde connoissance qu'il avoit de la Geographie & de l'histoire. C'est avec justice qu'il a esté nommé par un Auteur moderne tres sçavant, fils d'un pere tres sçavant, *Doct. sumi parentis doctissimus filius*, le pere & le fils ont procuré à la France la gloire d'avoir les plus excellens Geographes ; en effet ils y ont

fait fleurir cette science si nécessaire pour l'histoire, & si utile à toute sorte d'Etats. Le troisiéme fils de Nicolas Sanson appelé Adrien, est encore vivant & a toujours parfaitement secondé Guillaume son frere dans ses travaux Geographiques. Monsieur Moullart Sanson leur neveu qui a esté élevé auprès d'eux s'est appliqué à la même science, & s'y est rendu tres-habile. Je vous ay souvent parlé de ses Ouvrages, il a eu depuis peu l'honneur d'en presenter au Roy,

34 MERCURE

auxquels il a travaillé conjointement avec ses oncles. Il y a lieu de croire qu'il en fera part au public, & que marchant sur les pas de ses oncles & de son ayeul, il ne degenerera point de ces grands hommes, il continuera de donner la suite des Cartes particulieres de France; il vient de finir des Ecrits pour l'Europe, où après avoir décrit les bornes de chaque region; le rapport que toutes les parties ont avec les cieux, celui qu'elles ont entr'elles, & avec l'histoire, il donne

GALANT 35

les noms des principaux Souverains qui les possèdent ; il a fait aussi imprimer un Abregé des Princes Souverains de l'Italie , ou Traité de leurs Etats , Grandeurs , Gouvernemens , pour joindre avec la carte de quatre feüilles , dont je vous ay cy devant parlé : Les principaux Ouvrages de Nicolas Sanson pere sont :

L'Empire Romain en plusieurs Cartes.

La Gaule en six feüilles , & un Traité Latin , ces Ouvrages ont fait honneur à la Nation,

36 MERCURE

aussi bien que son *Traité d'Abbeville* qu'il a fait en faveur de sa patrie.

Les Remarques sur la Carte de la Gaule, pour les Commentaires de Cesar.

La Description des Isles Britanniques, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, & de l'Italie en plusieurs Cartes, & en differens Traitez de Géographie & d'Histoire selon les plus belles distinctions qui se peuvent remarquer dans tous les Auteurs anciens & modernes

Le Volume des Tables Methodiques, qui sont une Memoire

GALANT 37

locale & les Guides des Cartes.

Plus de 120. Cartes particulières de France distinguées en Diocèses, Parlemens, Bailliages, Generalitez, & Elections.

La Geographie sacrée , ou Traité de la Terre sainte , tirée du Nouveau & de l'Ancien Testament , dans lequel il y a trois Cartes.

Les principaux Ouvrages de Guillaume Sanson sont:

L'Introduction à la Geographie , qui est un petit tresor pour cette science.

Ses Disquisitions pour la défense de ce Livre , & pour les

38 **MERCURE**

Ouvrages de son pere.

Le Corps de Geographie in fol. composé de Cartes & de Tables au nombre de 80.

Ses Cartes pour la Geographie sacrée de Patriarchats des Conciles de la Judée, celles pour la Geographie historique, l'Isle Atlantide selon Platon, qui est l'Amerique d'aujourd'huy, la Grece pour lire Homere, l'Isle de Crete, qui est aujourd'huy Candie, le Bosphore Cimmerien, le Bosphore de Thrace, les particulieres de l'Asie Mineure,

Mr le Prince de Bozzolo est mort. Bozzolo est une

GALANT 39

Ville d'Italie dans le Duché de Mantouë ; avec titre de Principauté entre Mantouë & Cremona , l'aspect en est fort agreable , & la situation fort heureuse. Pour le Prince de Bozzolo il estoit de la maison de Gonzague, & étant mort sans enfans , ses Etats font retour au Duc de Mantouë ; le Prince de Bozzolo descendoit de Charles de Gonzague sieur de Bozzolo , second fils de Jean François , premier Marquis de Mantouë mort en & de Paule Malatesta : ce Char-

40 MERCURE

les de Bozzolo laissa postérité de Lucie d'Est, qui est enfin finie dans la personne du dernier Prince de Bozzolo. La Principauté de Bozzolo avoit déjà manqué à faire retour à la branche aînée lors du Mariage d'Isabelle de Gonzague Navarole, dite la Princesse de Bozzolo, avec Vincent de Gonzague II. du nom : mais comme la Princesse estoit hors d'état d'avoir des enfans, le Mariage fut dissous à Rome, & le pere épousa la Princesse Marie, pour la Princesse de

Bozzolo elle garda la Principauté qu'elle laissa à ses héritiers naturels.

La maison de Bozzolo étant une fois manquée, elle reprit dans la posterité de Jean-François de Gonzague troisième fils de Louis III. de Gonzague Marquis de Mantouë, & de Barbe de Brandebourg. Jean François fit la tige des Seigneurs de Sabionette, Bozzolo & saint Martin; & c'est de ces deux branches que descendoit le Prince, de la mort duquel nous parlons: La Princesse Isabelle

Juin 1703.

D

42 MERCURE

dont le Mariage fut cassé, donna lieu à la seconde de ces branches de recueillir cette succession parce qu'elle mourut sans enfans. Le Prince de Bozzolo qui vient de mourir estoit un Prince tres estimé : il avoit beaucoup d'esprit, & une part considerable en la confiance du Duc de Mantouë.

Je vous envoye la suite du sçavant Ouvrage, dont je vous ay donné le commencement dans ma derniere Lettre.

Mais les Souverains & les Peres ou Chefs de famille sont peu ou point propres au regime de leurs Etats & de leurs familles , si ce regime n'est premierement établi entre les diverses facultez de leur ame , par une subordination convenable des unes aux autres , & par un juste reglement de leurs appetits , de leurs mouvemens , & de leurs objets.

Ils doivent préalablement entrer dans eux-mêmes pour y prendre par leurs inspections & par leurs reflexions , une entiere connoissance de toutes leurs parties , établir entre-elles l'ordre qui convient à leur nature & à leurs qualitez ; & donner la direction de toutes les autres à celles dont les lumieres plus pures peuvent les éclairer plus parfaitement & les conduire par leurs rayons

D ij

44 MERCURE

au point des dispositions propres à concourir par leurs services au véritable bien.

Le véritable & parfait bien de l'homme renferme toutes les perfections de l'esprit & toutes les vertus de l'ame, lesquelles composent ensemble l'entier merite de leur tout.

C'est à cette directrice de mettre par ces moyens des bornes convenables à la puissance de toutes les autres facultez, des termes à leurs appetits, des mesures à leurs objets, des regles à tous leurs mouvemens, & des fins à leurs intentions ; & c'est à elle de tirer de ses lumieres la prudence requise pour entretenir dans celles dont le ministere est utile à ses operations, toutes les conditions & toutes les autres dispositions propres à l'exercice de leurs fonctions, par les

remissions , les intermissions , & les relâchemens convenables de leurs applications & de leurs contentions ; & par les subventions nécessaires à leurs besoins , à leur subsistance , & à leur conservation.

Suivant que cette faculté directrice conserve plus de regle & de justice dans ses descentes ou abaissemens au dessous de son ordre par les inspections , & les revisions des dispositions de celles qui sont soumises à sa discretion ; pour contenir ou reduire leurs appetits au point de la mediocrité , & pour entretenir leur activité dans la suffisance requise à la perfection de leurs ministères.

C'est par cette conduite que cette faculté prédominante jouit plus pleinement de sa liberté , & qu'elle conserve les moyens appartenans à sa

46 MERCURE

nature d'élever ses contemplations aux veritez les plus hautes & aux objets les plus relevez ; & ces facultez subalternes sont reciproquement élevées à de plus hauts degrez de perfections suivant qu'elles sont plus assujetties par leur subordination & par leur soumission à la domination , & aux inclinations de leur directrice.

Les justes proportions gardées dans ces successions ordinaires des contentions & remissions , d'abaissemens & d'élevations de l'une & des autres de ces facultez , entretiennent par leurs correspondances reciproques la liaison necessaire entre elles & les reflexions de ces mouvemens opposés par leurs tours & retours , leurs conversions & leurs reversion des memes principes aux memes fins , &

des mêmes fins aux mêmes principes, font par la regularité de leurs vicissitudes la parfaite circulation de toutes les operations, actions, & passion humaines.

C'est dans les justes mesures de ces actions & passions que consistent les vertus, uniques moyens de l'homme de parvenir à la perfection & à la félicité de sa vie naturelle.

Les sens sont les premières portes par lesquelles les apparences des objets entrent dans l'imagination, à laquelle ils communiquent les émotions qu'ils en reçoivent par leurs qualitez ou par leurs émanations. avec les lumières qu'elle emprunte du sens commun, se forme de la diversité de ces apparences des images différentes de la nature & des qualitez des objets suivant la différence

48 MERCURE

des rapports qu'ils ont par ces representations avec les appetits.

L'esprit est pourvu de deux principales facultez ; l'une qui l'éclaire par l'effusion de ses lumieres , & qui luy rapporte par leurs reflexions les images des objets ; & l'autre qui le ravit & qui l'agite par la communication des mouvemens & des affections qu'elle conçoit des impressions ou des representations des objets.

L'entendement qui est la premiere de ces facultez repassant sur ces images , leur donne par l'intention & réunion de ces lumieres , au point qui forme sa raison , les couleurs ou les ombres & le haut & bas relief convenables aux essences de leurs originaux ; & ou il arreste le cours de sa raison sur ces images , ou il la replie sur soy-même , ou sur ces operations ,
ou

ou sur ces affections , ou sur celles de la volonté.

Il fait en luy-même par son application frequente aux unes ou aux autres de ces images des impressions par lesquelles ses actes passent en habitude.

Les habitudes qui se terminent aux objets estant purement speculatives , ne roulent que sur leur nature & sur leurs principes dont la vérité fait la fin ou le centre de leurs intentions.

Les autres purement pratiquées , ne sont que des retours ou des replis de l'esprit sur soy-même , qui ne considerent que les regles ou les moyens de la direction de ses operations à la perfection de son estre , dont le point fait la fin de tous leurs mouvemens.

Juin 1703.

E

50 MERCURE

Entre ces habitudes ou sciences pratiquées, l'une que l'on nomme *Dialectique* ou *Logique*, donne à l'entendement les regles de ses opérations ; & l'autre que l'on appelle *Morale*, donne à la volonté les regles & les mesures, les voyes, & les termes des sciences.

Les regles que la *Dialectique* donne aux opérations de l'entendement, les guident par des voyes qui les conduisent jusques aux termes de leur repos, qu'elles trouvent dans les apparences ou dans la certitude de la verité.

Les regles que la *Morale* donne à la volonté sont de deux especes ; l'une qui contient & qui compose toutes les affections & tous les mouvemens aux mesures proportionnées au prix & au merite des objets en

GALANT 51

des sujets suivant le poids & la place que leurs essences occupent dans la sphere de l'entendement : cette regle s'appelle justice ; & l'autre qui les dirige par les voyes les plus convenables & les plus seures aux fins que la droite raison luy propose , se nomme prudence.

La Justice reçoit divers noms des mesures & des loix qu'elle donne aux differens actes ou mouvemens de la volonté.

Celles qu'elle prescrit aux mouvemens , ou passions qui naissent des plaisirs & des voluptez , luy donnent les noms de temperance, celles qu'elle impose aux sentimens qui naissent des douleurs & des difficultez , luy donnent celui de force, & de celles par lesquelles elle réduit generalement toutes ces sortes de mouvemens ou de

E ij

52 MERCURE

passions à la mediocrité convenable elle prend le nom de moderation.

De celles qu'elle prescrit à toutes les conventions & permutations elle prend le nom de commutative ; de celles par lesquelles elle proportionne les biens & les honneurs , les récompenses & les peines aux merites ou demerites & ces commandemens aux forces , facultez , ou dignitez des sujets sur lesquels elle a son exercice , elle reçoit l'appellation de distributive.

De celles par lesquels elle proportionne l'usage & l'employ des moyens & des facultez aux qualitez & aux dispositions de leur possesseur ou de leur principe ; elle peut estre surnommée compositive , ou conformative & de celles qu'elle garde dans les corrections , elle est appelée émendative.

La prudence reçoit pareillement plusieurs dénominations de la direction de ses diverses actions aux fins qu'elle se propose.

De la préparation de tous les moyens & de les précautions contre tous les empêchemens, elle est appelée prévoyance.

De sa promptitude à donner ou à mettre tous les ordres, & à apporter toutes les dispositions & lever tous les obstacles, elle est appelée diligence.

De l'observation de toutes les circonstances elle prend le nom de circonspection : & de son attention à toutes les occurrences, elle reçoit celui de vigilance.

Toutes les autres vertus ne sont que des differens progrès, des participations ou des diverses compositions de ces premiers.

E iij

54 MERCURE

On plustost suivant le sentiment des Philosophes de Megare ; toutes les vertus ne consistent que dans les regles , le poids & les mesures d'une seule & même raison.

C'est la seule raison qui dirige tous les mouvemens de la volonté à une seule & même fin , qui fait le véritable bien de l'ame qui consiste dans une seule & unique vertu , qui prend plusieurs differens noms de la diversité de ses rapports & differens objets , de son application à differens sujets , & de ses emplois à differens offices.

Il faudroit pour établir cette vérité dans le detail une longue induction , qui peut mieux trouver sa place dans un Traité particulier de Morale : il ne s'agit en cet endroit qu'à considerer les rapports des mouve-

GALANT 55

mens de l'esprit reglez par la vertu
à ceux de tous les autres estres créez
dans leur rectitude, dans leurs vicis-
situdes & dans leurs revolutions.

La rectitude de ces mouvemens
procede de la direction de leurs pro-
gres par les voyes les plus droites,
depuis leur principe, qui est dans le
plus haut de l'entendement, jus-
ques à leur dernier terme qui est
le point dans lequel consiste la per-
fection & la felicité de l'ame.

Leurs vicissitudes naissent des fre-
quentes ascensions & descensions par
lesquelles la volonté habituée à s'é-
lever à l'entendement pour y prendre
ses regles & ses mesures, & à s'ab-
baïsser aux puissances inferieures,
pour les y conformer, les disposer, &
les conduire aux fins auxquelles elle
est dirigée par ces regles.

E iiij

56 MERCURE

Et la Prudence suivant l'enceinte de ses circonspections sur toutes les inclinations des puissances inferieures par lesquelles elle les contient dans leurs justes mesures, determine & dirige tous leurs mouvemens par les impressions qu'elle leur communique dans ses revolutions continuelles autour de la sphere qu'elle occupe & à l'unique fin qu'elle regarde incessamment de tous les points de sa circonférence.

Toutes ses diversités ses affections de l'appetit abandonné à sa nature, imitant les actes & les habitudes des vertus dans leurs rapports ; leurs vicissitudes & leurs revolutions procedent du seul principe de l'amour du bien, lequel luy est représenté par l'imagination ; & tendent à une seule fin, qui est la possession de ce

bien, par les voyes propres à y parvenir & par l'éloignement de tout ce qui peut y mettre de l'empêchement.

Les appellations de concupiscible & d'irascible ne servent qu'à exprimer les rapports & les oppositions d'un seul & unique appetit aux objets convenables ou contraires à sa nature, à son inclination ou à sa disposition; & toutes les passions & mouvemens de l'appetit partent du seul principe de l'amour qu'il inspire au sujet qu'il aime, par lequel l'ame est incessamment agitée de & mouvemens divers & opposez de toutes parts.

Par ces mouvemens elle va au bien & s'éloigne du mal, elle tâche d'arriver & de s'attacher à l'un, & d'éviter ou repousser l'autre; & tous ces mouvemens font successivement

58 MERCURE

dans l'appetit les vicissitudes , les revolutions & les circulations ordinaires , de la verité desquelles les plus celebres des Auteurs modernes conviennent avec les Anciens

Il y a diverses parties dans l'ame (dit un habitie entre les Modernes) autres qu'elle a d'abord fait mouvoir quelques-unes à quelque passion , les autres suivent & prennent la places des premières , lesquelles reviennent à leur tour continuer le même mouvement , de sorte qu'il se fait comme une circulation qui dure tout autant que la passion subsiste , & toutes ensemble souffrent la même revolution.

La vie de l'homme , dit un autre des plus celebres , ne consiste que dans la circulation du sang & dans une autre circulation de pensées & de

*de desirs : quod petit spernit, re-
petit quod nuper amisit. Et la
methode (dit un autre Auteur)
propre à enseigner & apprendre tout
ce qu'il y a d'Arts & de Sciences, &
les raisons des choses les plus cachées,
procède des principes pris de la natu-
re par divers mouvemens d'ascen-
sions & de descensions, & par plu-
sieurs circuits ou tours d'esprit jus-
ques à la conclusion.*

*Les plus illustres des Philosophes
Grecs & Latins qui ont suivi Pla-
ton & Pythagore, trouvoient égale-
ment la circulation dans toutes cho-
ses & y rapportoient toutes les actions
des hommes.*

*Les choses humaines (dit l'un
d'eux) sont les unes à l'égard des
autres comme sont entre-eux les chaî-
nons d'un cercle arrêté par leur com-*

60 MERCIUR

plication mutuelle & se suivent réciproquement, le quel que ce soit que vous tiriez, toute la chaîne suit depuis son commencement; pareillement, quoy que vous entrepreniez dans les affaires de la vie, vous trouverez que toutes les autres choses qui suivent gardent nécessairement dans leur succession une correspondance continuelle avec celles qui les ont précédé.

Chacun de nous (dit un autre de ces Philosophes) est comme une chose environnée de plusieurs cercles de tous les costez, desquels les uns sont plus petits & les autres plus grands. Les uns contiennent & les autres sont contenus, suivant les rapports differens & inégaux qu'ils ont réciproquement entre eux.

Le premier & le plus prochain

de ces cercles est celui qu'un chacun de nous conduit autour de son esprit qui en fait le centre , dans lequel nostre corps & tout ce qui regarde son usage est compris ; ce cercle qui est le plus petit est prochain & appartenant au centre. Ensuite le second cercle plus éloigné du centre enferme en soy les Pere , Mere , Femme & Enfans ; le troisième contient les Oncles , les Tantes , Ayeuls , & Ayeules , Cousins , & Cousines ; au-delà de celui-là , est celui qui contient les autres parentez ; plus loin est celui de compatriotes , gens de Tribu & de Milice ; au-delà sont le cercle des voisins de la Ville , & celui des Nations qui environnent tous les précédens , mais le plus reculé & le plus grand de tous qui enferme tous les autres dans sa

62 MERCURE

circonference, est celui de tout le genre humain.

Ce que Epictete dit est encor plus precis & plus convenable à ce système.

Non seulement les hommes, mais aussi les animaux de la terre & même les choses divines participent de ces conversions, & il est certain (dit il) que les quatre éléments sont continuellement agitez du haut en bas & de bas en haut, & changent reciproquement de place.

On peut enfin reconnoître généralement dans toute la Sphere des esprits, & dans toute celle des corps naturels, vivans, économiques & politiques, dans toutes les facultez, dans tous les Arts, & dans toutes les disciplines de pareilles conversions, diversions, & reversions de telles progressions, digres-

siens , & regressions ; de semblables inductions , deductions & reductions des causes à leurs effets , & des effets à leurs causes , des principes à leurs fins & des fins à leurs principes ; des divisions aux compositions & des compositions aux divisions , des premisses à leurs conséquences & des conséquences à leurs premisses.

Par ces vieillesse des tours , détours , contours , & retours , toutes les parties des substances & des êtres créés , tous leurs effets & toutes leurs productions s'entre-communiquent toutes leurs vertus , toutes leurs qualitez & tous leurs accidens ; & entretiennent par ces communications & relations mutuelles , la liaison & l'union dans lesquelles consiste la force & la perfection de leur tout à laquelle tendent, & sur la-

64 MERCURE

quelle roulent toutes leurs operations.

Chacune des choses susceptibles ou capables de passions, d'actions & de dispositions contraires, contractent par leur vicissitudes des impressions les unes des autres; les uns & les autres des contraires ont dans chacune de ces choses, leurs temps, leurs lieux, leurs poids, & leurs mesures, & concourent par des voyes opposées à une même & seule fin.

Nous tenons ces leçons de la sagesse, dont l'esprit perpétuant dans sa circonference, la revue de toutes choses les comprend toutes dans les cercles de ses revolutions.

Les penetre par ses forces depuis l'une de leurs extremités jusques à l'autre & leur donne à toutes une juste & agreable disposition.

Si on a soin d'appliquer son esprit

à la considération de toutes ces choses , & se disposer à faire de bon gré toutes celles auxquelles on est obligé , on passera tout le cours de sa vie régulièrement & convenablement.

Mais on ne sçauroit par aucune écriture épuiser le fonds des matieres si vastes & si profondes ; imposons à ce premier Traité , la principale & la dernière fin que nous devons avoir dans tous nos discours ; c'est celle d'inspirer l'intention de plaire & d'imprimer la crainte de déplaire à nostre commun Auteur , avec celle de manquer à l'observation de ses commandemens : car c'est le seul endroit par lequel l'homme est tout ce qu'il peut estre.

Juin 1703.

F

66 MERCURE

Il faut remarquer que dans l'Ouvrage du Philosophe Platonicien, intitulé *la Conformité &c.* le second *alinea* doit estre tout à fait à la fin de cet écrit, & non pas au commencement après les 5. ou 6. premières, comme on l'a mis. Du reste cet écrit n'est que le Prologomene d'un plus grand ouvrage sur la même matiere que ce Philosophe a composé : Il le dispose à le donner au Public au plutôt c'est un ouvrage que les Sçavans recevront avec plaisir, non pas, peut être les Carte-

fiens, aux principes desquels cet Auteur n'est pas certainement favorable, comme on l'a pu juger par cet écrit de la *Conformité*.

M^r le Baron de Karg, Chancelier de Monsieur l'Électeur de Cologne, a esté nommé par le Roy à l'Abbaye du Mont saint Michel. La sage conduite de ce Ministre, son attachement aux véritables interests de son Maître, & la fermeté qu'il a fait voir dans plusieurs conjonctures pour le service de

F ij

68 MERCURE

S. A. E. & celui des Alliés de ce Prince , lui ont fait mériter cet important Bénéfice , dont personne d'ailleurs n'est plus digne que lui , puisque son mérite est généralement reconnu même des Etrangers ; Mr le Baron de Karg est d'une de ces anciennes Maisons d'Allemagne , dont l'origine se perd dans les siècles les plus reculez : on sçait que la Noblesse Allemande se conserve dans une grande pureté , & qu'il n'en est point au monde dont le sang se corrom-

pe moins. La maison de ce Baron a toujours eu entrée dans les Chapitres d'Allemagne. Elle a d'ailleurs eu des emplois d'une grande distinction : Un Josias de Karg se trouva au côté d'Adolphe de Nassau lors qu'il fut tué par Albert d'Autriche dans la Bataille que celui cy luy livra , & on sçait assez qu'il ne voulut même jamais reconnoître l'Empereur Albert, & qu'il aima mieux se retirer dans des Terres qu'il avoit en Hongrie que de manquer de fidélité, à la mémoire

70 MERCURE

de l'Empereur Adolphe son maître qui l'aimoit uniquement : il eut des enfans d'une Barbe de Mansfeld dont est venue la posterité , qui porte aujourd'huy ce nom. Saint Michel, ou Mont Saint Michel; *Mons sancti Michaëlis in periculo maris* , est un Bourg de la Normandie avec un bon Château, & une célèbre Abbaye. La situation de ce Bourg est singulière, il a esté bâti sur un rocher au milieu d'une grève fort spacieuse, que la Mer couvre de son reflux. On peut juger que

GALANT 71

dans une telle disposition il a fallu beaucoup d'artifice pour y bâtir ce Bourg où l'on n'entre que par un costé fermé de murailles, tout le reste a pour rempart un rocher escarpé & inaccessible. Le Bourg a une grande rue, au haut de laquelle on trouve le Chasteau & l'Abbaye. Augustin Evêque d'Avranches, qui vivoit au commencement du huitième siècle, y établit un Chapitre y ayant esté engagé par l'Archange S. Michel qui luy appartint. Le rocher étoit habité avant l'é-

72 **MERCURE**

tablissement de ce Chapitre par quelques Hermites, dont la penitence surpassoit encor ce que nous admirons dans ce temps dans la reforme de la Trape & de Septfonds. En 966. Richard I. Duc de Normandie qu'on surnomma *Le vieil*, y fonda une Abbaye de l'Ordre de saint Benoist, & il ordonna en mourant à son fils Richard II. surnommé, *Sans peur*, d'en achever l'Eglise, ce qu'il executa en 1026. Le Mont Saint Michel dans la Mer est recommandable par la devotion qu'on y a
pour

GALANT 73

**pour l'Archange de ce nom,
& par le sable dont on fait
du sel en le mêlant avec de
l'eau de la Mer : L'Abbaye
est belle & magnifique, son
Eglise, son Tresor & ses Re-
liques qu'on y conserve avec
cette celebre Machine, avec
laquelle on y éleve du bas
du Rocher ce qu'on y apporte
par Mer, meritent la curio-
sité des Voyageurs. Il y avoit
autrefois près de là sur ce
fameux Rocher de Tombelaine
une Forteresse qu'on a rasée.
*L'histoire de la fondation de l'E-
glise & Abbaye du Mont saint*
Juin 1703. G**

74 MERCURE

Michel au peril de la Mer, a esté compolée par le Venerable Pere François Fevardant, où l'on doit renvoyer les curieux.

Mr l'Abbé Boutard a esté choisi dans la même promotion, pour remplir l'Abbaye de Bois Groslaud dans le Diocèse de Luçon; cet Abbé s'est rendu celebre par ses Poësies latines, & par son étude, je tomberoïs dans des répétitions si je vous en disois davantage, vous ayant parlé de luy toute les fois qu'il a donné des Ouvrages au Public, &

vous ayant même envoyé plusieurs fois des Traductions de ses Odes latines : Vous sçavez qu'il est de l'Academie des Inscriptions. L'Academie de la Crusca l'a aussi reçu dans son Corps : Cette Academie est établie à Florence environ depuis l'an 1584. dans le temps que s'elevèrent de grands differens entre le Tasse & deux ou trois Academiciens de cette Academie naissante, elle estoit en effet si nouvelle, alors que le Tasse n'en avoit point où parler & qu'il en ignoroit même jus-

G ij

76 **MERCURE**

qu'au nom , c'est ce qui fait que dans un ouvrage qu'il donna dans ce temps là , il suppose que c'est celle de Florence qui se donne ce nom pour se cacher ; par où l'on voit que Messieurs de Port Royal se sont trompez en disant que l'Academie de la Crusca fust entrée sur celle de Florence , & qu'en 1508. elle fut aprouvée avec ses statuts & son nom. Un Auteur moderne au contraire qui a écrit sur ce sujet convient à la verité que c'est l'Academie de Florence qui a donné nais-

sance à celle de la Crusca ; mais qu'elles ont toujours été tres distinguées, comme il paroît par les lettres de Guarini, & comme elles le sont encore aujourd'hui : les démêlez de cette Academie avec le Tasse (ce fameux Poëte) ont fait bien du bruit : Salviati fut le Chef des Adversaires du Tasse & autant qu'il avoit esté son ami auparavant, autant fut-il son ennemi dans la suite, & quoyqu'il luy eut promis de parler honorablement de sa *Jersusalem* dans le Commentaire qu'il devoit

G iij

78. MERCURE

publier sur la *Poétique* & qu'il fit imprimer dans la suite, il fut cependant le plus échauffé de ses Antagonistes ; il est vray que Salviati voulut justifier son infidelité à l'égard d'un ancien ami , en disant qu'il agissoit par ordre de l'Academie entiere qui attaquoit le Tasse : Enfin l'omission affectée qui paroît dans ce Dictionnaire à l'égard du Tasse n'est que le fruit de l'inimitié qu'eurent pour luy le Rossi Secrétaire de l'Academie & ennemi juré du Tasse, & Salviati qui estoit aussi devenu

son ennemi irreconciliable. Pour finir cette digression, il est vray que dans les dernières éditions de ce Dictionnaire on n'a rien dit du Tasse, mais dans la troisième de 1691. l'on a enfin rendu à cet excellent Poëte la justice qu'il méritoit, & on luy a donné dans ce fameux Dictionnaire la place qu'il méritoit, & on a fait une mention honorable de son *Amynte*, ainsi que de ses Lettres & de ses Poësies.

Mr l'Abbé Canon a eu un Canonat dans l'Eglise Cathé-

G iiij

80 **MERCURE**

drale de Mets. Il est attaché à Mr l'Evêque qui en fait beaucoup de cas, aussi est ce un Sujet tres estimable, il sort de sa Licence & il l'a fait avec beaucoup d'honneur. Il a esté élevé dans le College du Cardinal le Moyne où il est beaucoup estimé. Mr l'Abbé Canon est Picard & natif d'Amiens ; l'Eglise de Mets est bien heureuse de faire l'acquisition d'un aussi bon Sujet : Jamais Ecclesiastique ne fut plus attaché à ses devoirs que Mr l'Abbé Canon , sa pieté est tendre & affectueuse , & il a

GALANT 81

un grand attachement pour les sciences, dans lesquelles il a fait de grands progrès : Toutes ces excellentes qualitez font voir que le Roy s'attache à ne donner à l'Eglise que de bons Sujets. L'Eglise de Mets est tres-considerable par son antiquité & par le merite des Sujets qu'elle a produit.

M^r l'Abbé de Regi a eu le Doyenné de Nozorois. Cet Abbé est fort estimé, il est tres-entendu dans les belles Lettres ; il est peu de personnes qui les possèdent mieux que

82. MERCURE

luy & qui remplissent mieux les devoirs de son état & avec plus d'exactitude. Il falloit un homme de ce merite pour reparer la perte que l'on a fait du Doyen de Nozorois qui estoit generalement estimé & universellement aimé. On doit s'attendre dans toutes les nominations de voir remplir les Benefices par des Sujets les plus dignes, l'attention du Roy sur cela estant si grande, qu'il est impossible qu'on le puisse surprendre: Ainsi ceux qui ont de la vertu & du merite, doivent

GALANT 83

sous ce Regne espérer les récompenses qui leur sont dûës.

M^r de l'Abbé Cantenac Chanoine de l'Eglise metropolitaine de Bordeaux, continuë ses Satyres contre les deffauts des hommes ; cette maniere aussi vive qu'agreable d'attaquer les vices , ne peut produire que de bons effets. Voicy le dernier Ouvrage de cet Abbé.

84 MERCURE

DE L'ORGUEIL

ET DES MISERES

DE L'HOMME.

SATYRE.

EN vain l'Homme se flate & se
trompe luy-même

Malgré tout son orgueil , sa misere
est extrême.

Moins sage , & moins heureux que
tous les Animaux ,

Il trouve en sa raison , la source de
ses maux.

Il s'en sert bien souvent , pour colo-
rer le vice ,

Et prendre pour vertu , le crime ou
l'injustice ,

GALANT 85

*Captif des passions qui regnent dans
son cœur ,*

*Il fait mille faux pas , & tombe
dans l'erreur [tente.*

*Il se lasse de tout , & rien ne le con-
Dans tous ses mouvemens , la brute
plus constante ,*

*Par la seule nature , & par son pro-
pre instinct ,*

*Ne prend jamais le change , & va
droit à sa fin.*

*Jamais d'un faux plaisir l'apparen-
ce trompeuse ,*

*Ne luy fera goûter d'une herbe ve-
nimeuse.*

*Jamais rien ne luy plaist de tout ce
qui luy nuit.*

*Sans peine elle le voit , le connoist ,
& le fuit.*

*Mais l'homme irresolu dans tout ce
qu'il doit faire ,*

86 MERCURE

*Sourd à la loy du Ciel, à soy-même
contraire,*

*Entretient dans son cœur accablé de
remords,*

*Un combat éternel de l'esprit & du
corps.*

*Il veut, & ne veut pas, souvent la
même chose.*

*Ne fait presque jamais le bien qu'il
se propose.*

*Et toujours agité d'un fâcheux em-
barras,*

*De lay-même, il se porte au mal
qu'il ne veut pas.*

*Il n'a point de repos, & n'y laisse
personne.*

*L'Avarice & l'Orgueil compagnons
de Bellonne,*

*Couverts d'un faux honneur, qui
choque sous les Dieux,*

GALANT 87

*Luy font porter la guerre , & la mort
en tous lieux !*

*C'est ainsi que flatté d'un pouvoir
tirannique ,*

*Le dernier des Césars , pour un droit
chimerique ,*

*Fait de toute l'Europe , un Theatre
sanglant ,*

*Qu'il expose aux fureurs du Soldat
insolent.*

*Parlons d'autres malheurs de la na-
ture humaine.*

*On n'y voit qu'un tissu de douleur &
de peine.*

*Le bien qu'avec grand soin , on
poursuit , on acquiert ,*

*Souvent dans un instant , se dissipe
& se perd. [conduite ,*

*La débauche , le feu , la mauvaise
Produit la pauvreté , qu'ils mènent
à leur suite.*

88 MERCURE

*On perd facilement l'argent le mieux
serré,*

*Et dans un coffre fort, il n'est plus
assuré.*

*Tel qui vivoit content dans la molle
opulence,*

*Par un injuste Arrest tombe dans
l'indigence,*

*Et le plus riche, enfin, succombe sous
les frais,*

*Dont la chicane affreuse entretiens
les procès. [rigne,*

Les richesses, en sont l'amorce & l'o-

*Et pour sauver son bien, l'on court
à sa ruine.*

*De tous costez on vole, & dans tous
les emplois,*

*Qui vole adroitement est à couvert
des loix.*

*Plus un homme a de bien & plus il
est à plaindre*

GALANT 89

*Tout luy devient suspect, il a lieu
de tout craindre.*

Il n'est pas assuré de ses propres amis.

*Un pere malheureux est en proye à son
fils.*

*On voit par un naufrage ou par une
incendie,*

*Que l'on perd sans ressource & son
bien & sa vie.*

*Et qu'un Banqueroutier plus cruel
qu'un voleur,*

*Dépouille une famille, & ternit son
honneur.*

*La fortune de l'homme est toujours
incertaine.*

*Quelque chose qu'il fasse il est né
pour la peine.*

*Et le Ciel qui decide & qui regle son
sort,*

*Veut qu'il ne soit heureux qu'au
moment de sa mort.*

Juin 1703.

H

90 MERCURE

*Plus il est élevé, plus le chagrin
l'accable.*

*Quelquefois le plus pauvre est le
moins misérable.*

*Le Cedre est agité de la fureur des
vents, [rampans]*

*Bien plus que ne le sont les arbrustes
Les Rois même exposez aux fureurs
de l'envie,*

*Ne goûtant point sans fiel, les dou-
ceurs de la vie.*

*Toujours en mouvement, ces Astres
d'icy bas,*

*Paréits à ceux des Cieux ne se re-
posent pas.*

*Si la fortune cause une peine infi-
nie.*

*Dans l'homme chaque jour la nature
affoiblie,*

*Par de vives douleurs, qui touchent
de plus près,*

Il se dispose à la mort, & punit ses excès.

*La fièvre, dont les feux serpentent
dans ses veines,*

*Par des accès divers renouvelle ses
peines. [cruels,*

*Et la Goutte l'expose à ces tourmens
Dont l'aveugle Themis gêne les cri-
minels.*

*Mille maux dont il fait la triste ex-
perience,*

*De tous les Medecins, épuisent la
science.*

*Et souvent trop payez, pour le mieux
secourir,*

*Ils augmentent son mal, au lieu de
le guerir.*

*D'où peut naitre l'Orgueil, parmi
tant de miseres?*

*C'est que l'homme se flatte; & ne se
connoist gueres.*

H ij

92 MERCURE

*Ce jeune évaporé , tout fier de son
employ ,*

*Acquis par son intrigue , & les bien-
faits du Roy ,*

*Seroit moins orgueilleux & paroîtroit
plus sage .*

*S'il songeoit qu'il est fils d'un Bour-
geois de Village .*

*Damon , seroit bientôt , sans charge
& sans fierté ,* [*quitté .*

*Si de tout ce qu'il doit , il s'estoit ac-
Ce Juge insupportable aux malheu-
reux qu'il pille ,*

*N'a pas encor payé la pourpre dont
il brille .*

*Lyfis , dit on , est riche & d'un illus-
tre sang ,*

*Il est de pere en fils , placé dans un
haut rang .*

*Mais aux plus grands malheurs les
plus grands sont en bute ,*

GALANT 93

Et les plus élevez font la plus grande chute.

L'orgueil les deshonore & ternit la splendeur,

Que le peuple ébloüi trouve dans la grandeur.

Les grands sont toutefois d'une humeur moins altiere,

Que des gueux revêtus sortis de la poussiere, [tons.

D'une injuste fortune indignes avoir. Si fiers & si communs, au siecle où nous vivons.

Mais à blâmer l'Orgueil, vainement je m'obstine.

Au Ciel, avant le monde, il eût son origine.

Du Paradis terrestre il sçut troubler la paix.

Il naist avecques l'homme, & ne mourra jamais.

94 MERCURE

Vous attendez sans doute que je vous parle de l'Entrée publique de Mr l'Ambassadeur de France à Venise ; tout ce qui regardoit cette Entrée ayant esté mis en état. Son Excellence envoya le 19. Avril dernier le Secrétaire de l'Ambassade donner part au College de son arrivée , & demander d'estre reçu le Dimanche 29. du même mois. Il fut répondu à son compliment avec toute la civilité imaginable , & le Doge nomma M^r le Chevalier Erizzo , sage Grand , actuel

lement en exercice , & cy-devant Ambassadeur en France , ainsi qu'il se pratique en pareilles occasions, pour aller recevoir Mr l'Ambassadeur , & pour l'accompagner au College , à la teste de soixante Senateurs des premiers du Pregady , qui furent aussi nommez pour cette fonction. Mr l'Ambassadeur fit donner ensuite avis du jour fixe de son Entrée , à Messieurs le Nonce , le Patriarche de Venise , le Receveur de Malthe , & le Résident de Mantoue , par un de ses Gob-

96 MERCURE

tilshommes , & au Secretaire de l'Ambassade d'Espagne, par un de ses Valets de Chambre; M^r l'Ambassadeur d'Espagne estant mort le 15^e Avril. M^r l'Ambassadeur de France n'envoya point à l'Ambassadeur de l'Empereur à cause des affaires presentes. Mr l'Ambassadeur fut complimenté de la part de Mr le Chevalier Erizzo le vingt sept du mesme mois , & averty que ce Chevalier estoit nommé pour servir à son Entrée ; Mr l'Ambassadeur l'envoya remercier le lendemain

lendemain , & luy fit dire qu'il seroit au Saint Eprit à vingt heures , c'est à dire trois heures de France après midy , & qu'il esperoit qu'il s'y rendroit peu de temps après.

Quoy que le temps parut fort inconstant depuis quelques jours , heureusement le Dimanche 29. dudit mois le Ciel s'éclaircit tout d'un coup : de maniere que Mr l'Ambassadeur ayant envoyé ses Gondoles sur le midy à l'Isle du Saint Esprit, lieu destiné à recevoir Messieurs les

Join 1703.

I

98 **MERCURE**

Ambassadeurs de France , à quatre mille de Venise , monta par la porte du Jardin de son Palais dans une Peote couverte de damas cramoisi , avec le Secretaire de l'Ambassade , ses quatre Gentilshommes , son Secretaire , & une douzaine d'autres Gentilshommes François , ou dans les interets de la France. Ses quatre Pages leur Gouverneur , les Valets de Chambre , les Officiers , tout le reste de sa maison suivoit dans une autre Peote. Mr l'Ambassadeur se rendit



GALANT



ainsi à l'Isle du Saint Esprit
où il trouva le reste de son
Cortege, composé d'environ
cinquante personnes, tant
Gentilshommes que gros
Marchands établis à Venise,
ou dans d'autres endroits d'I-
talie, tous François, ou dans
les interests de la France,
qui avoient esté avertis par
des billets, les Pages & les
douze Valets de pied de Mr
l'Ambassadeur qui estoient
arrivez un peu auparavant se
mirent en haye; la livrée des
Pages estoit d'un tres-beau
velours cramoisi galonné

I ij

100 **MERCURE**

d'or , celle des Valets de pieds d'un drap fin , écarlate & chamarré en plein d'un grand galon de soye de sa livrée ordinaire aussi riche qu'une livrée où il n'y a ny or ny argent , le peut être. Les Peres Cordeliers reçurent Mr l'Ambassadeur à la rive , il avoit un habit de droquet d'or ; parce qu'il estoit censé n'arriver qu'alors , il fut conduit dans l'appartement qui luy avoit esté préparé , où il fut Harangué en latin par le Pere Lecteur de Theologie , il reçut en-

suite les complimens de M^r le Nonce par son Maître de Chambre suivi de deux autres Ecclesiastiques , de M^r le Patriarche de Venise par un de ses Officiers suivi de même de deux autres Ecclesiastiques , de Messieurs le Receveur de Malthe , & le le Resident de Mantouë par leurs Secretaires , accompagnez chacun de deux Gentilshommes , & du Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne , accompagné aussi d'un Gentilhomme , il fut encore complimenté par Monsieur

le Duc de Sforce & plusieurs personnes distinguées par leur naissance. Pendant que M^r l'Ambassadeur recevoit ces complimens, les Senateurs aborderent à l'Isle & descendirent de leurs gondoles, ainsi que le Chevalier destiné pour faire les honneurs de la Republique, elles estoient à quatre rames, toutes simples & noires, suivant la coutume; celle du Chevalier estoit aussi noire mais un peu plus ornée, & la livrée de ses quatre Gondoliers estoit de velours Bleu avec un grand

galon d'or. Tous les Senateurs estoient en Robe rouge de ceremonie , ces Robes sont d'un gros damas cramois ; ils avoient sur l'espaule une étole de velours à fleurs de la même couleur. Le Chevalier estoit vêtu de même , excepté que sa Robe estoit de velours , & son étole d'un gros brocard d'or ; c'est la marque de distinction qu'ont les Nobles qui ont esté dans les Ambassades , ou qui ont mérité le titre de Chevalier par leurs services. Les Senateurs s'estant assemblez des-

I iiij

104 MERCURE

sous le Portique de l'Eglise, le Chevalier qui estoit sur le pas de la grande Porte, envoya un Secrétaire du College qui estoit en Robe violette pour avertir Mr l'Ambassadeur de son arrivée; M^r l'Ambassadeur descendit alors précédé de tout son Cortège, & entra dans l'Eglise par la petite porte qui est à droite au milieu de la Nef: Aussitôt M^r le Chevalier s'avança, & vint joindre M^r l'Ambassadeur qui ne fit que trois ou quatre pas après estre entré dans l'Eglise, & s'achemina

GALANT 105

prenant la main sur le Chevalier pour entrer dans la gondole, où il prit encore la place d'honneur qui est la gauche dans la gondole. Les Sénateurs & le Cortège se mirent en marche dans le même ordre ; ils estoient au nombre de 47. quelques uns arrivés trop tard joignirent le cortège dans la marche d'autres ne s'y trouverent pas, estans parens de M^r Pisany, cy devant Ambassadeur en France, dont le pere venoit de mourir. Les gondoles de Mrs le Nonce, le Patriarche de

106 MERCURE

Venise , le Receveur de Malthe & le Resident de Mantouë , dans lesquelles estoient leurs Gentilshommes , marchoient à côté de celle où estoit M^r l'Ambassadeur ; elle estoit suivie de ses autres gondoles : Elles estoient vuides & avoient chacune quatre Gondoliers vêtus d'une livrée semblable à celle des Valets de pied. Ces gondoles ne se faisoient pas moins remarquer par le bon goût de leurs ornemens , que par leurs richesses. La premiere estoit ornée de plusieurs figu-

res , parmi lesquelles on remarquoit sur la Prouë l'union de l'Espagne avec la France , représentée par deux femmes vêtues d'habits Royaux , un enfant représentant le nouveau Siecle , il estoit accompagné de plusieurs autres & portoit une branche d'Olive : Au milieu de ces enfans estoit une Renommée qui portoit dans son bras gauche un Bouclier où estoient les Armes de la France , & qui tenoit de la main droite une Trompette. Le faïste de la gondole estoit porté par qua-

108 MERCURE

tre grands Cartouches ayant chacun leurs bases , sur lesquelles estoient assises quatre figures représentant la Religion , la Pieté , la Magnanimité & la Liberalité. La Raison estoit représentée sur la Poupe par une femme en habit de Guerrier qui embrassoit & unissoit deux enfans , dont l'un portoit le Cordon du S. Esprit & l'autre la Toison d'or , des Trophées d'Armes , des fleurs , des feüillages & plusieurs figures. Le tout faisoit ensemble un tres bel effet , & estoit doré d'or mat ,

Cette gondole estoit couverte tant en dehors qu'en dedans d'un brocard d'or tres riche, & orné d'une grande crépine d'or. Plusieurs figures dorées faisoient briller la seconde gondole, elle estoit couverte de velours verd. Au milieu de cet espee de dais on voioit les Armes de France brodées d'or en relief, toute cette couverture étoit pareillement brodée d'or, & cette bordure formoit un riche relief, le dedans de cette gondole estoit garni du mesme velours. La troisiéme gondole estoit

110 **MERCURE**

aussi garnie de figures & d'ornemens dorez, elle estoit couverte de velours de couleur de pourpre, & galonnée d'or tant en dehors qu'en dedans. La quatrième estoit moitié noire & moitié dorée, avec quelques figures. Toute la garniture estoit de velours noir.

Mr l'Ambassadeur fut salué en partant du Saint Esprit d'une décharge de toute l'Artillerie des Vaisseaux François qui se trouverent à Malamont. Le bruit de l'Entrée de Son Excellence ayant atti-

GALANT III

ré toute la Noblesse , & un nombre infini d'autres personnes , la mer se trouva couverte de Barques , dont une partie le suivit jusqu'à son Palais ; il prit le chemin ordinaire , passa pardevant Saint Georges major & la Place de Saint Marc ; où avant qu'il entrast dans le grand Canal , il fut salué par d'autres Bâtimens François qui se trouverent vis-à-vis de la Place de Saint Marc. Les Senateurs & tous ceux du Corregge estoient arrivez avant Mr l'Ambassadeur pour le rece.

112 **MERCURE**

voir, & se rangerent en haye dans le Portique d'en bas. Un grand bruit de Boëtes se fit entendre tout à coup, lorsque la gondole du Chevalier où estoit Mr l'Ambassadeur, parut. Le Chevalier & Mr l'Ambassadeur ayant mis pied à terre, passerent au milieu des Senateurs & de tout le Cortege, dont ils furent suivis jusques dans la Chambre d'Audience, au son des Trompettes & des Hautbois, des Fifres, des Tambours & de plusieurs Instrumens. Les Appartemens

estoyent meublez magnifiquement ; mais sur tout la Chambre d'Audience. Le Portrait du Roy y estoit en grand , sous un Dais de velours cramoisi chamarré de galon d'or. Il y avoit un Fauteuil dont le dos estoit tourné sur l'estrade couverte d'un tapis de velours de la même couleur. La Tapissierie estoit aussi galonnée , & les chaises estoient d'un même velours cramoisi garni d'un galon d'or sur tous les lez. Ce fut là que Mr le Chevalier fit compliment à Mr l'Ambas-

Juin 1703.

K

II4 MERCURE

sadeur sur son heureuse arrivée, qui après avoir répondu le reconduisit en luy donnant la main, ce que firent aussi tous ceux du Cortège à l'égard des Senateurs. Mr l'Ambassadeur l'accompagna jusqu'au troisiéme degré de la rive, où les complimens estant faits de part & d'autre, & la gondole du Chevalier s'estant remuée, il se retira sur le pas de la porte de son Palais, & y demeura pour recevoir les reverences de tous les Senateurs, & pour leur rendre les mêmes civi-

GALANT 115

litez. Les Gardes qui estoient postées tant dedans que dehors le Palais permirent à tout le monde d'entrer. Jamais on ne vit un si grand concours de Masques , de Nobles , de Gentils-Donnes & de toute sorte de personnes. Tout le Palais brilloit d'un grand nombre de lumieres , les Trompettes , les Fifres , & les Hautsbois qui estoient aux fenestres du Portique d'en haut , se faisoient entendre , & vingt-quatre Violons divisez en deux corps de Simphonie , qui

K ij

116 MERCURE

estoyent dans le premier Portique, leur répondoient, & formoient de tres charmans Echos. Il y avoit outre cela de differens concerts dans chaque Chambre. Les eaux glacées & les confitures séches de toute sorte estoient servies en abondance par les Pages & les Officiers de Mr l'Ambassadeur. On distribuoit sur l'escalier dans un autre lieu des eaux glacées à tous ceux qui en vouloient, ce qui dura fort avant dans la nuit. On jetta au peuple un nombre de pains, & les

GALANT 117

Fontaines de vin estoient dressées sur la Biste, qui étoit toute illuminée.

Le lendemain 30. Mr le Nonce, le Patriarche de Venise, le Receveur de Malte, & le Résident de Manrouë, envoyerent dès le matin leurs Gentilshommes au Palais de M^r l'Ambassadeur pour luy faire Cortège. M^r le Chevalier Erizzo s'estant rendu avec les Senateurs sur les huit heures du matin dans l'Eglise Della Madona de Corto, envoya un Secrétaire du College pour sçavoir si

118 MERCURE

Mr l'Ambassadeur étoit prêt; la réponse étant venuë, le Chevalier à la teste des Senateurs se rendit au Palais, où il trouva à la Rive la livrée en haye, & à l'entrée le Secretaire de l'Ambassade, les Gentilshommes de Mr l'Ambassadeur, & tous ceux du Cortège qui le receurent; Mr l'Ambassadeur qui étoit en habit de ceremonie avec un justaucorps & un manteau noir de soye, garni d'une dentelle noire, avec un rabat & un chapeau garni, à cordon d'or, & les gands à

GALANT 119

frange aussi d'or , & l'épée au costé , alla recevoir le Chevalier , & les Senateurs au milieu de l'escalier , il donna la main au Chevalier , ainsi qu'avoient fait ses Gentilshommes aux Senateurs , & le conduisit dans la Chambre d'Audiance , en suite de quoi on se mit en marche ainsi que la veille , pour se rendre au Palais de saint Marc ; Mr l'Ambassadeur prenant pour lors la droite en marchant , & la Place d'honneur dans la Gondole du Chevalier , ainsi que ceux du Cor-

120 MERCURE

tege à l'égard des Sénateurs ;
les Gondoles des Ministres
étrangers , & celles de Mr
l'Ambassadeur suivoient : on
alla descendre à la petite
Place de saint Marc où les
Sénateurs & tous ceux du
Cortège se rangerent en
haye. Aussi-tôt que Mr
l'Ambassadeur parut , il fut
salué par les Bâtimens Fran-
çois , ayant mis pied à terre ,
accompagné du Chevalier ,
precedé de sa maison & des
Gentils hommes des Mini-
stres étrangers , & suivi des
Sénateurs & des Gentils hom-
mes

mes qui les accompagnoient, se rendit au College par la grande Cour du Palais , & l'Escalier des Giens à travers d'une infinité de Peuple , Cet Ambassadeur étant monté au lieu appelé le College où l'on reçoit les Ministres Estrangers , il trouva toutes les portes ouvertes , la Salle estoit si remplie de Nobles Gentrils-Donnes , & de Masques que les Sages estoient entierement confondus dans la foule. Dès que Mr l'Ambassadeur parut hors la porte de la salle , le Doge & tous

Juin 1753.

L

122 MERCURE

ceux qui composent le College se leverent , & se découvrirent tous , à l'exception du Doge qui se leve , & ne se découvre jamais ; alors Mr l'Ambassadeur s'avança , mais avec peine à cause de la foule , & fit trois reverences triplées , c'est à dire une au Doge & à ceux qui sont à droite & à gauche , la premiere fut en entrant , la seconde fut au milieu de la Salle , & la troisieme après avoir monté les degrez de la Salle , il s'alla asseoir à la droite du Doge ; & se couvrit sans attendre

d'y estre invité , Madame l'Ambassadrice qui avoit souhaité de voir la fonction , estoit entrée un moment auparavant , un Secrétaire du College ayant esté destiné pour la recevoir & pour luy faire faire place , elle estoit assise au rang des Sages à la gauche du Doge , qui luy fit l'honnesteté de la faire avancer jusques là , afin qu'elle fust plus commodement. M^r l'Ambassadeur presenta sa Lettre de créance & la Lettre de Monseigneur le Dauphin , & les remit au Doge , lequel

L ij

124 MERCURE

les donna aussi tost à un Secrétaire du College qui les lut debout à haute voix, de François en Italien, ensuite de quoy Mr l'Ambassadeur prononça son discours, que le même Secrétaire repeta en Italien. Le Doge y ayant répondu par des remerciemens pleins de respect pour Sa Majesté, & d'honnesteté pour Mr l'Ambassadeur, il fut remercié par Mr l'Ambassadeur, & le Doge y repliqua en peu de paroles, mais toutes remplies d'honnesteté, après lesquels

les Mr l'Ambassadeur se leva & sortit avec le Chevalier , & les Senateurs après avoir fait les mêmes reverences qu'en entrant. En montant dans la gondolle du Chevalier, il fut encor salué par les Bâtimens François. Le Chevalier & les Senateurs le reconduisirent jusque dans la Chambre d'Audiance , où il fut présenté au Chevalier , & & aux Senateurs du Caffé & du Chocolat par les Pages & les Officiers de la Maison , ils furent reconduis ensuite de la même maniere qu'ils l'a-

L iij

126 MERCURE

voient esté la veille. Les instrumens & la même Simphonie , qui avoient commencé dès le matin dans le Palais continuant toujours de se faire entendre. L'Ecuyer du Doge presenta une demie heure après à M^r l'Ambassadeur le present de la Republique , composé de dix bassins de confitures & de vingt quatre bouteilles de vin. Il fit un compliment à Mr l'Ambassadeur , qui le regala d'une chaîne d'or de la valeur de quinze louis , & fit donner une somme considerable

aux autres Domestiques qui avoient apporté le présent. Le même jour Mr l'Ambassadeur donna à diner à Mr & Madame la Duchesse de Sforce ; & aux personnes les plus distinguées. Il y avoit deux Tables de vingt couverts chacune , rien ne fut épargné dans ce repas , les mets les plus rares pour la saison y furent servis , & les vins les plus délicieux y furent bus , ainsi que les liqueurs les plus exquisés , ce qui fut accompagné d'un deffert où il sembloit que le

L iiij

128 **MERCURE**

Printemps avoit rassemblé ce qu'il a de plus beau. Pendant qu'on estoit à Table le Doge envoya son Cavalier pour inviter Mr l'Ambassadeur à la fonction qui se fait le premier jour de May, M^r l'Ambassadeur qui estoit encor à Table fit entrer le Cavalier, & après avoir reçu son compliment, luy fit boire la Santé du Roy & de sa Serenité que M^r l'Ambassadeur but aussi, il ordonna ensuite que l'on mit dans la gondole du Chevalier plusieurs corbeilles de confitu-

res seches. Après le diner les portes du Palais furent ouvertes à tout le monde. On trouva les mêmes plaisirs & les mêmes divertissemens que le jour precedent ; mais qui parurent tous nouveaux par le concours des Nobles & de tout le Peuple qui avoient esté charmez dès la veille ; ce concours fut si grand (quoy qu'il plut vers la fin du jour) que plusieurs furent obligez de sortir ne pouvant rester à cause de la trop grande foule , ce qui dura presque pendant toute

130 MERCURE

la nuit. M^r l'Ambassadeur fit servir les mesmes tables pendant toute la semaine , jusques à ce que tous ceux du Cortege eussent esté traitez.

Le Mercredy 2. May un Secretaire vint prier M^r l'Ambassadeur de la part du College d'y aller le Vêndredy 4. du present mois pour recevoir la réponse du Sénat , c'est au College que tout ce qui est présenté par les Etrangers , est lû & examiné pour y faire ensuite réponse. M^r l'Ambassadeur s'y rendir au

jour marqué dans les gondoles avec quelquesuns de ses Gentilshommes qui l'avoient accompagné le jour de son Entrée & toute sa Maison. Il fut reçu au milieu de l'Escalier par le Cavalier du Doge ; lorsqu'il fut en haut , il trouva les portes du College fermées selon la coutume , & un lieu dans l'antichambre garny d'un tapis pour se reposer. L'escalier étant très haut on a besoin de prendre haleine après l'avoir monté. Mr l'Ambassadeur s'estant reposé fit dire

132 MERCURE

par l'Huissier qu'il estoit arrivé & un moment après les portes luy furent ouvertes, il entra seul, & après avoir fait sept reverences; il alla prendre la même place qu'il avoit occupée la première fois, ayant esté reçu de la même manière. Le Doge luy remit d'abord les reponses à la Lettre du Roy & à celle de Monseigneur le Dauphin, & luy dit que le Senat faisoit à son discours la réponse qu'il alloit entendre; le Secrétaire aussitôt en fit lecture, M^r l'Ambassadeur y répondit par un compliment

de peu de paroles, auquel le Doge répondit avec des sentimens d'estime pour la personne & le caractère de M^r l'Ambassadeur. Il sortit ensuite par une autre porte qui est à main gauche après avoir fait les reverences, le Secrétaire le suivit & l'accompagna dans la Chapelle du Palais qui est proche, où il dit au Secrétaire de l'Ambassade la réponse du Senat qu'il venoit de lire à M^r l'Ambassadeur, l'usage étant de ne leur donner jamais rien par écrit. Le Secrétaire recon-

134 MERCURE

duisit Mr l'Ambassadeur jusqu'à la porte de la grande salle qui tient d'un côté au College & de l'autre à la Chapelle, après quoy Mr l'Ambassadeur se mit en marche , & au lieu d'aller remonter dans ses gondoles à la Place de Saint Marc, il traversa à pied toute la Mercerie. Sa Maison marchoit en ordre devant lui, son Suisse à la teste de ses douze Valets de pied, ses Valets de Chambre & Officiers suivoient , ensuite ses quatre Pages & leur Gouverneur, après quoy marchoient ses

Gentilshommes & ceux du cortège; Mr l'Ambassadeur marchoit le dernier accompagné du Secrétaire de l'Ambassade de France & de celuy d'Espagne, il alla en cet ordre au bas du Pont Realte; où il monta sa gondole.

Vous sçavez que Mr l'Ambassadeur dont je viens de vous parler est Mr de Charmont, Secrétaire du Cabinet, & qu'il est de la Maison des Hennequins, originaire de Champagne. Cette Maison est fort illustre elle a eu des

136 **MERCURE**

Présidens à Mortier , ainsi qu'aux Enquestes & aux Requestes du Palais : Elle a donné des Evêques aux Eglises de Senlis , de Troyes , de Soissons , & de Rennes , & des Abbez à Saint Martin de Troyes , & à Espernay : Elle est alliée aux Maisons de Gouffier, Boissy Rouanois. de la Marck-Braine, de Balsac Entragues , de Brichanteau Nangis , de Barbou la Bourdasiere , de Filhet-la Cécée , d'Arbaleste Melun , des Nicolai , le Maître Brulart Molé , Vialard , le Fèvre-

d'Eaubonne, l'Archer, Poirier-Blanc Mesnil, le Faure-Morsan, de Mesmes-Boissy, de Refuge, & de Luillier.

Mr de Charmont prit d'abord le party de l'Epée, & ensuite celuy de la Robe, il a esté Procureur general au grand Conseil, & après avoir vendu cette Charge, il acheta celle de Secretaire du Cabinet, & fut quelque temps après nommé Ambassadeur à Venise. Quand on a possédant d'emplois differens on doit estre universel, & plus on a de lumieres, plus

Juin 1703.

M

138 MERCURE

on doit estre capable de posseder les premiers emplois , & de se tirer des affaires épineuses qui surviennent & qui embarrassent souvent ceux qui manquent de lumieres pour en bien sortir.

Je vous ay déjà parlé de l'établissement qui s'est fait de l'Adoration perpétuelle du tres Saint Sacrement de l'Autel à Charenton , sur le même terrain où estoit cy devant le Temple de la Religion prétendue réformée , & de la translation qui s'y est faite à

ce sujet, du Prieuré & Monastere des Religieuses Benedictines de Notre Dame du Valdosne, qui estoit scituë à l'extremité de la Champagne. Je vous ay dit aussi que Mr le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, ayant choisi les saintes Filles de ce Prieuré pour l'execution de ce pieux exercice ; elles le commencerent peu de temps après leur arrivée dans ce lieu, dans une petite Chapelle qu'elles se firent dans un Corps de Logis, en attendant la construction d'une Eglise :

M ij

140 **MERCURE**

Elle vient d'estre achevée & comme elle s'est trouvée en estat d'estre benite au mois de May, Son Eminence a voulu en faire elle même la ceremonie, ce qui fut executé le mardy d'après la Pentecôte. S. E. s'y rendit le matin, sa modestie luy fit ordonner qu'on retranchât l'apareil de la reception que la Prieure se proposoit de lay faire, ainsi elle se presenta simplement avec toutes ses Religieuses à son Eminence. Le Reverend Pere de la Motte, Superieur des Religieux Barnabites de

Paris , luy fit le discours suivant en qualité de Supérieur de ce nouvel établissement.

MONSEIGNEUR,

*Former un Paradis en terre ,
le peupler de Saints Adorateurs ,
faire de l'Univers un Temple
où Dieu habite , & où les An-
ges & les hommes , luy rendent
de perpétuels hommages , ce fu-
rent les prodiges qu'admira le
monde naissant , voir les Etoilles
tomber du Ciel : de pures intelli-
gences , devenir des Prevarica-
teurs. Les hommes séduits par*

142 MERCURE

l'envie de ces Apostats. Le Ciel dépeuplé ; l'erreur & le mensonge triompher de la vérité ; c'est ce qui a fait la désolation du monde dans la suite des Siècles.

Mais que les Temples soient abbatrus , l'herésie foudroyée ; les heretiques soumis aux loix de l'Eglise , c'est ce qui surprend toute l'Europe , depuis qu'il a plu à Dieu de placer sur les fleurs de lis , Louis XIV. nostre incomparable Monarque.

Les desirs de son cœur tres Chrestien ont surpassé les Victoires que Dieu a donné à son

bras invincible ; il a voulu tellement ruiner l'empire de Satan qu'il y put fonder celuy de Jesus Christ, démollir des Temples, bâtir des Eglises sur leur ruines & aneantir un faux culte pour faire refleurir la Religion.

Vos vœux sont exaucés, ô grand Roy, le fort de Ithraeste devient en ce jour le Trophée de la Foy, & à l'arrivée de Vostre Eminence, Monseigneur, en ce lieu après y avoir fouté à vos pieds les ruines d'un Temple abominable ; frappé de vostre bâton pastoral, le monstre de l'erreur, cause la France sçavoir que la

144 MERCURE

Saincteté par la Benediction de cette Eglise a succedé à l'abomination. L'Auguste Mystere de nos Autels à l'execration des Sacrileges ; & que d'autres Anges en forme humaine , des Vierges du Seigneur ont esté par vous appellées pour rendre à Dieu dans ce nouveau Paradis en terre , des adorations perpetuelles en esprit & en verité.

Son Eminence répondit par des sentimens qui marquoient la joye qu'elle avoit d'un établissement si Saint, & l'estime particuliere qu'elle faisoit de ce Pere.

Son

Son Eminence s'estant mise ensuite en estat de faire la Benediction de l'Eglise ; il la commença suivant l'usage par les dehors, estant accompagné de plusieurs Ecclesiastiques , & il la finit par le dedans de l'Eglise.

La Prieure & les Religieuses estant ensuite venues dans leur Chœur , on prepara l'Autel où Son Eminence assisté du même Clergé celebra la Sainte messe. Les Religieuses & plusieurs autres personnes y communierent de sa main , il y exposa le

Juin 1703.

N

146 MERCURE

Saint Sacrement , & l'après midy le Reverend Pere Bourdalouë , Jesuite y fit une Predication dans laquelle il fit voir la gloire du Roy dans celle que la Benediction de ses armes procuroit à Dieu , en le faisant adorer à perpetuité , dans un lieu qui estoit auparavant le centre de l'heresie dont Dieu luy avoit reservé l'entiere destruction. Il témoigna la consolation sensible qu'il avoit de prêcher les veritez de l'Evangile dans ce lieu où elles avoient esté si souvent prophanées , & il s'étendit sur

Le digne choix que Son Eminence avoit fait de ces Saintes filles pour remplir les obligations de cette Adoration perpetuelle à laquelle elles sont toujours plus animées par l'exemple de Madame de Chauviré, leur Prieure, illustre par la naissance, & plus illustre par le merite que la ferveur de son zele à la pratique de toutes sortes de vertus luy ont acquis.

Madame la Princesse de Lislebonne qui fait éclater sa Pieté éminente dans toutes les occasions où il s'agit de

N ij

148 **MERCURE**

de procurer la gloire de Dieu,
a pris tant d'affection pour
cette maison qu'elle s'y est
fait accommoder un petit
appartement où elle va regu-
lièrement toutes les Fêtes
& Dimanches , joindre ses
adorations à celles de ces
Saintes filles qui sont édifiées
de la piété exemplaire de
cette grande Princesse , &
qui ressentent journellement
les effets de sa protection ,
elle se trouva à la Ceremonie
& communia à la Messe avec
les Religieuses.

Cette solennité qui atti-

ra un grand concours de monde de Paris, finit par la Benediction du tres. Saint Sacrement.

Cet établissement sera le plus glorieux Trophée des Conquestes de nostre incomparable Monarque qui a esté donné de Dieu pour écraser la teste du Serpent de l'heresie.

Messire N. de Montholon, Premier President du Parlement de Roüen, est mort en cette Ville après une longue maladie dans laquelle même

N iiij

150 MERCURE

il a eu le malheur de perdre la vûë. Il avoit épousé en premières nôces Dame N... de la Guillaumie dont il a eu des enfans, & en deuxièmes Madame la Baronne d'Henneval, veuve de M^r le Baron d'Henneval, mort Ambassadeur en Portugal; dans une conjoncture aussi delicate, Madame la premiere Presidente de Montholon, alors Madame d'Henneval, donna des preuves de la superiorité de son genie, puisque pendant un certain temps elle demeura chargée des affaires, & qu'elle recevoit les Paquets de la

Cour. M^r de Montholon
estoit fils de feu Mr de Mon-
tholon , qui n'avoit jamais
eu d'autre employ que celuy
d'Avocat ! Rare exemple de
modestie , dans une personne
qui descendoit de si illustres
Magistrats. La mere de Mr
le Premier President estoit
Dame N. . . Lanier. Mr de
Montholon avoit un frere
Abbé Regulier de l'Abbaye
de Citeaux en Bugey, homme
d'un rare merite ; & une sœur
Religieuse dans l'Abbaye
Royale de Bons à Belley ,
morte depuis quelques an-

N iiij

152 MERCURE

nées ; il avoit encore un frere qui se noya malheureusement il y a plusieurs années dans une petite Riviere du Bugey. La Maison de Montholon est originaire de Bourgogne , où la Terre est aujourd'huy possédée par Mr le Marquis de Toulonjon : Cette Maison est d'une Noblesse d'Epee , & elle a porté les Armes plus de 300. ans avant de s'engager dans la Magistrature. Mr de Montholon qui vient de mourir avoit esté Conseiller au grand Conseil , il avoit la reputation d'un bon &

excellent Juge, il estoit tres-aimé dans la Province de Normandie & on y a appris sa mort avec beaucoup de douleur.

La Maison de Montholon sort par les femmes de celle de Boissy, dont estoit Godefroy de Boissy, Secrétaire du Roy Jean, qui établit le College de ce nom en 1358 pour ceux de sa famille seulement, du nombre de laquelle on prend toujours le Principal, le Chapelain & les Ecoliers-Bourfiers. Cette Maison de Boissy subsiste aujourd'huy

154 MERCURE

dans celles de Melgrigny, Molé Champlatreux, Monchi, Hocquincourt, Montholon, Longueil, Maisons, Bellefouriere - Soyecourt, Chassebras du Breau & de Cra-mailles, Bragelogne, Seve, Tronçon & Hesselin.

Feuë Dame N.. de Montholon avoit épousé Mr de la Haye Seigneur de Ventelay, Ambassadeur pour le Roy à Venise & auparavant Ambassadeur à la Porte. Il est petit-fils de Jean de la Haye Seigneur de Ventelay, Conseiller au grand Conseil, aussi

GALANT 155

Ambassadeur à Constantinople, & de Marguerite de Paluau & petit fils d'Hilaire de la Haye, Seigneur de Ventelay, Auditeur des Comptes, & de Marie Gilles fille de N... Gilles, aussi Ambassadeur à la Porte. La maison de Montholon est illustre elle a donné des Gardes des Sceaux à la France, un Cardinal à l'Eglise, & divers Officiers dans les premières Charges de la Robe. Madame de la Haye est morte sans enfans. Le Cardinal de Montholon fut un grand homme de bien

156. MERCURE

& fort celebre dans son temps par son esprit & par son érudition, ses cendres reposent dans l'Eglise de l'Abbaye Royale d'Esnay de Lyon,

Plusieurs Historiens, qui ont traité des Cardinaux François, & sur tout Ciaconius, ayant assuré qu'il n'y avoit jamais eu un Cardinal de Montholon, j'ay crû qu'une dissertation sur l'excellent personnage de ce nom, qui a esté honoré de la Pourpre Romaine, ne déplairoit pas aux curieux.

Je dis donc après Duchesne.

ne & Mr Baluzze , que Guillaume de Montholon Prestre fut Cardinal sous le titre de S Estienne *in Coclio monte* , & qu'il fut honoré de cette eminente dignité le quatriéme des Kalendes de Juin de l'année 1438. par le Pape Clement VI. qui avoit beaucoup de consideration pour luy : il fut mis dans le nombre des Cardinaux avec Pierre Roger fils du Comte de Beaufort , & neveu de Clement VI. qui fut depuis Pape sous le nom de Gregoire XI. & qui à la persuasion de sainte

158 MERCURE

Catherine de Sienne retablit le saint Siège à Rome. Il est par consequent surprenant que les Historiens, & sur tout Ciaconius, assurent qu'en l'année 1438. Clement VI. ne créa qu'un Cardinal. On peut opposer à une si fausse remarque le titre d'une fondation que Guillaume de Monthon fit en 1351. d'une Chapelle dans l'Abbaye d'Esney à Lyon, dans laquelle il fonda l'onzième de Mars pour le salut de ses parens & celuy de son ame, deux Messes, l'une du saint Sacrement, &

GALANT 159

l'autre de la semaine , qu'il voulut être célébrées tous les Mardis & Samedis de l'année à l'Autel consacré en l'honneur de saint Benoist , qu'il venoit de fonder , & pour l'entretien duquel il donna tous les revenus qu'il avoit acquis du Seigneur de *Lyse-rable* , il mourut au mois de Novembre 1354. les Historiens ne parlent pas du lieu de sa sepulture ; mais il est certain que ce fut dans la même Eglise d'Esnay , comme je l'ay déjà dit. Je dois ajouter à ce que j'ay déjà dit

160 MERCURE

de cette ancienne Maison ; qu'on doit compter entre les grands hommes qu'elle a fourni à l'épée , un Charles de Montholon, Chevalier de Malthe, qui donna des preuves singulieres de sa valeur lors du Siege mis devant Rhodes par Mahomet II. Empereur des Turcs. Le grand-Maître d'Aubusson , avoit pour luy une consideration & un attachement particulier ; on peut voir dans l'Histoire de Malthe de Boissat , comme cet Historien s'explique en faveur de ce Che,

GALANT 161

valier. Cette Maison a encor donné deux Avocats généraux au Parlement de Bourgogne, & elle a encor plusieurs branches. Montholon porte d'azur a un Mouton d'or, & trois quintes feuilles d'argent en chef.

M^r de Pontcarré a eu la Charge de premier Président du Parlement de Rouën en payant le Brevet de retenüe aux enfans de feu Monsieur de Montholon, partie aux enfans du premier lit, & l'autre partie à ceux du second. Il est Maître des Reques.

Juin 1705.

O

162 MERCURE

tes , il avoit épousé en premières Noces la fille du President le Boulanger , & il vient d'épouser Mademoiselle de Bragelone. Il est frere de Madame de Bochart Champigni , & ils sont enfans de Messire N.... Camus de Pontcarré , qui après avoir passé par plusieurs Charges importantes , jouit enfin de celle de Conseiller d'honneur au Parlement de Paris. Il est petit fils de Geoffroy Camus Seigneur de Pontcarré , Conseiller du Roy en ses Conseils , Maître des Requestes

GALANT 163

ordinaire de son Hôtel , & premier President au Parlement de Provence , & de Jeanne Sanguin Livry. Ce Geofroy Camus eut pour successeur à la charge de premier President de Provence , son gendre Helie Laîné, Seigneur de la Margrie & de la Dourville , lequel avoit esté Conseiller au Parlement de Paris, Maistre des Requestes , Intendant de Justice en Poitou & en Touraine , & President en la Chambre des Comptes, & qui vint enfin mourir Conseiller d'Etat ordinaire :

O ij

164 MERCURE

cet Helie Laisné eût d'Anne Camus , fille de Geofroy , Louïs Laisné sieur de la Margrie , Conseiller au Grand Conseil, Maistre des Requetes , Intendant de Justice & d'Armées en Guienne , Languedoc , Normandie & Bourgogne , premier President au Parlement de Dijon en 1654. & enfin Conseiller ordinaire du Roy en ses Conseils d'Estat, & direction des Finances, lequel a laissé des Enfans d'Anne marcel. Antoine de Camus se fit fort considerer au siege d'Ostende.

GALANT 165

Cette maison a de grandes alliances : car par le mariage que Geofroy Camus , dont j'ay parlé. , contracta avec Jeanne Sanguin fille de Jacques Sanguin Seigneur de Livry, Lieutenant general des Eaux & Forests de France, & de Barbe de Thou , fille d'Auguste de Thou, Seigneur de Bonneüil , President au mortier. La maison de Camus fit de grandes alliances avec la maison de Thou, celle de Marte de Versigni , dont estoit la mere de Barbe de Thouy , & avec celle du Pn

166 MERCURE

parceque Claudine Sanguin
sœur de Jeanne épousa Clau-
de Dupuy , Conseiller au
Parlement , d'où sont venus
Messieurs Dupuy ces lumie-
res de France : cette maison
est alliée à celle de Messieurs
de Seve Rochechoüart, dont
est Mr l'Evêque d'Arras, par
le Mariage de Pierre de Seve,
Seigneur de Montely en 1545.
(celui qui a formé cette
branche de Seve Roche-
choüart) avec Marguerite
Camus , fille de Jean Baron
de Riviere , Seigneur de Ba-
gnols , de Pontcarré. Cette

GALANT 167

famille a donné un Evêque à l'Eglise de Belley , plusieurs Conseillers d'Etat , Maistres des Requestes , Conseillers au Parlement & autres Cours Souveraines , tous recommandables par leur doctrine, par leur pieté , & par une probité distinguée.

Le Parlement de Rouen estoit une Cour d'Eschiquier fondé par le Roy Philippe le Bel vers l'an 1286. pour l'administration de la justice de Normandie. Elle fut fixée en 1499. par Louis XII. ce Prince la rendit perpetuelle à la

168 MERCURE

prière du Cardinal d'Amboise, & en 1515. François I. ayant éteint le nom d'Echiquier lui donna le titre de Parlement. Du reste la ville de Rouën a souvent esté sujette à de grands malheurs, & à de terribles incendies, comme celui qui est marqué par les Auteurs en 1019. l'an 841. elle fut prise par les Normans. Les Anglois s'en rendirent maistres en 1418 & en 1449. elle se remit sous l'obeïssance de Charles VII. elle souffrit beaucoup dans le seizième siècle durant les troubles de
la

la Religion. Les Huguenots l'avoient prise ; elle fut reprise & saccagée sous Charles IX. en 1562. Antoine de Bourbon Roy de Navarre y receut durant le Siège près de la porte de saint Hilaire une blessure, dont il mourut peu de temps après , parce, disent les Historiens , que sa playe fut envenimée par les approches d'une belle Demoiselle qu'il aimoit. Son fils Henry le Grand prit depuis Rouën sur les Ligueurs en 1594. après l'avoir assiegée siement en 1592.

Juin 1703.

P.

170 MERCURE

Une des plus belles Dames
de la Cour , ayant soutenu à
M. D. S. dans une conversa-
tion , que le noir est une cou-
leur haïssable ; & qu'il ne sied
bien à personne , il luy envoya
le lendemain les Vers suivans.

E L O G E D U N O I R. STANCES LIBRES.

*V*ous condamnez le Noir : il vous
est odieux
Comtesse , & son malheur me tou-
che.

GALANT 171

*De cet Arrest de vostre bouche ,
F'ose appeller à vos beaux yeux.*

S

Les Filles du Soleil , ces Heures fugitives

*Qui partagent tous nos momens ,
Du Blanc avec le Noir mêlent les agrémens.*

*Si les noires sont les plus vives ,
F'en prens à témoins les Amans.*

S

Si le Ciel éclatant de blanc & de vermeil

*Presente à nos regards qu'il offusque
& qu'il lasse*

*Toute la pompe du Soleil ;
Trouvez-vous qu'il ait moins de grace*

Lorsque sans tumulte & sans bruit

Il paroist sous de sombres voiles

P ij

172 MERCURE

*Mêlant la noirceur de la nuit
Avec l'or bruni des Etoiles?*

S

*Et vous, noires Forests, retraites du
Silence,*

*- Où les cœurs tendrement touchez.
De leurs ennuis secrets, de leurs
tourmens cachez,*

*Vont soulager la violence,
Par quelle charmante douceur
Sçavez-vous alléger le poids qui les
opprime!*

*O! qu'elle ajoute un trait subli-
me*

A l'éloge de la Noirceur.

S

*Vous sçavez qu'elle fut la Fille de
Cérès:*

*Un sombre lumineux regnoit dans ses
attraits:*

Toute sfois, le Tyran des ames

*Fut arresté dans ses liens :
Sa noirceur fit sentir au Monarque
des flammes
Des feux plus cuisans que les siens.*



*Sous les noires vapeurs qu'exhalent
ses pavots ,
Couché non-chalamment sur un lit de
repos ,
Le plus charmant des Dieux dans
sa grotte enchantée
Brûle pour vos yeux noirs , galante
Pasithée.*



*Cette Heleine , pour qui la Grece
Aut avisseur Troyen fit sentir son
courroux ,
Avoit les sourcils & la tresse ,
Avoit les yeux , jeune Comtesse ,
Moins beaux , à dire vray , mais
noirs ainsi que vous.*

P iij



*Vous me direz que je me moque
Avec ce creux raisonnement ,
Et que si la noirceur vous choque ,
Ce n'est que dans l'habillement :
Mais si la Muse à mon idée
Trouve des termes à fournir ,
Je prétens sur ce point vous faire con-
venir*

*Que vous n'êtes pas mieux fon-
dée.*



*Le Noir , dans son ajustement
A des fonctions infinies ,
Et nos sages Ayeux , en ont fait l'or-
nement*

Des plus nobles ceremonies.

*Noir on fait sa Cour : c'est un
habit pompeux
Que le Bal n'exclut point de sa ga-
lanterie ;*

GALANT 175

*On s'y visite , on s'y marie ,
Aux pieds de nos Autels on y porte
ses vœux.*

2

*Le Noir , par son contraste , est pour
un beau visage*

Le plus avantageux atour :

*C'est ainsi , que l'Astre du jour
Nous paroît plus brillant quand il
perce un nuage :*

*Le Noir , de la beauté redouble la
splendeur ,*

*Son éclat se nourrit sous son ombre
épaisse ;*

*La Blonde en a moins de fadeur ,
Et la piquante Brune en paroît
éclaircie.*

S

*C'est la couleur du Deuil , il faut
qu'on le confesse ,*

Et ce sera le fort de vos objections :

P iiiij

176 MERCURE

*Mais pour le Noir, belle Com-
tesse,*

*Renoncez aux préventions ;
Car s'il couvient à la tristesse
Il convient aux successions.*

S

*A ces grandes raisons je n'en ajoute
qu'une,*

*Et dont le poids est important :
Ce joli petit Chat que vous chérissez
tant,*

*Sur son habit doré charge la couleur
brune :*

*Fugez par là, si vous devez
Garder contre le Noir une haine si
forte ;*

*Haïssez-le, si vous pouvez,
Mais haïssez aussi le mignon qui le
porte.*

GALANT 177

Les paroles suivantes sont
tirées de ma Lettre du mois



176 MERCURE

*Mais pour le Noir, belle Com-
tesse,*

Renoncez aux préventions

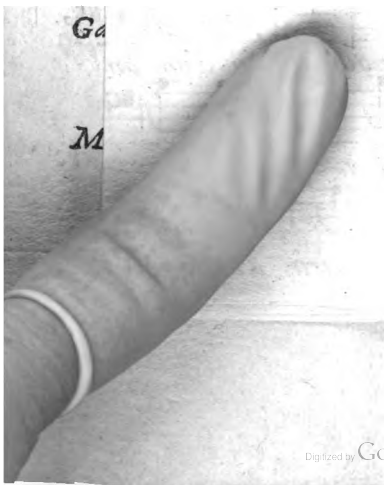
A

C

Su

Ga

M



GALANT 177

Les paroles suivantes sont tirées de ma Lettre du mois d'Octobre 1702. Elles ont esté faites à table par un Officier , à qui un de ses amis proposa d'aller avec luy au Perou.

AIR NOUVEAU.

*J*E n'irois pas pour le bien
M'exposer sur l'onde ;
Puisque je compte pour rien
Une terre en or feconde.
Mais pour guerir d'un amour
Qui m'occupe nuit & jour ,
J'irois au bout du monde.

178 **MERCURE**

Mademoiselle de Menars
a époulé Mr Dugué de Ba-
gnols. Cette Demoiselle qui
est jeune & bien faite est fille
de Messire... de Charron ,
marquis de Menars President
à Mortier au Parlement de
Paris. Tout le monde sçait
que ce Magistrat a un goût
déclaré pour les belles Lettres
qu'il les a cultivées avec beau-
coup de succès ; c'est par ses
soins que la celebre Biblio-
theque de Mr de Thou a esté
rassemblée ; elle estoit entie-
rement dispersée , & elle est
maintenant chez Mr le Pre-

sident de Menars dans un aussi grand ordre qu'elle étoit sous l'illustre President qui en estoit le maistre. Feüe Madame Colbert estoit sœur de Mr le President de Menars qui par consequent est oncle de Mr le marquis de Blainville, de M' l'Archevêque de Rouen & des trois Duchesses leurs sœurs. La maison de Charron est sortie de Blois , & l'on voit à deux lieües de cette Ville , la magnifique maison de menars , qui est un Chef-d'œuvre d'Architectüre. M' le President de menars & mada-

180 MERCURE

me Colbert sa sœur (Marie Charron) estoient venus du mariage de Jacques Charron , S^r de Menars , Bailly de Blois , & de Dame Marie Begon. Jean Charron , Seigneur d'Ennery & de la Charronniere, fut reçu Conseiller au Parlement le 20. Decembre 1522. d'où vint un fils qui fut Maître des Requestes, & une fille mariée à Claude de Berziau Seigneur de la Marfilliere , Conseiller au grand Conseil. ce Jean le Charron fut Prevôt des marchands de la Ville de Paris en 1572. & enfin Conseiller

GALANT 181

d'Etat ordinaire. Cette Branche particuliere fondit dans la Maison de Breteüil le Tonnelier, dans celle de messieurs Malon Seigneurs de Jusseaux, & dans celle de Messieurs Florette Seigneurs de Bussy: car Claude le Tonnelier de Breteüil épousa Marie Charron fille du Prevost des Marchands, & d'Anne Guiet de Charmeaux, d'où vint Mr de Breteüil Conseiller en la Cour des Aydes, ensuite Procureur general de la même Cour, & enfin Conseiller d'Etat, qui épousa Marie le Fevre nièce

du Garde des Sceaux de Caumartin. La Maison du Gué de Bagnols est assés connue, j'en ay parlé plusieurs fois : Mr du Gué qui épouse mademoiselle de Menars est fils de Mr du Gué qui a perdu la vûë, cousin de madame la marquise de la Chaise qui est fille du President du Gué, & aussi cousin de madame la marquise de Murcé qui est aussi Du-u e'.

L'atticle qui suit vous fera connoistre la perte que l'Empire des Lettres vient de faire.

L E T T R E

DE M^r DE GAICHIES,
 Theologal de Soissons,
 à M^r l'Abbé Bosquillon ;
 contenant l'Eloge de M^r
 Hébert , Tresorier de
 France, & Academicien
 de la même Ville.

*J'E me persuade , Monsieur ,
 que quelqu'un de Messieurs de
 l'Academie de Soissons , dont
 vous estes un si digne membre ,
 vous donnera avis de la mort de
 Monsieur Hebert Tresorier de*

184 MERCURE

France, qui estoit comme vous sçavez, un des Academiciens qui ayent le plus contribué à l'establisement de cette Compagnie, & qui luy ayent fait plus d'honneur. Je ne laisserai pas néanmoins de vous dire qu'il mourut hier vingt-deux du mois âgé de soixante dix sept ans

Cet illustre deffunt avoit trop de part à vostre amitié & à vostre estime, pour ne pas vous porter, Monsieur, à luy faire rendre aux yeux du public l'honneur qu'on defere aux personnes, qui comme luy, ont uni à des emplois honorables l'amour des let-

tres & une grande probité.

Son nom paroïssoit il y a long temps à la teste d'une piece d'éloquence qui est dans les recueils de l'Academie Françoisé. Mais depuis l'on a vû ce même nom avec des discours & des Harangues qu'il fit imprimer il y a environ cinq ans. Ce sont des modèles très utiles à tous ceux que leurs emplois engagent à porter en ceremonie la parole aux grands. Il avoit prononcé la meilleure partie de ces discours avec la grace qui luy estoit naturelle : la prononciation estoit un de ses beaux talens. Pendant qu'on im-

Juin 1703.

Q

186 MERCURE

primoit ces ouvrages il tomba en
 apoplexie ; & le mal s'estant tour-
 né en paralysie , la moitié du corps
 en estoit demeurée percluse. Ce
 qu'il y avoit en cela de plus fâ-
 cheux , est que l'humeur s'estoit
 jetée du costé droit , & luy ostoit
 d'abord la liberté d'écrire : mais
 comme la teste ne fut en aucune
 manière attequée , il suppléa à ce
 deffaut , nonobstant son grand
 âge , en s'accoutumant à écrire
 de la main gauche. En cet estat,
 toujours assis , il a continuelle-
 ment pris soins de ses affaires do-
 mestiques & de l'éducation de
 Monsieur son fils & de Mesie-

moiselles ses filles, qui sont encore dans un âge fort tendre. Tout le temps que ses affaires luy laissoient, après quelques devoirs de civilité, qu'il rendoit fort exactement porté en chaise, il l'employoit à prier Dieu, à lire ou à écrire; & on ne le trouvoit jamais desoccupé.

Il crut que pour se disposer à la mort, qu'il pensoit beaucoup plus proche, ce seroit une occupation plus sainte de traduire le traité du Cardinal Bellarmin de l'Art de bien mourir. Ce sçavant & pieux Cardinal n'avoit pas beaucoup travaillé cet ouvrage,

Q ij

188 MERCURE

Et Monsieur Hebert y trouvoit souvent à dire la justesse, qu'il aimoit sur toutes choses. Mais par ses soins il a donné à sa traduction une forme si régulière, et il y a mis tant de François qu'on ne trouvera pas son travail indigne de paroître, quoique depuis peu de temps on ait donné la traduction de cet ouvrage avec celle des autres Opuscules du Cardinal Bellarmin.

M^r Hebert a de plus traduit la lettre de saint Ambroise à la Vierge seduite ; et il y a mis tant de feu, qu'on aura peine à croire que ce puisse être l'ouvrage

d'un Septuagenaire. Il laisse encore traduit quelques morceaux d'histoire très-bien choisis : la fuite du Prince de Condé, écrite par le le Cardinal Bentivoglio, l'Histoire de la Treve de Flandre écrite par le même ; les raisons de la prise d'armes pour Cleves & Juliers ; la mort du Connestable de Bourbon, & la prise de Rome.

Je ne vous dis rien, Monsieur, du Roman de Zenobie en trois volumes ; qu'il avoit écrit en sa jeunesse, au temps où l'on aimoit ces fictions diffuses. Après son accident d'apoplexie il le mit entre les mains d'un pieux Ecclesiast-

190 MERCURE

rique, pour le brûler, plustost par délicatesse de conscience que par dégoût. Il y regnoit une severité de mœurs, qui corrigeoit les endroits passionnez, dont on remplissoit ces sortes d'ouvrages. L'on auroit pu épargner une piece en vers qu'on brûla aussi. Et le avoit pour titre le Ballet extravagant, & il l'avoit fait reciter à une Feste qu'il avoit donné.

Il s'estoit marié fort tard, déterminé à cet engagement par une ancienne estime & un ancien attachement pour son épouse, au moment qu'il vit qu'elle alloit

GALANT 191

être accordée à un autre. Elle est fille de feu M^r Gagne Trésorier de France, & sœur de Madame Raquet dont l'époux est aussi Trésorier de France.

M^r Hebert eut toujours une grande droiture & une exactitude extrême dans ses devoirs. Il en estoit même un peu sévère à l'égard des autres, & ne pouvoit souffrir qu'on remplît mal ses fonctions, ny qu'on sortit de la bienséance de son estat. Il s'en expliquoit quelquefois un peu sèchement. Il estoit bon ami & très sincère. Il avoit pour les pauvres beaucoup de charité. De

192 MERCURE

temps en temps il faisoit aux Hôpitaux des dons qui passoient en quelque sorte ses forces. Il vouloit que la charité fut éclairée, & n'aimoit pas qu'on entretint la faim des pauvres qui pouvoient travailler. Avec un bien médiocre il a toujours fait une figure fort honorable : jusqu'à la mort il a entretenu un équipage assez propre, & un nombre honneste de domestiques. La frugalité & le bon ordre ont toujours fourni à cette dépense, & il laisse ses affaires en tres-bon estat. Dans les emplois publics il gardoit une justice scrupuleuse. Jamais

mais personne n'a fait la repartition des Charges publiques avec plus d'équité. Elu deux fois Maire , il en a remply les devoirs avec la derniere ponctualité. Dans le temps du passage des Troupes il demouroit toute la journée à l'Hostel de Ville. Il gardoit inviolablement l'ordre qu'il avoit dressé pour les logemens , n'épargnant personne : & de crainte que quelqu'un ne s'avisast de détourner quelque billet, il les portoit sur luy tout arrangez. Les familles dévouées à sa maison n'estoient pas exemptes de logement ; & si elles estoient pau-

Juin 1703.

R

ures , il les dédommageoit par ses charitez.

Tant de bonnes qualitez avoient acquis à Mr Hebert l'estime & l'amitié de Mr l'E. vêque de Soissons , dont le goût est si exquis en matiere de probité & de littérature. Huit jours avant sa mort , ce Prélat estoit revenu de la Campagne exprés pour le voir.

Comme Mr Hebert avoit toujours eu une veneration rendre pour feu Mr son Pere , il a ordonné par son testament qu'on portât son cœur à Premontré dans le tombeau de ce digne Pere , qui

après avoir quitté sa Charge de Trésorier de France , & tous les autres embarras du monde , estoit allé passer dans cette solitude les dernières années de sa vie. Il y mourut dans une grande odeur de piété.

Après une vie aussi réglée & aussi chrestienne qu'a esté celle de Mr Hebert , vostre cher confrere , vous jugez , Monsieur , que sa mort a esté précieuse devant Dieu. Il a reçu sous ses Sacre- mens ; il a esté reconcilié plusieurs fois , & le jour mesme de sa mort. Pendant qu'on luy don- noit l'Extrême onction , il pria

R ij

196 MERCURE

le Prêtre de prononcer bien haut les prieres de ceste ceremonie. Il demandoit de temps en temps qu'on luy dit des paroles d'édification, ou qu'on recitast près de luy quelque priere. Il regardoit le Crucifix avec joye ; & il dit peu de temps avant sa mort, qu'à la vuë des souffrances de Jesus Christ, il falloit se réjouir de souffrir. Ainsi il est mort dans le baiser de Paix. Vous ferez, Monsieur, de ce memoire l'usage que vous trouverez à propos. Je le devois à l'amitié qu'avoit pour moy ce parfaitement honnestes homme ; & j'en tire le

plaisir de vous assurer que je suis, &c.

L'Auteur de cette Lettre ne la regarde que comme un simple Memoire , tant il est accoustumé à parler modestement de tout ce qu'il fait & à estimer peu les belles choses qui lui échapent , parce qu'elle ne luy coûtent pas beaucoup.

La Ville de Bordeaux vient de faire une grande perte , l'Eloge qui suit vous la fera voir. Le stile de cet ouvrage beaucoup plus élevé

R iij

198 MERCURE .

que le mien vous fera connoître que je n'ay aucune part à cet Article. Je vous l'envoie de la même maniere que je l'ay reçu. Il vient d'une personne distinguée par son mérite & par son esprit.

Messire Jean Baptiste le Comte Captal de la Treffne , Comte de Gouderville , premier President au Parlement de Bordeaux , mourut le dix septième du mois de May , dans la soixante quatrième année : Sa vie toujours réglée par la temperance , & par la sagesse , devoit



GALANT



luy faire esperer une plus
grande carrière, mais la grande
application aux affaires &
son zele pour le service du
Roy, & pour remplir toute
l'étenduë de ses devoirs
avoient tellement épuisé son
temperamment foible & dé-
licat que l'on peut dire qu'il
a esté martyr de sa dignité.

Quoy qu'il fust d'une des
plus Nobles & des plus an-
ciennes maisons de Guyen-
ne, & que ses ancestres eus-
sent toujours esté distinguez
par de grandes alliances &
par des emplois considera-

R. iij

200 **MERCURE**

bles , il estoit encor plus recommandable par son merite personnel que par sa naissance , puisqu'il possedoit toutes les qualitez d'un grand Magistrat , & d'un parfait Chrestien.

L'amour de la justice & de la verité qui estoit l'unique fin qu'il se proposoit dans toutes ses actions passa dans son cœur avec le sang de ses Peres. Il estoit né , doux , modeste , équitable , désintéressé , sincere dans ses paroles , fidele dans ses promesses , ennemy déclaré

GALANT 201

de la flaterie & du mensonge. Il avoit l'ame noble, & capable des plus grandes choses, des inclinations droites & vertueuses, un esprit de prudence & de sagesse, & une exactitude inflexible qui fut toujours la regle constante de ses jugemens.

Mais comme ce n'est pas assez pour un Juge d'avoir une exacte probité s'il n'a pas la capacité requise pour démêler les droits des Peuples, Mr de la Tresne avoit cherché par des études solides & laborieuses, tout ce qui pou-

202 **MERCURE**

voit luy donner une intelligence parfaite des loix : Il avoit pénétré si avant dans leur sanctuaire pour en mesurer toute la profondeur. Il en avoit concilié avec tant de discernement les contradictions apparentes ; & estoit si bien entré dans leur esprit ; qu'il estoit impossible de le surprendre par ces détours caprieux , & ces malignes subtilitez que l'avarice & la chicanne ont introduites dans les affaires. Sa profonde érudition perçoit tous les nuages de l'artifice & de la

diffimulation pour porter la lumiere de la Justice dans les plus sombres retraits de l'iniquité.

La sublimité de son esprit jointe à un naturel heureux & avide de tout sçavoir, ne luy permit pas de se borner à la seule étude du Droit qui comprend cependant tant de choses. Il se rendit familier tout ce qu'il y a de plus élevé dans la Religion & dans les plus hautes Sciences. mais il faisoit sur tout ses délices des belles Lettres dont il connoissoit si bien les délicates-

204 MERCURE

ses & les beautez. Ceux qui ont entendu ces graves discours qu'il prononçoit aux ouvertures du parlement dans lesquels il se dépeignoit luy même en donnant l'idée d'un Juge parfait , sçavent avec quel goût exquis il choisissoit les fleurs qu'il vouloit y repandre , & jusqu'à quel point de perfection il avoit porté cette éloquence douce , touchante , mais majestueuse , qui luy estoit naturelle & qui donnant un air de verité & de raison à tout ce qu'il disoit luy asscuroit un triomphe cer-

rain sur tous les cœurs. —

Toutes ces excellentes qualitez estoient encore relevées & annoblies par sa pieté solide , qui a toujours esté le caractere de sa Maison. Dieu seul à qui il appartient de sonder les cœurs , sçait avec quelle pureté & quelle sincerité celuy de ce grand Magistrat luy estoit consacré : Mais quelques foibles que soient les lumieres des hommes ; ils en peuvent juger sur la parole de Jesus Christ , par les fruits de benediction qu'il porta dès sa plus tendre jeu-

206 **MERCURE**

nessé, & qui estoient parvenus depuis long temps à une parfaite maturité. Tout ce qui pouvoit rendre la Majesté de Dieu plus respectable, la Foy plus victorieuse, la Religion plus florissante, la Charité plus recommandable, estoient les vertus cheries de cet homme de bien : l'innocence protégée, sa liberalité envers les pauvres, sa bonté compatissante aux afflictions des malheureux, ses Audiances favorables à leurs plaintes, son esprit toujours disposé à les soulager ;

l'uniformité de ses mœurs, sa constante devotion, ses discours pleins de zele, & d'édification, son attention respectueuse aux saints Mysteres, & les saints tremblemens dont il estoit saisi en approchant de l'Autel du Seigneur, sont des preuves indubitables de sa pieté vraiment chrestienne.

Un merite si generalement reconnu, & si conforme aux justes & pieuses intentions du Roy, ne pouvoit pas échapper aux lumieres de ce grand Prince, toujours attentif à

recompenser la vertu. Il nomma Mr de la Trefne premier President au Parlement de Bordeaux, après la mort de Mr Daulede son Beaufrere, avec ces marques d'estime & de bonté dont il accompagne toujours les graces. Comme Mr de la Trefne estoit né dans le sein de cette dignité, & qu'il en avoit toujours esté environné par ses Alliances, elle ne changea rien en luy; & il n'eut pour justifier le choix de Sa Majesté, qu'à continuër à vivre comme il avoit toujours vécu.

Jamais homme ne fut plus véritablement aimé, ni plus sensiblement regretté du Peuple dont il étoit le protecteur & le pere. Chacun crut avoir perdu en luy le chef, & le soutien de sa famille, chacun voulut luy rendre ses derniers devoirs & luy donner de pieuses marques de sa tendresse en assistant avec une pieté édifiante au Saint Sacrifice de la Messe que l'on celebra pendant deux jours sur deux Autels que l'on avoit dressez dans la salle où il estoit exposé. Le temps qui devore tout efface-

*Juin 1703.***S**

210 MERCURE

ra peut-être les marques sensibles de douleur que sa mort a causées, mais sa justice sera immortelle & sa mémoire vivra dans tous les cœurs tant qu'il y restera quelque étincelle d'amour pour la vertu.

Comme il estoit persuadé que la magnificence des funérailles alloit en quelque maniere contre l'ordre de Dieu, qui a voulu humilier l'homme en punissant par la mort son orgueil & sa vanité, il avoit souvent recommandé qu'on l'enterrât sans cérémonie. Mr le Marquis de la

GALANT 211

Trefne qui n'a pas moins
herité de ses vertus que de
son nom , & qui s'est toujours
fait un point de Religion de
respecter jusqu'aux moindres
paroles de Mr son pere , a
voulu suivre exactement sa
volonté dans cette occasion
comme dans les autres ; ainsi
son corps fut porté à la Mai-
son Professe des Jesuites dans
le tombeau de ses Peres avec
le moins d'éclat qu'il fut
possible. Les larmes sinceres
des Peuples qui le suivoient
en foule , les gemissemens
des Pauvres & les regrets de
S ij

212 **MERCURE**

tous les gens de bien, furent presque les seuls ornemens de sa Pompe Funebre. Il est vray que ce digne fils après avoir satisfait à la louable modestie de Mr son pere, a crû devoir aussi s'acquitter de ce qu'il devoit à sa dignité & aux vœux de toute la Province, en ordonnant un Service solennel qui sera célébré au commencement du mois de Juillet d'une maniere convenable à la place qu'occupoit ce grand Magistrat.

Monsieur de la Tresne avoit esté marié trois fois, il

avoit épousé en premières noccs Dame Marie Anne de Pontac, fille de feu Mr de Pontac premier President au Parlement de Bordeaux, de laquelle il a eu Messire Louis Arnaud le Comte, Marquis de la Trefne, Chevalier d'honneur au Parlement de Bordeaux. M^r le Marquis de la Trefne est fils, petit fils, ou arriere petit fils de cinq premiers Presidents aux Parlemens de Paris, de Toulouze, ou de Bordeaux, neveu ou arriere neveu de deux autres. M^r de la Trefne épousa en secon.

214 MERCURE

des noces Dame Catherine de Pontac, sœur de M^r le Marquis de Pontac, Capitaine aux Gardes, Chef du nom & armes de cette illustre maison, de laquelle il a eu Dame Olive le Comte de la Tresne, mariée à M^r le Marquis Damon, Lieutenant pour le Roy en Guienne au département de Bayonne. Dame Catherine le Comte de la Tresne, Religieuse de la Visitation à Bordeaux, Dame Anne le Comte de la Tresne, mariée à M^r le Marquis de Lalanne, fils de Mr le Marquis de La-

lanne, President à Mortier
au parlement de Bordeaux,
& Messire François Leon le
Comte de la Trésne Comte
de Gouderville,

En troisiéme nocces il épou-
sa Dame Anne de Cominges
fille de feu Mr le Comte de
Cominges, Chevalier des
Ordres du Roy, Capitaine
des Gardes de la Reine mere,
& Gouverneur de Saumur.
Toute la France connoist la
naissance, l'esprit & le mérite
de Madame la premiere pre-
sidente, l'estime & la bien-
veillance particuliere dont le

216 MERCURE

Roy, Madame la Duchesse de Bourgogne , & Madame l'honorent , font mieux son éloge que tout ce qu'on en pourroit dire.

L'Epitaphe qui suit , parut aussi tôt après la mort de Mr de la Tresne.

Le jour que la Parque inhumaine

Tramoit contre sa vie un funeste attentat ,

*Son courage au Palais le meine,
Voulant mourir debout en Prince
du Senat.*

*Vespasien disoit qu'un Prince doit
mourir debout. Suetone en sa vie.*
Messire

Messire Pierre Leger Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Prieur de S. Pierre de Gonor étoit un de ces dignes Ouvriers dont l'Evangile nous fait des portraits si avantageux : c'est de luy qu'on peut dire qu'il a soutenu tout le poids du jour & de la chaleur, puisque sa vie n'a été qu'un exercice continuel des vertus morales. Cet Abbé avoit pris ses degrez dans la Faculté de Theologie de Paris avec un applaudissement incroyable, & il les avoit re-

Juin 1703. T

218 **MERCURE**

ceus avec des distinctions qu'on n'accorde qu'aux gens d'un mérite reconnu : la connoissance qu'on eut de son mérite lui procura le Prieuré de saint Pierre de Gonor ; il est mort dans cet esprit de paix qui caractérise toujours la mort des justes.

Messire Guillaume Chanoine Prestre , Docteur en Theologie dans la Faculté de Paris, Prieur de saint Pierre d'Escottier, & de Meusniers Diocèse d'Angers est aussi decédé. L'on juge par la mort de ces deux excellents sujets de

la perte que vient de faire la Faculté de la Theologie de Paris : Ce sont de ces pertes que le temps même ne peut reparer. Mr Chanu avoit toujours esté appliqué aux fonctions de la qualité qu'il portoit avec cette attention à ses devoirs, & cette assiduité à l'étude qui fait le caractere des gens de Lettres. C'étoit une des colonnes de cette celebre Faculté: ses lumieres estoient pures, & ses avis estoient des decisions. L'on sçait la consideration qu'avoit pour luy Mr l'Evê-

T ij

220 **MERCURE**

que d'Angers, & qu'il n'a pas tenu à lui de l'employer dans son Diocèse : mais l'amour de l'étude a toujours attaché Mr Chanu à cette grande Ville, où l'esprit reçoit plus de culture que par tout ailleurs. Il est mort parfaitement resigné aux ordres de la Providence, & sa resignation qui avoit toujours particulièrement fait le fonds de sa Religion.

LA NYMPHE

DE LA RIVIERE D'YONNE,

présentée à S. A. S.

MONSIEUR LE DUC,

A Regenne, Maison de Campagne de M^r l'Evêque d'Auxerre, par M^r Martineau de Soleyne, lorsque Son Altesse Serenissime y passa le 16. de Juin en allant à Dijon tenir les États de la Province de Bourgogne.

Quelle Feste aujourd'huy ? quel concours sur mes bords ?

Tout y rit, on n'y voit que joye & que transports.

T iij

222 MERCURE

*Aux applaudissemens se mesle l'alle-
gresse*

*Le respect aux plaisirs , l'estime à la
tendresse.*

*Quelle réjouissance anime ces beaux
lieux*

*Que le cours de mes eaux, rend si de-
licieux ,*

*Où, sans faire à mon onde aucune
violence,*

*La nature se joue à marquer sa puis-
sance*

Dans le tour izolé de ce large canal,

*Où se plaist à couler mon liquide
cristal ?*

*Quelqu'un des Demi-Dieux vient-
il sur ces rivages*

*De sa presence auguste embellir ces
Boccages ?*

*Mais quel bonheur ity m'annoncent
les échos ?*

*Quel spectacle ! je vois sur ma rive
un Heros ,*

*A son brillant aspect peut-on le mé-
connoître ?*

*Ce Prince sçauroit-il cesser de le pa-
roître !*

*Par combien de vertus rehaussant
son grand nom*

*Donne-t-il de splendeur au beau sang
de Bourbon ?*

*Nayades , accourez à son heureux
passage*

*Luy rendre par vos vœux un legiti-
me hommage ,* [tez

*Et contempler en lui toutes les quali-
Des plus fameux Mortels que l'his-
toire ait vantez ,*

*Venez y découvrir , malgré sa mo-
destie ,*

*Des Princes les plus grands de quoy
faire l'envie ,*

T iij

224 MERCURE

*Un mérite au dessus de son sublime
rang,*

*Et des perfections plus nobles que
son sang,*

*Des talens pour la guerre & pour la
politique,*

*Tout ce que l'on admire, en une ame
heroïque,*

*Courage plus qu'humain, naissance,
piété,*

*Sentimens generaux, air plein de
majesté.*

*Considerant de près cette ame peu
commune*

*Plus illustre cent fois que sa haute
fortune,*

*Vous verrez les vertus toutes avec
ardeur*

*Entr'elles disputer l'empire de son
cœur;*

Et vous ne trouverez rien que de ma-

*Dans cet auguste cœur digne de vostre
estime ,*

*Où , par un avantage & rare & glo-
rieux*

Le Ciel a réuni tous ses dons précieux.

*Mais titres & grandeurs dont l'é-
clat l'environne*

*Vous avez moins de charme encor
que sa personne.*

*Quelle grace en parlant , & quelle
dignité !*

*Dans l'esprit , dans les yeux , que
de vivacité !*

*Tout répond dans ce Prince à sa no-
ble origine*

*Manieres , port , démarche , éloquen-
ce divine ;*

*Son genie excellent brille de toutes
parts ,*

*Quelle erudition ! Quel goust pour les
beaux Arts !*

226 MERCURE

*Favori de Minerve , & sçavante
& Guerriere*

*Se signalant toujours en sa double
carriere ,*

*De vaillance & d'esprit par mille
traits divers . [vers ?*

*Combien de fois a-t-il étonné l'Uni-
Que son cœur se plairoit à suivre en-
cor Bellone !*

*Quel plus ferme soutien , France ,
pour ta Couronne*

*Que le digne fleuron qui luy fait
tant d'honneur ?*

*Tu dois plus d'un triomphe à sa hau-
te valeur ;*

*Dont le Rhin me rendoit si souvent
témoignage*

*Lorsque près de ce fleuve exerçant
son courage*

*Par de frequens succès contre de fiers
guerriers*

GALANT 227

*Ce Heros y faisoit un amas de lau-
riers.*

*Victorieux en Flandre , on eust dit
que par charmes*

*La gloire estoit par tout attachée à
ses armes.*

*Quels exploits de bravoure à Stein-
kerque , où surpris*

*Il eut plutôt défait que vû les enne-
mis !*

*C'est là , que remplissant ses belles
de finées*

*Il s'acquit de nombreux & d'immor-
tels trophées :*

*Quand, pour sauver des lys les nobles
Etendarts ,*

*Il défioit la mort dans les plus
grands hasars , [pluye.*

*Et de plomb & de feux essuyant une
En butte à tous les traits , il prodi-
guoit sa vie ,*

228 MERCURE

*Lorsque que comme un Lion plein
d'un juste couroux.*

*Il faisoit tout plier sous le poids
de ses coups ,*

*Sa valeur laissant là de terribles
prodiges.*

*La Scène * chez Thetis me redit
ces prodiges.*

*Où la Gette * m'apprit qu'à
Nervvinde on a crû*

*Que Condé dans ce Prince ou
Mars avoient paru ,*

*Lorsqu'y forçant de l'Art les plus
rudes obstacles*

*Son bras en valut mille , & fit tant
de Miracles.*

** Riviere près de Steinker-
que.*

** Riviere proche de Nervvin-
de.*

GALANT 229

Et suivant de son cœur les nobles
mouvemens

Comme une Aigle , il vola vers les
retranchemens

Où le fer à la main , en s'ouvrant
un passage

A travers cent perils , & courant au
carnage

On vit dans ce Heros par la gloi-
re guidé

Ce que peut un Bourbon du sang
du grand Condé ,

Dont l'activité jointe à la vaillan-
ce extrême

Fait revivre l'Ayeul dans cet au-
tre luy même. [les Etats

Qui va faire connoître en tenant
Qu'il n'est pas moins habile au
Conseil qu'au combats ,

Que son discernement égale sa sa-
gesse ,

230 MERCURE

*Qu'il a d'intelligence autant que
de justesse ,*

*Qu'il porte dans son ame un fonds
de probité ,*

*De bonté , de douceur , d'honneur &
d'équité ,*

*Qu'il sçait en réglant tout par sa
rare prudence*

*Manier de Themis l'épée & la
balance.*

*Que là ne tolérant rien qui ne soit
permis*

*Les abus y seront ses plus grands
Ennemis.*

*Bourgogne , de ton Peuple * * **

*Ce Prince aura pour toy des entrail-
les de Pere ,*

*Et te fera sentir quel est ton heu-
reux sort.*

*D'avoir un Gouverneur d'un si puis-
sant support !*

GALANT 231

*Quel apuy pour tes droits ! Quel
zele à les deffendre*

*Que de bienfaits sur toy tu lay ver-
ras repandre !*

*Pendant que sa grandeur & son
intégrité -*

Sa moderation , son affabilité

*De tes Peuples feront l'honneur &
les délices.*

*Dryades approchez sous ses heureux
auspices ,*

*Quëillez tous vos lauriers pour luy
ceindre le front*

*Il en renâist assez sous les pas de
Bourbon ,*

*Comme il se plaist toujours à recher-
cher la gloire*

*De remporter par tout de nouvelle
victoire ;*

*Dans mes tranquilles champs il
sçait estre vainqueur ,*

232 MERCURE

*Engagnant de mon Peuple & l'esti-
me & le cœur.*

*Prince dont la valeur est comme l'ap-
panage ,*

*Qui porte sur ton front des Dieux la
vive image :*

*Durant les doux momens que tu se-
ras ici*

*Contente de mon sort sans envie ou
soucy*

*Quel droit n'aurai-je pas de dire en
cette Plaine*

*L'Yonne a ses Bourbons aussi-
bien que la Seine.*

*Tes regards en ces lieux font cesser
nos desirs.*

*Et nos cœurs dans toy seul trouvent
tous leurs plaisirs.*

*Tu ramenes icy les jours heureux
d'Astrée ;*

*Que mon bonheur n'est-il de plus
longue durée !*

*Mon eau par ses replis * desirant
t'embrasser*

*Prince , en t'environnant voudroit
bien t'arrester.*

*Que mon bonheur est court , Nymphes
quelles allarmes !*

*Son départ va bien-tost me faire
fondre en larmes ,*

*Et changer mes plaisirs en ameres
douleurs ,*

*Alors je rou'eray moins de flots que
de pleurs.*

* La Maison , les Jardins , &c.
le Parc de Regenne , sont dans
une presqu'Isle que forme la Ri-
viere d'Yonne :

L'Auteur de ces Vers est
fils de Mr le President Mar-
tineau d'Auxerre ; on n'a
peut estre jamais vû tant de

Juin 1703.

V

234 MERCURE

Poësie, & tant de Vers si bien
tournez dans un Ouvrage,
qui n'est qu'un coup d'essay:
je ne vous l'envoie pourtant
pas comme un ouvrage ache-
vé, il n'est pas également
beau par tout, toutes les ri-
mes n'en sont pas riches, &
il y a même plusieurs en-
droits, qui font connoître
que l'on a dit vrai, en assu-
rant que c'est un coup d'es-
sai; mais il y en a aussi dans
cet Ouvrage qui peuvent
passer pour des coups de maî-
tre, & selon toutes les appa-
rences l'Auteur a parlé juste,

lors qu'il a dit que la beauté de son sujet lui avoit fait ouvrir la veine ; d'ailleurs il ne faut pas s'étonner des beaux endroits , qui surprennent dans son Ouvrage les Tableaux où l'on n'a rien peint que de brillant & beau de sa nature , frappant toujours beaucoup plus que ceux dont les sujets sont moins éclatans, quand même ces Tableaux se trouveroient mieux peints. L'ouvrage de Mr Martineau receut de grands applaudissemens lors qu'il fut présenté, & le grand prince à qui il est

V ij

236 MERCURE

adressé, excita l'Auteur à cultiver les belles dispositions qu'il a pour la poésie, & c'est pour l'exciter aussi que je vous envoie son ouvrage; quoy qu'il n'ait pas toute la perfection nécessaire pour estre rendu public. L'Auteur a brillé en Prose dès l'année 1699. dans une harangue qu'il fit pour Monsieur le Prince de Conty.

Mr le Marquis de Lan-
mary presta le 18 Juin entre
les mains de S. A. S. Monsieur
le Prince le serment qu'il doit
au Roy pour sa Charge de

GALANT 237

Grand Echanfon de France.

Il fe nomme Marc Antoine
Front de Beaupoil de Saint
Aulaire , Marquis de Lan-
mary , il a pour 4^e Ayeul
Pierre de Beaupoil de Saint
Aulaire , Chevalier Seigneur
de Cousture , Selle & Ber-
roy , fecond fils de Jean de
Beaupoil de Saint Aulaire fe-
cond du nom , Chevalier de
l'Ordre du Roy , Seigneur de
Saint Aulaire , Baron de Sens.
Ternat , Mantat , la Grene-
rie , Areinges , &c. & de
Marguerite de Bourdeille. Ce
Pierre de Beaupoil de Saint

238 MERCURE

Aulaire épousa Catherine de Lauriere , Dame de Lanmary , ils ont eu plusieurs enfans ; dont l'aîné Antoine de Beaupoil de saint Aulaire, Chevalier de l'Ordre du Roy, Seigneur Baron de Cousture, Selle , Bertoy , Lanmary, Senchal de Perigord , épousa Jeanne de Bourdeille veuve du Comte de Riberac, l'aîné de leurs enfans fut Marc-Antoine de Beaupoil de saint Aulaire, Baron de Cousture, Seigneur de Lanmary , qui épousa Gabrielle d'Alegre, Dame de Chabannes , & de

GALANT 239

Forges , ils ont eu plusieurs enfans , dont l'ainé François de Beaupoil de Saint Aulaire, Marquis de Lanmary, a épousé Jacqueline d'Aubusson de la Feüillade , fille de Georges d'Aubusson , Comte de la Feüillade , & d'Olimpe Grain de Saint Marsault, veuve de Philibert de la Rocheaymond , Marquis de saint Mexant , duquel Mariage il n'y a point d'enfans : de sorte que ce François de Beaupoil de Saint Aulaire , Marquis de Lanmary a donné tous ses biens à Bon François de

240 MERCURE

Beupoil de Saint Aulaire,
Comte de Lanmary son qua-
rrième frere, Mestre de Camp
du Regiment d'Anguien, qui
époufa en 1661. Anne de la
Rocheaymont fille de Phil-
bert de la Rocheaymont,
Marquis de Saint Mexant,
& de Jacqueline d'Aubuffon
de la Feüillade, d'où font
nés Louis qui fuit, Henry
Louis Chevalier de Malte,
Antoinette Abbefse de Li-
gueux, Therefe & Elizabeth
Religieufes; & Marie Anne,
qui a époufé Meflire Louis
Chriftophe de Cugnac, Mar-
quis

quis de Giverfac.

Louis de Beaupoil de saint Aulaire, Marquis de Lanmarry, grand Echanfon de France, Capitaine Lieutenant des Gens d'Armes de la Reine, qui mourut l'année dernière en Italie, estoit un Seigneur d'une vertu & d'un merite distingué, il avoit épousé en 1681. Jeanne Marie Perrault, Dame Baronne de Milly en Gastinois, Augerville, Rouvre, &c. Ils ont pour enfans Marc Antoine Front, Henry Louis, François, & 4. filles,
Juin 1703. X

242 MERCURE

dont l'aînée est Religieuse.

Marc - Antoine Front de
Beupoil de Saint Aulaire,
Marquis de Lanmary, grand
Echanfon de France, qui
donne fujet à cet article, est
un jeune Seigneur bien fait,
& qui promet beaucoup.

Le Grand Maître de Mal-
thé ayant appris la mort de
Mr le Commandeur de The-
fan-Yenafque, Son Emi-
nence fit l'honneur de dire
à Mr le Chevalier Ricard en
prefence de toute la Cour,
qu'ayant égard aux services qu'il

luy avoit rendus, & à la Reli-
gion, elle ne pouvoit se dispenser
de les reconnoître, & ajoutant
que venant d'apprendre la vacance
de la meilleure Commanderie du
Prieuré de Toulouse, par la mort
de Mr de Thesau Venaſque, elle
l'en gratifioit. Cette maniere
de donner cette Comman-
derie affermée dix-huit mille
livres ſans que Mr le Cheva-
lier de Ricard l'eût deman-
dée, le toucha d'autant plus
que Son Eminence fit par là
connoître à toute la Cour
qu'elle approuvoit ſes ſervi-
ces, & au Public qu'elle n'a-

244 MERCURE

voit pas crû pouvoir délibérer sur une chose qui auroit pû faire toute l'attention de Malthe.

Mr le Chevalier de Ricard dit sur le champ à S. E. en la remerciant , *qu'il se devoïoit pour toujours à son service , & à celui de la Religion ; & qu'il la prioit de trouver bon qu'il demeurât toujours à Malthe.* Ce Chevalier écrivit en même temps à son pere pour le supplier d'écrire à Son Eminence *qu'il luy faisoit don de son fils pour vivre & mourir à son service.* Ce procédé qui part du fond d'un

cœur reconnoissant , fait voir un parfaitement honneste homme , c'est le caractere des veritables braves.

Je crois vous faire plaisir de vous envoyer une copie de la Patente qui a esté donnée à Mr le Chevalier de Ricard , les Curieux seront bien aises d'apprendre comment ces sortes d'expeditions se font à Makthe.

Frere Don Raimond de Perellos & de Rocafus par la Grace de Dieu , humble Maistre de la Sainte Maison de l'Hôpital S. Jean de Jerusalem , & de l'Ordre
X iij

246 MERCURE

*Militaire du Saint Sepulcre de
Nôtre-Seigneur , Gardien des
Pauvres de Jესus Christ. A nôtre
tres cher Religieux Frere en Jესus
Christ , Ange Sextus de Ricard ,
Chevalier dans nostre Venerable
Langue de Provence, & Gouver-
neur de nôtre victorieuse Cité, Sa-
lut. Vos vertus, vostre merite par-
ticulier, & les belles qualitez de
vostre esprit vous distinguent con-
siderablement, & vous rendent
recommandable auprès de nous
aussi bien que les services que vous
nous avez rendu, & à la Religion,
sur tout dans le Combat Com-
mandant d'une des Galeres de la*

ditte Religion, sous le nom de Saint
Jean Baptiste, ou la Magistrale,
Et principalement dans le Com-
bat du puissant Vaisseau Turc,
appelé la Sultane Benninghen;
armé de 70 piéces de Canon, que
vous avez attaqué le premier
avec un grand courage Et d'une
manière intrépide; Et que vous
avez vaincu glorieusement Les-
dits services Et ceux que vous
continuez de nous rendre avec
attachement, méritent que nous
vous accordions toutes les faveurs
Et bienfaits qui dépendent de
nous. Or comme par les Statuts
Et la vénérable Coutume de nostre

X iiij

248 MERCURE

Ordre, il dépend de nous tous les cinq ans, par le droit de nostre puissance, de pourvoir à nostre volonté dans tous les Prieurez de l'Ordre, d'une Commanderie vacante, celui de nos Freres pour qui nous avons de la bienveillance. A ces causes & à la consideration de vos merites, à ce nous mouvans, de nostre certaine science, & grace speciale, nous vous conserons, accordons, & donnons pour avoir soin pendant le temps de dix années entieres & completes & au delà à nostre volonté, & de nostre Conseil, nostre Bailage, ou Commanderie de la Ville,

GALANT 249

Dieu, ou de Castel Sarazin dans
notre Bricuré de Toulouse va-
cant & revolu à nôtre collation,
donaison, & ensiere disposition,
par le décès de feu Frere Charles
de Thesan Venasque, dernier &
legitime Commandeur & Posses-
seur de ladite Commanderie de la
Ville Dieu, ou du Castel Sara-
zin avec tous & uns chacuns ses
membres, terres, droits, & dépen-
dances qui luy appartiennent, ou
doivent appartenir de la même
maniere que ledit feu Frere Char-
les de Thesan Venasque l'avoir,
tenoit & possedoit, ou devoit l'a-
voir, tenir, & posseder, pour

250 MERCURE

l'avoir, tenir, posséder, gouverner, augmenter & en meliorer tant dans le spirituel que dans le temporel, dans le chef, & dans les membres, sous le droit d'Annate, & toutes les charges imposées pour nostre Tresor, ou qui seront imposées suivant l'usage comme aux autres Baillages & Commanderies dudit Prieuré payables régulièrement chaque année le jour & Feste Saint Jean Baptiste dans le mois de Juin, sans le droit de mortuaire & du vacant, & par dessus encore une pension annuelle de mille quatre vingt livres tournois qui nous est attribuée, coner.

GALANT 251

dée, & réservée par le pouvoir de nostredit Chapitre general, sur les fruits & revenus de ladite Commanderie de la Ville Dieu ou de Castel. SaraZin, & ce pour le supplement du quint de la valeur des fruits de ladite Commanderie, pour donner, accorder, & assigner à un ou plusieurs Freres à nostre volonté, autrement faite par vous de payer lesdits droits & pensions suivant l'usage & les Statuts de nos Chapitres generaux donnez en faveur de nostre Tresor, nous ordonnons que tout autre sera pourveu de ladite Commanderie, dans laquelle nous

252 MERCURE

vous établissons, & constituons, vous en confiant tout comme nous pourrions faire, la charge, le soin, le gouvernement, & l'administration, ensemble la deffense & le recouvrement de tous les biens & droits de ladite Commanderie, tant en deffendant qu'en demandant. C'est pourquoy nous ordonnons & commandons à tous & uns chacuns les Freres, Sœurs & Donnats en vertu de la sainie obeïssance, à tous les Vassaux & Sujets de ladite Commanderie, presens & à venir, qui nous sont soumis & à la Religion au serment de fide-

lisé & hommage qu'il vous obeissent , prestent aide , & conseil toutes les fois qu'ils en seront par vous requis , pour le profit & utilité de ladite Commanderie , &c.

Quoique le Roy eût résolu après la nombreuse promotion de Chevaliers de S. Louis qu'il fit l'hyver dernier de n'en point faire de particulier, & d'attendre une promotion générale à récompenser la valeur de ceux dont il decouvre tous les jours des actions qui font meriter la Croix de Saint Louis à ceux

254 MERCUER

qui les ont faites. S. M. dis-je, a bien voulu distinguer les anciens services de Monsieur la M^{te} Guerin Lieutenant de Roy, & Commandant aux Isles Sainte Marguerite, & l'ayant nommé Chevalier de Saint Louis, Sa Majesté en fit la ceremonie pour lui seul le lendemain des Fêtes de la Pentecôte. Quelque honneur que fasse la Croix de Saint Louis ; elle est infiniment plus glorieuse à ceux qui la reçoivent avec une si grande distinction.

Le Samedi des quatre

temps second jour de Juin,
Mr Paul François de Neuf-
ville de Villeroy, Licentié en
Sorbonne, Abbé de Fecamp,
Grand Vicaire du Diocèse de
Poitiers, & fils de Monsieur
le Maréchal du même nom,
receut l'Ordre & le caractère
de la Prestre des mains de
Mr l'Evêque de Poitiers dans
l'Eglise des Filles du Calvaire,
pour honorer la memoire de
son ayeule Antoinette d'Or-
leans, fille du Duc de Lon-
gueville, & veuve de Char-
les de Gondy, Marquis de
Belle Isle, laquelle ayant re-

256 **MERCURE**

noncé au monde dans sa virginité, & reçu du Pape Paul V. des Bulles qui l'établissoient Abbessé de Fontevrault où elle resta six mois, vint enfin par un sentiment de pieté à Poitiers, où s'estant retirée par devotion dans un coin de la Ville, elle fonda l'an 1610. la Congregation des filles du Calvaire, & y mourut l'an 1618. en odeur de Sainteté.

Le lendemain troisiéme de Juin feste de la Trinité; Mr l'Abbé de Villeroy chanta sa premiere Messe dans l'E,

glise des Dames de l'Abbaye de la Trinité en presence de Mr l'Evêque, qui en sa faveur accorda quarante jours d'Indulgence à tous ceux & celles qui pendant cette premiere Messe priroient Dieu pour les besoins de la Sainte Eglise Romaine, & pour la conversion des Heretiques. Monsieur l'Abbé de Villeroy fut assisté dans son premier sacrifice de Messieurs ses Confreres les Grands Vicaires Generaux du Diocese, dont deux, sçavoir Mr l'Abbé de Rochebonne, Comte & Cha-

Jun 1703.

Y

258 MERCURE

noine de saint Jean de Lyon, & Mr l'Abbé de Revol, faisoient à l'Autel les deux Maîtres de Ceremonies, habillez en Chappe, & deux autres, sçavoir Mr l'Abbé de la Salle, neveu de feu Mr de Saillant, ancien Evêque de Poitiers, & Mr l'Abbé du Singe, neveu de Mr l'Evêque d'apresent, servoient de Diaacre & de Soudiacre. Il y eût un grand concours de personnes de la premiere qualité de la Ville qui y assistèrent, admirant la pieté du Celebrant.

Mr l'Abbé de Villeroy s'étoit disposé à cette auguste action par une retraite de huit jours , ayant choisi la maison des Reverends Peres Jesuites pour y apprendre les ceremonies de la Messe , sans neantmoins changer de direction de son propre Confesseur, qui est un ancien Pere Minime en qui il a beaucoup de confiance , qu'il estime beaucoup , & qu'il a fait venir plusieurs fois durant sa retraite pour luy faire des confessions generales & particulieres , le consultant sou-

Y ij

260 MERCURE

vent sur les doutes de sa conscience pour se bien préparer à recevoir l'Ordre & le caractère de la Prestre.

Mr l'Abbé de Villeroy, après son premier Sacrifice, alla célébrer la Messe dans les Eglises des Religieux & Religieuses de la Ville qu'il estimoit le plus, se faisant un vrai plaisir de contenter les desirs de ceux qui voulaient entendre la Messe; il n'a point manqué de célébrer pendant l'Octave du très-saint Sacrement, après quoy il s'en est retourné en

suire chez les Cures de la campagne, il restera dans la mission jusques à la my-Aoust pour continuer ses fonctions de Grand Vicaire, & il n'y a point de doute qu'il ne s'en acquitte avec le même zèle qu'il a déjà, fait voir dans sa visite depuis Pasques jusques à la Pentecoste.

Mr de Vernage Docteur en Theologie, & Chanoine de l'Eglise Royale de Saint Quentin, a presenté depuis peu un Livre au Roy, intitulé *Relations sur divers faits de Morale & de Politique dédiées*

262 MERCURE

à S. M. Il dit à ce Prince, qu'il avoit travaillé à le rendre court , n'osant pas présenter à S. M. un gros Volume , ses momens estant trop chers pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, il ajouta que si l'Ouvrage estoit petit, il y avoit renfermé des matieres qui luy avoient paru dignes de son attention ; En effet rien n'est plus propre à nous faire rentrer en nous-mêmes pour nous délivrer de nos erreurs, & nous engager à connoître , & à pratiquer nos devoirs que les reflexions.

GALANT 263

L'Auteur de cet Ouvrage a
crû servir le public, en luy
donnant celles qu'il a fait sur
plusieurs sujets importants,
autant pour son instruction
particuliere que pour l'edifi-
cation de ceux qui se donne-
ront la peine de les lire. Mr
de Vernage a deja fait un
Livre de *Reflexions Morales &
Politiques* qui a esté traduit
en plusieurs Langues, & dont
on a fait plusieurs Editions,
ainsi que du *Traité de la Vie
parfaite*, qu'il a eu l'hon-
neur de presenter au Roy. Le
Livre qu'il vient de dedier à

264 MERCURE

S. M. se vend chez Mr Dupuy, rue saint Jacques à la Samaritaine.

On trouve chez le sieur Ribou Libraire, sur le Quay des Augustins, un nouvel Ouvrage qui doit se debiter au commencement de chaque mois, il est intitulé *Essais critiques de Prose & de Poësie*, l'honnêteté que l'Auteur a eu en parlant de moy m'empêche de m'étendre sur l'Eloge de son Livre, & me met dans la nécessité de n'en pas dire tout le bien que j'aurois inclination d'en dire, de crainte

crainte que mon témoignage ne parut un peu suspect : cependant je suis obligé de dire , pour rendre justice à la vérité , que cet Ouvrage sera tres-utile au public , si l'Auteur remplit ses engagements ; en effet , que seroit-ce , si on pouvoit parvenir à purifier le goût du public. L'Auteur des Essais Critiques paroît fort sincere : jamais la vérité ne fut moins captive que dans sa bouche ; il parle avec une liberté modeste : s'il m'est permis de me servir de ce terme des Auteurs vivans , &

*Juin 1703.***Z**

266 **MERCURE**

de ceux qu'un grand nombre de siècles separe de nous. Un hardi Censeur , mais discret , peut faire des biens infinis dans la Republique des Lettres : il faut des Esprits de ce caractère pour réveiller les autres. La littérature a ses âges , elle a ses accroissemens & ses diminutions , il est des temps de langueur où quelque aiguillon qui pique à propos , reveille l'esprit appesanti sous le joug de la matière. Les Caractères qu'on trouve dans ce Livre sont , dit-on , tres ressemblans , sur

tout celui de Mr de Deville
Maréchal , qui constamment
passe pour un homme d'un
goût bien épuré , on assure
que le Caractere de Mr le
Sage n'est pas moins naturel.
On trouve à la fin de ce pe-
tit Livre deux petits Ouvra-
ges qui interesseront bien des
gens , le Caractere des an-
ciens Philosophes ne plaira
pas moins. L'on doit souhai-
ter que l'Auteur continuë un
dessein si agreable & si utile
aux gens de Lettres , je dis
utile par l'érudition qui y est
semée avec beaucoup d'az

Z ij

268 MERCURE

gréement , & de variété.

Le spirituel Auteur de la vie du Tasse , imprimée à Paris en 1690. vient de donner au Public un petit Ouvrage qui en a esté reçu avec de grands applaudissemens. C'est le *Dialogue des Animaux* , qu'on trouve aussi chez le Sieur Ribou. Ceux qui ont lu ces petits entretiens où la nature est si bien peinte , les ont jugé tres comparables aux Fables de Phedre & à celles de la Fontaine , tout est naturel dans

les unes & dans les autres, & tout y respire si fort l'heureuse simplicité des premiers temps & y est si bien tiré d'après la pure nature, qu'on fait naturellement, en les lisans, la comparaison de ces premiers Siecles où l'Innocence & la Justice n'estoient pas encor entierement profcrites de la terre, avec ceux-cy où toutes les démarches de l'homme, son langage, ses sentimens & enfin tous les mouvemens qu'il se donne font juger de la duplicité de son cœur. Dans ces temps

Z iij

270 MERCURE

heureux où l'on donne un langage aux animaux , l'empire des Passions n'estoit pas estably , elles estoient encor assujeties à celuy de la raison ; & il semble que l'on n'a imposé silence à ces petites creatures que pour leur ôter le droit de corriger les hommes par la simplicité de leurs conseils , il ne semble pas moins que l'Auteur de ces *Dialogues* ne leur rend aujourd'huy la parole que pour faire la guerre aux passions : en effet on trouve dans la moralité de ces petits Con-

tes une critique tres judicieuse des mœurs corrompues du - Siecle où nous vivons ; on y trouve une fine Allegorie sous laquelle est caché le Portrait fidelle du cœur de l'homme ; & on reconnoist bien aisément que l'étude du cœur humain est une de celles à laquelle il s'est le plus attaché. Cet Auteur est d'une réputation bien establie, il tient un rang considerable dans la Republique des - Lettres, & son nom y est fort celebre ; on doit s'attendre de voir sortir de sa plume

Z iiij

272 MERCURE

quelque ouvrage d'une grande solidité lorsqu'il voudra se donner le soins en mettant ses lumieres en usage.

En attendant que je vous donne la suite de ce qui s'est fait en Italie depuis ma derniere Lettre, je vous envoie l'estat des Troupes qui composoient les deux Armées au commencement de la Campagne, l'estat de celles qui furent distribuées dans tous les postes où l'on jugea à propos d'en mettre.

A R M E'E
DE MONSIEUR LE DUC
DE VENDOSME.
INFANTERIE.

Bataillons.

Piedmont.	3
Bervick.	1
Surville.	2
Sourches.	1
Sault.	2
Bourk.	1
Dillon.	1
Lionnois.	2
Galmois.	1

274 MERCURE

Auvergne.	2
Bresse.	1
La Marine.	3
Anjou.	2
Fitgerard.	1
Vaisseaux.	3
Vendôme.	1
Medoc.	1
Bassigny.	1
Bourgogne.	2
Beaujolois.	1
L'Isle de France.	1
Perche.	1
Bertelot premier Bataillon.	1
Soissonnois & Grancey.	2
Royal Artillerie.	1
Total.	38

CAVALERIE.

Escadrons.

Brabant.	3
Flandre.	3
Colonel General.	3
Cuirassiers.	3
Carabiniers.	4
Anjou.	2
Bourbon.	2
Du Trone.	2
Villeroy.	2
Sully.	2
Usez.	2
Ruffey.	2
Esclainvilliers.	2
Bartillat.	2

276 MERCURE

Fourbin.	2
Biffy.	2
Bouzoles.	2
Vuilez.	2
Desclos.	2
Cappy.	2
Montperroux.	2
Courlandon.	2
Broglia.	2
Mauroy.	2
Dourches.	2

DRAGONS.

Escadrons.

Dauphin.	3
D'Estrades.	3
Duheron.	3

GALANT 277

Lautrec.	3
Seneterre.	3
Verac.	3
Languedoc.	3
Total.	72

A R M E E

DE MONSIEUR LE PRINCE

DE VAUDEMONT.

INFANTERIE.

Bataillons.

Normandie.	3
Limousin.	2
Bretagne.	1

278 **MERCURE**

La Sarre.	1
La Ferre.	1
Royal la Marine.	2
Mirabau premier Bataillon.	1
Maulevrier.	2
Angoumois.	1
Tournaisis.	1
Perigord.	1
Cambresis.	1
Vivarés.	1
Solre premier Bataillon.	1
Croüy.	1
Bugey.	1
Labour.	1
	22

CAVALERIE**ET DRAGONS.***Escadrons.*

Quelus.	7
Piedmontois.	12
Commissaire General.	3
Royal Roussillon.	3
La Reine,	3
Dauphin.	3
Villiers.	3
Espinchal.	2
Boselly.	1
Rennepont.	2
Rassé.	2

280 MERCURE

Simiane.		2
Melun.		2
Total.	Bataillons.	22
Et Escadrons.		41

ETAT DES GARNISONS pendant la Campagne.

ETAT *de la Garnison de Mantoue.*

Montferrat.	I
Flandre à Marmirole.	I
Beauce.	

GALANT 281

Quercy. I

Miromenil. I

Second Bataillon de Solre.

Cavalerie dans Mantoüe.

Narbonne, 1. Compagnie.

Bozelli, 2. Compagnies.

Governolo.

Gastinois 2. Compagnies.

Borgoforte.

Un Détachement, 150. hommes.

Goïto.

Cottantin, Bataillon 1.

La Volta.

Forest, I

Castiglione.

Tirache, 2

Castel. Geoffré.

Anjou, Cavalerie, Compagnie 1

Bozzolo.

Mirabeau, second bataillon &

Compagnie 9

Juin 1703.

A a

282 MERCURE

Marcaria.

Même bataillon de Mirabeau ,
Compagnie I

Sabionnette.

Morangis , second bataillon &
Compagnie I

Viadana.

Morangis , second bataillon ,
& Compagnie 6

Guaftalla.

Albigeois , I bataillon.

Regio.

Morangis , premier bataillon.

Canette.

Second bataillon de Mirabau ,
Compagnie I

Gazzolo.

Deux Compagnies du second
bataillon de Mirabau.

Modene.

Tirache & Vauges , 2. bataill.

GALANT 283

Rubiera.

Un Détachement , de 50 homm.

Bastia.

Bigorre , un bataillon.

Bonporto.

Ponthieu , un bataillon.

Cremone.

Douze Compagnies du second
bataillon de Berthelot.

Carpi.

Deux bataillons d'Albigois.

Ustiano.

Douze Compagnies de Berthe-
lot.

*Recapitation de l'Armée
de M^r de Vendosme.*

38. Bataillons , & 77. Esca-
drons.

*Recapitation de l'Armée
de M^r de Vaudemont.*

27. Bataillons & 41. Escadrons.

A a ij

284 MERCURE

Le tout fait 86. Bataillons
& 118. Escadrons.

Sans compter le Blocus de
Bersello , qui est composé des
Troupes du Milanez & de la
Cavalerie de l'Etat, faisant près
de 5000. hommes.

La Lettre qui suit est d'un
Capitaine de Vaisseau de l'Es-
cadre de Mr de Coëtlogon.

*Nous partîmes de Brest le 13.
May avec cinq Vaisseaux du Roy ,
commandez par Mr le Marquis de
Coëtlogon, le Chevalier du Palais ;
le Commandeur d'Ailly, le Mar-
quis de Chasteaurenault, & Mr de
Mons. Le 22. sur les huit heures
du matin estant par le travers de
la riviere de Lisbonne , nous décon-*

vrîmes sur le vent à nous une Flotte de plus de cent Voiles , qui se trouva celle de Saint Huval.

Mr de Coëtlogon arriva sur elle en ordre de Bataille pour la reconnoître & l'attaquer.

Lorsque nous fûmes à distance de bien distinguer leurs forces , nous vîmes cinq Vaisseaux de guerre qui se mirent en ligne & en panne , faisant passer toute la Flotte sous le vent d'eux pour la couvrir. Ces Vaisseaux estoient en ligne en cet ordre , le Rotterdam avoit la teste , le Roefendal le suivoit , le Beschermer estoit le troisième , le Muydamberg qui estoit le Commandant marchoit après , & le Gasterlandfermoit la ligne.

Nostre ordre estoit ainsi , le Chevalier du Palais avoit la teste ,

286 MERCURE

Mr de Mons le suivoit ; ensuite marchoit le Marquis de Coëtlogon , qui estoit suivi par le Marquis de Chasteaurenault ; & le Commandeur d'Ailly fermoit nostre ligne. Nous fûmes sur les Ennemis en cet ordre , le Chevalier du Palais attaqua le Rotterdam ; Mr de Mons le Rosendal ; le Marquis de Coëtlogon laissa le Beschermer , qui estoit le troisiéme Vaisseau , pour attaquer le Muydamberg , parce que c'estoit le Commandant ; & le Marquis de Chasteaurenault attaqua le Gasterlandt , qui estoit le dernier. Les Vaisseaux du Roy ne tirent point qu'ils ne fussent à la portée du pistolet des ennemis , que l'on ne jugea pas à propos d'aborder de crainte de se rompre ou se démâter les uns & les autres , le vent estant tres-fort

Et la mer si grosse que les Vaisseaux du Roy qui estoient au vent ne purent se servir de leur premiere batterie. Les ennemis qui estoient sous le vent se servirent des leurs pendant tout le combat. Il se fit un grand feu de part & d'autre ; mais sur tout des Vaisseaux du Roy.

Après une heure de combat , les ennemis ayant fait porter leurs voiles , Mr de Coëtlogon voyant plusieurs de ses manœuvres coupées , & craignant de se trouver hors d'estat de pouvoir manœuvrer dans la suite si l'Ennemy lui en coupoit encor , il prit le party d'aborder le Commandant , mais son Vaisseau n'ayant pu gouverner assez viste , plusieurs de ses manœuvres estant coupées , comme je l'ay déjà marqué , il ne put executer son dessein , ayant manqué

288 MERCURE

l'abordage , il revira ensuite sur le Vaisseau , & le combatit toujours de fort près. Le Commandeur d'Ailly n'ayant point eu de Navire à combattre dans le commencement de l'action, serra le plus près qu'il pu , le Marquis de Chasteaurenault pour pouvoir tirer sur le Gasterlandt qu'il combattoit. Après une heure de combat le Gasterlandt ayant mis des voiles , le Marquis de Chasteaurenault prit le parti de l'aborder par les mêmes raisons qui avoient engagé le Marquis de Coëtlogon de le faire , mais le Capitaine de ce Vaisseau mit si promptement toutes ses voiles sur le masts que le Marquis de Chasteaurenault ne put éviter de le dépasser un peu, ce qui donna lieu au Commandeur d'Ailly de se mettre en sa place par son travers,
le

le Marquis de Chasteaurenault voyant le Commandeur d'Ailly en cette situation , lui laissa le Vaisseau à combattre , quoy qu'il l'eust déjà fort maltraité , & mit des voiles pour aller au Beschermer , que personne n'avoit attaqué , pour les raisons qui sont marquées cy-dessus , il le joignit bien-tost & après quelques coups de canon , il l'aborda , mais l'abordage ne tint pas , les deux Vaisseaux s'estant donc un peu separez , le Marquis de Chasteaurenault qui songeoit à le raborder & manœuvroit pour cela , s'aperçut que le feu estoit dans la sainte Barbe de ce Vaisseau , ce qui l'enfit éloigner un peu , sans pourtant cesser de tirer du Canon & de la Mousqueterie sur luy. Ce feu estant éteint il manœuvra de nouveau pour l'a-

Juin 1703.

B b

border ; mais voyant qu'il ne tiroit presque plus , il luy fit crier de se rendre , ce qu'il fit , ne pouvant pas tenir d'avantage. Un moment après que le Beschermer fut rendu , le Gasterland amena son Pavillon & se rendit aussi , le Commandeur d'Ailly qui combattoit ce Vaisseau , le voyant rendu , alla attaquer le General des Ennemis qui se trouva près de luy , s'estant un peu éloigné du Marquis de Coëtlogon dans les mouvemens qu'il avoit fait pour éviter son abordage , un gros Vaisseau ne pouvant se manier aussi promptement qu'un de cinquante Canons : cependant le Chevalier du Palais qui s'estoit toujours battu à la portée du pistolet avec le Rotterdam , s'en rendit enfin le maître après plusieurs differences manœuvres , ce Vaisseau amena le

Troisième. Mr de Mons qui avoit attaqué le Rasendalt après un long combat fut obligé de l'aborder, ce qu'il ne fit pas sans peine, ce Vaisseau ayant touché plusieurs fois l'abordage, mais l'ayant enfin abordé, il fut enlevé l'épée à la main.

Pour lors il ne resta plus que le Commandant qui se deffendoit toujours très vaillamment contre le Commandeur d'Ailly, quoy que son Vaisseau fust criblé des coups qu'il avoit reçus du Marquis de Coëlogon. Enfin après quelques bordées, son grand mast estant tombé, il amena & se rendit en si méchant estat qu'on a esté obligé de le brûler, n'ayant pu le sauver.

Le vent estoit si fort & la mer si grosse qu'il fallut le reste du jour pour amarrer ces Vaisseaux, dont la

Bb ij

292 MERCURE

pluspart se trouvent si maltraités qu'on eut beaucoup de peine à les sauver. Cela donna le temps à la Flote qui avoit toujours forcé de voiles pendant le combat de s'éloigner hors de vûe. Si le temps eust esté plus maniable, il est certain que l'on en auroit pris la plus grande partie, parce que le combat eust bien moins duré & qu'on auroit amariné plus promptement les Vaisseaux de guerre. Voicy les noms & la force des Vaisseaux ennemis qu'il est nécessaire que vous sçachiez, pour bien entendre le détail que je vous envoie.

NOMS DES VAISSEAUX
selon leur ordre de bataille, avec le nombre des

GALANT 293

**hommes & des Canons
dont ils estoient montez.**

Le Rotterdam.

Canons. 46

Hommes. 180

Le Rosendale.

Canons. 32

Hommes. 143

Le Bescherm.

Canons. 48

Hommes. 200

Le Muydamberg , Comman- dant.

Canons. 50

Hommes. 220

Le Gasterland.

B b iij

294 MERCURE

Canons.

46

Hommes.

190

Quoy que les Vaisseaux du Roy soient plus gros, & montez de plus gros Canons que ceux des Ennemis, on peut dire que la partie estoit égale dans le Combat, puisque les Vaisseaux de Sa Majesté ne se sont point servis de la batterie d'embas.

La Lettre qui suit est aussi d'un des Commandans des cinq Vaisseaux du Roy.

A Toulon le dix Juin 1703.

Nous sçavez que nous partîmes de Brest le 13 de l'autre mois, nous trouvâmes quelques Vaisseaux sur nostre route que nous jugeâmes Corsaires ne leur ayant point parlé. Le 22. à huit heures du matin allant par le travers de Lisbonne nous découvrimus une Flote de plusieurs Vailles c'estoit celle de saint Hubal, composée pour la plus grande partie d'Hollandois chargez de Sel. Il y avoit aussi quelques Anglois qui venoient de Lisbonne. Nous allâmes d'abord sur elle, & estant à portée de les bien reconnoistre, & d'en estre pareillement connus; nous vîmes cinq Vaisseaux de guerre Hollandois, qui se mirent en ligne,

Bb iiij

296 MERCURE

& qui firent passer toute la Flote
 sous le vent d'eux pour la courir,
 Nous estions pareil nombre de Vais-
 seaux du Roy qui allâmes les atta-
 quer : Ils furent tous pris après
 beaucoup plus de resistance que nous
 ne nous y attendions. Quatre de ces
 Vaisseaux sont de quarante-six à
 cinquante Canons, & le cinquième
 est de trente-deux ; on a esté obli-
 gé de brûler le Commandant, qui
 estoit si maltraité qu'il a esté im-
 possible de le sauver : Les autres
 estoient pareillement en fort méchant
 estat, & particulièrement celui que
 j'ay pris. Le temps du Combat &
 celui qu'il nous falut pour amari-
 ner ces Vaisseaux, a donné lieu à
 la Flote de s'éloigner de nostre veüe,
 le mauvais temps qu'il faisoit
 leur a fort aidé en cette occasion :

*s'il avoit fait beau les Vaisseaux de guerre auroient esté plutôt pris, & nous aurions encore eu le temps de prendre une partie de la Flote. Le Comte de VValstein Ambassadeur de l'Empereur à Lisbonne, estoit sur le Vaisseau Commandant, avec un Envoyé de Mayence à la Cour de Madrid, qui s'en retournoient en Allemagne. Nous leur faisons faire un chemin qu'ils n'avoient pas compté de prendre. Le Comte m'a dit qu'il estoit fort de vostre connoissance, & de celle de Madame de * * *, il est homme de beaucoup d'esprit, & de fort bonne compagnie. Le 25. nous passâmes devant Cadix; d'où il nous vint un Bateau qui ne nous apprit rien de particulier de ce lieu, où tout estoit fort tranquille, on n'y parloit*

298 MERCURE

point d'Ennemis. Le 29. étant devant Malgue, nous prîmes un petit Vaisseau Anglois de vingt Canons qui venoit de Venize, & qui ne nous apprit rien de nouveau, Nous avons laissé dans ce lieu trois Vaisseaux du Roy commandez par Mr. de Champigny, & qui ne doivent pas estre, fort long-temps sans arriver icy. Nous avons trouvé quelques Corsaires dans cette Mer que nous n'avons pu joindre. Voilà Mr. un fidal compte de nôtre Campagne.

Mr. Chabert Capitaine de Vaisseau arriva à Toulon, le même jour que Mr. de Coëtlogon y amena les Vaisseaux Hollandois, & y parut



GALANT



avec sept Prises, dont il y en a une estimée cent mille écus. Il est beau de voir arriver dans le même jour onze grosses prises faites sur deux Nations qui se sont attribué l'Empire de la Mer, & qui n'ont jamais eu le plaisir de faire ensemble un aussi grand nombre de Prises à la fois & d'en voir arriver autant dans leurs Ports.

Voicy encore l'Extrait d'une Lettre écrite par le premier Capitaine du Vaisseau que montoit Mr le Che-

300 MERCURE

valier de Coëtlogon.

Je ne vous envoie de cette Lettre que ce qui n'est point marqué dans les autres Relations.

Par le travers de Rose ce 7. Juin

1703.

Nous avons perdu de notre Vaisseau le Chevalier de Mauvroid Capitaine en second que nous regrettons beaucoup ; il fut emporté d'un coup de Canon dans le moment que nous allions pour aborder le Commandant : Nous avons aussi eu quatre hommes de tuez , & dix-sept de blessez , & un pareil nombre à peu près dans chacun de nos Vaisseaux. Les Ennemis en revanche

ont eu quatre-vingt hommes de tuer
 & deux cent de bleſſez. Le Com-
 mandant a eu l'épaule emportée,
 & un autre Capitaine a eſté bleſſé
 d'un coup de Mouſquet. On a trouvé
 parmi les Priſonniers, Mr le Com-
 te de VValſtein Ambaſſadeur de
 l'Empereur à la Cour de Portugal,
 & un Envoyé de Mayence; le pre-
 mier eſt homme de conſideration Che-
 valier de l'Ordre de la Toiſon d'or
 & de beaucoup d'eſprit. Nous les
 avons à bord; & Mr de Coëtlogon
 les traite tres-honorablement. Du
 depuis nous avons paſſé dans la
 Méditerranée, où nous avons encore
 fait une petite priſe d'un Vaiſſeau
 Anglois de vingt Canons.

Rien ne prouve mieux

302 MERCURE

la bonté d'un Livre que le grand nombre d'Editions qu'il s'en fait : on vient de donner la cinquième du Livre intitulé, *Stances Chrestiennes sur divers passages de l'Ecriture sainte & des Peres*. Cette dernière Edition est revue, corrigée, & augmentée considérablement de plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers. Monsieur Testu de l'Académie Française, Abbé de Notre Dame de Belval, & Prieur de saint Denis de la Chartre, est Auteur de ce Livre. Il ne me reste plus rien à vous dire

après vous l'avoir nommé, & je crois que vous n'êtes présentement pas moins persuadé que moy de la bonté de cet Ouvrage. Il se vend chez Mr le Clerc, rue saint Jacques, proche Saint Yves, à l'Image Saint Lambert.

Les sieurs Jean & Michel Guignard Libraires, demeurant rue saint Jacques, à l'Image Saint Jean, viennent de donner au Public, un Livre divisé en deux Volumes, & qui a pour titre, *Traité de l'Indult du Parlement de Paris, ou du Droit que le Chancelier*

de France, les Presidents, Maîtres des Requestes, Conseillers & autres Officiers du Parlement de Paris, ont sur les Prelatures seculieres & regulieres du Royaume, en vertu des Indulges accordez par les Papes Eugene IV. Paul III. & Clement IX. aux Rois Charles VII. François I. & Louis le Grand.

Cet Ouvrage est de Mr Cochet de Saint Valier, President des Requestes du Palais, & toute l'œconomie en est renfermée en dix Chapitres. Le premier est une Histoire abrégée des differens

Indules, passagers, ou perpe-
tuels , donnez au Parlement
de Paris, depuis le regne de
saint Louis jusqu'à celui de
Louis le Grand. Dans le se-
cond , on explique particu-
lierement les dispositions de
l'Indult perpetuel , dont le
Parlement jouit à present ; sa
naissance sous Charles VII.
& ses Ampliations sous Fran-
çois I. & sous Louis XIV.
Le troisieme apprend à con-
noître les principaux Carac-
teres de l'Indult , les motifs
du bienfait du saint Siége , &
plusieurs points generaux qui

Juin 1703.

Cc

306 MERCURE

le concernant , y sont aussi expliqués. Les sept autres Chapitres partagez en différens Paragraphes, roulent sur des matieres tres utiles , & particulieres à l'Indult ; de sorte que ce traité interesse tous les Officiers du Parlement de Paris qui ont droit d'Indult ; ceux par qui ils les font tenir , & les Evêques , Abbez , Prelats , Chapitres , & Communautéz qui ont des Benefices à conferer.

Les mêmes Libraires ont donné dans le même temps une cinquième édition d'un

GALANT 307

ouvrage intitulé *Maxime du Droit Canonique de France*. Il est de feu Mr du Bois, celebre Avocat au Parlement, & il a esté enrichi de diverses observations tirées des Conciles, des Peres, de l'Histoire Ecclesiastique, des libertez de l'Eglise Gallicane, & des décisions des Cours & des meilleurs Auteurs. Par Mr Simon, Assesseur en la Maréchaussée, Conseiller au Presidial de Beauvais. On trouvera plusieurs augmentations considerables dans cette derniere édition.

C c ij

308 MERCURE

M^r Bercy qui a gravé & donné au Public la Carte du Duché de Mantoue , & celle du Duché de Ferrare, du Pere Placide Augustin déchauffé, Geographe du Roy, & qui debite depuis peu la Carte du cours du Danube du mesme Auteur, vient de donner encore celle du Theatre de la guerre dans les Cercles de Baviere , de Souabe , & de Franconie , & donnera dans peu celle du Milanez, de la suite du cours du Pô , aussi du Pere Placide.

Mr Bercy demeure rue S.

Jacques, devant la Fontaine
de S. Severin à la Princesse
de Savoye.

Le Jeudi 30. du mois de
May Mr Fagon premier Me-
decin du Roy, vint sur les dix
heures du matin aux Ecoles
de Medecine présider à une
These soutenue par Mr Geoff-
roy, Bachelier de la Faculté,
& l'un des Associez à l'Aca-
demie Royale des Sciences.
Mr Boudin premier Medecin
de Monseigneur le Dauphin,
avoit commencé la These au
nom de Mr le premier Me;

310 MERCURE

decin qui estoit à Meudon, d'où il ne pût partir qu'après le lever du Roy. Il fut reçu en arrivant aux Ecoles, à la portiere de son Carosse par Mr Vernage, Doyen de la Faculté, accompagné d'un grand nombre de Docteurs, qui le conduisirent jusques dans la Chaire, d'où Mr Boudin descendit pour luy donner sa place. Mr le premier Medecin estoit en Robe de Conseiller d'Etat, portoit sur son épaule, le Chaperon d'Ecole, lacé, herminé, & le Bonnet carré sur sa teste, comme

GALANT - 311

Docteur de la Faculté. Il fut reçu avec tous les Eloges, & toutes les marques de distinction, que la Compagnie pût imaginer pour lui témoigner sa joye. Tous les Docteurs à qui il restoit encore à disputer quand il arriva, marquerent par des discours pleins de zele & d'érudition, combien ils se sentoient honorez de voir parmi eux un homme de son mérite, venir avec tant de bonté & d'humanité s'acquitter des devoirs de simple Docteur, & présider à son rang comme le dernier de la

312 **MERCURE**

Compagnie. Mr Emmerés se distingua parmi tous ceux qui en témoignèrent leur reconnaissance. Il complimenta Mr Geoffroy sur sa Thèse, l'une des plus belles & des plus savantes qui eût encore paru dans les Ecoles. Il lui fit remarquer avec combien de raison il avoit avancé, qu'un habile Medecin devoit estre parfaitement instruit de la Chymie & des Mécaniques; puisque celui qu'il avoit l'honneur d'avoir pour son President, s'étoit si avantageusement distingué dans ces deux sciences

sciences. Que c'étoit à ce me-
rite supérieur qu'il estoit re-
devable de l'élevation où l'a-
voit porté le plus grand Roy
du monde, en lui confiant le
depost précieux de sa santé;
qu'il n'employoit tout le cre-
dit & l'autorité de sa Charge,
que pour porter la Medecine
à sa dernière perfection, &
à former dans la Faculté par
une noble émulation des su-
jets dignes de lui succéder. Il
fit souvenir la Compagnie des
alarmes que lui avoit don-
nées la dernière maladie de
Mr le premier Medecin, &

Jun 1703.

D d

314 MERCURE

en même temps de la fermeté avec laquelle il avoit soutenu l'opération de la Pierre, relevant par son courage ceux qui travailloient à le rendre à la vie, avec toute l'adresse de l'art, mais en même temps avec toute l'inquiétude que leur donnoit l'importance de la personne, & la délicatesse de son tempérament. Enfin il acheva son discours en exhortant la Compagnie à mériter la glorieuse protection qui leur étoit accordée par un si illustre Chef, & il finit la dispute en peu de pa-

rotes. L'Université vint en Corps prendre séance à cet Acte, & voulut marquer en y assistant, la joye qu'elle avoit de voir un si digne sujet présider en personne à un de ses Exercices. Le sieur Geoffroy répondit avec tout l'esprit, & tout le sçavoir possible aux arguments qui lui furent proposez, & Mr le premier Medecin finit la These selon la coutume, en recommandant à la Faculté de se souvenir de son Bachelier, lors qu'il faudroit luy destiner dans la distribution des

D d ij

316 MERCURE

lieux une Place proportionnée à son mérite. Il fut reconduit ensuite à son Carrosse par Mr le Doyen , & toute la Compagnie qui se pressoit en foule autour de luy , & il quitta les Ecoles avec des acclamations de joie qui luy firent un véritable plaisir. Depuis Fernel la Faculté n'avoit pû voir aucun premier Medecin luy faire l'honneur de présider à ses Actes , & on peut dire aussi que depuis ce grand Personnage aucun de ses Successeurs n'avoit mérité par aucun en-

droit d'entrer en comparai-
son avec luy.

Mr Nolin Geographe or-
dinaire du Roy eut l'honneur
de presenter à Sa Majesté sur
la fin du mois de May, der-
nier une grande Carte qui a
pour titre, *Carte pour la guerre
dans les Pays Bas*. Le Roy
l'honora de son approbation.
Il eut aussi l'honneur de pre-
senter la même Carte à Mon-
seigneur le Duc de Bourgo-
gne avant son départ. Cette
Carte qui est dediée à ce
Prince, contient les cours
des Rivieres du Rhin depuis

D d iij

318 MERCURE

Bonne , & de la *Meuse* depuis *Charleroy* jusques à leurs embouchures dans la *Mer d'Allemagne* , formant les *Iles de Bommel & de Beuv* &c. & baignant les *Iles de Zelande* , qui se trouvent entre ces bouches & celles de l'*Escar* , bordant les *Costes du Comté de Flandres* , où est l'*Ile de Cadzand* jusques à *Nieuport* , &c. Et renfermant plusieurs *Etats à differens Princes* , qui sont le *Brabant* au *Roy d'Espagne* , dont la partie du *Nord* est possédée par les *Hollandois* , qui possèdent

aussi quelques parties des
Duchez de Guelde & de Lim-
bourg qui sont à l'Espagne.

Cleves & Juliers à l'Electeur
de Brandebourg & au Duc
de Neubourg, l'Archevêché
de Cologne, l'Eveché de Liege à
l'Electeur de Cologne, & plu-
sieurs autres petits Etats, avec
les lignes, campemens des Ar-
mées & les grands chemins,
&c.

Il a fait aussi une grande
Carte pour les mouvemens
qui se font en Allemagne,
intitulée le Theatre de la guerre
sur le haut Rhin & dans la

Sonabe sur le Danube, qui comprend l'Alsace, le Cercle de Sonabe & la Bavière, avec partie du Cercle de Franco-nie, il travaille actuellement à l'Autriche qu'il doit finir dans peu. Toutes ces Cartes étant sur un grand pied, sont d'un très grand détail & la lettre d'un caractère qui ne fatigue point la vue. L'Auteur ayant donné des titres à toutes, elles se mettent aussi en livre, & alors elles sont accompagnées de plusieurs Plans des Villes les plus exposées. Tous ces

ouvrages se trouvent à Paris
chez l'Auteur, aussi bien que
le *Theatre de la guerre d'Italie*
en livre, & le cours de la Ri-
viere du Pô en feuilles de-
puis Turin, jusques à ses em-
bouchures dans le Golphe
de Venise, où se trouve aussi
l'*Afrique*.

Mr Nolin demeure sur le
Quay de l'Horloge du Palais,
à l'Enseigne de la Place des
Victoires, vers le Pont neuf:
le tout ainsi que les autres
ouvrages, se vendent aussi à
Bruxelles chez Mr Jean Leo-
nard, Libraire rue de la Cour.

322 MERCURE

Un petit Parti de la Compagnie Franche de cent Fusiliers & de 50. Grenadiers de Mr de Melard qui est à Gand, enleva sur le Glacis du Nord de Gand, les Chevaux du Gouverneur & du Major de cette Forteresse, en presence de sa Garnison. Quelques jours après sur l'avis qu'on avoit reçu que Mr de Baron de Lesly, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Garnison de Hulst, s'estoit embusqué avec soixante & dix hommes, à une lieue de Gand du costé d'Everghem,

M^r de Melard sortit de Gand à cinq heures du matin , avec ses Fusilliers & les Grenadiers qu'il divisa en deux troupes , pour aller aux ennemis par différentes routes. Ceux cy ayant esté avertis de sa marche , se retirèrent avec précipitation , mais ce Capitaine fit tant de diligence avec sa Troupe , qui n'étoit que de soixante hommes , qu'il tomba sur eux , & les défit entièrement après un combat d'un quart d'heure dans lequel un Lieutenant & vingt Soldats furent tuez , &

324 MERCURE

plusieurs blesez, M^r le Baron de Lessy, un Lieutenant & vingt cinq Soldats furent conduits Prisonniers à Gand. Cet avantage n'a coûté à M^r de Melard que deux hommes tuez. Il y a long tems qu'il a donné des marques de sa valeur & de sa bonne conduite dans toute sorte d'entreprises. Il batit les ennemis vingt & deux fois en dix huit mois de temps dans la dernière guerre, & il eut beaucoup de part à l'heureux succès de l'irruption que nous fimes alors dans le

Pays de Vaës, d'où nous retirâmes plusieurs millions de contributions.

M^r Maréchal, Chirurgien de l'Hôpital de la Charité dont le profond sçavoir répond à la grande expérience, & à la réputation qui est généralement establie, a esté nommé par le Roy, premier Chirurgien de Sa Majesté à la place de feu Mr Felix. Ce choix a esté généralement applaudy & estoit souhaité de toute la Cour, ce qui fut cause que le Roy luy dit

326 MERCURE

lorsqu'il vint remercier Sa Majesté que toute la Cour l'avoit choisi pour remplir la place de M^r Felix. Le Roy ajouta par une bonté particulière pour la Ville de Paris, que pourveu qu'il se trouvast à son lever, & à son coucher, il luy permettoit de venir tous les jours à Paris. Je ne croy pas devoir rien dire de plus sur cet article, on doit se taire sur les actions dont on ne peut assez bien exprimer la beauté.

Je vous envoie le dernier Ordrede bataille de la grande

Armée du Roy en Flandres.
vous trouverez dans la fin de
cette Lettre ce qui s'est passé
dans cette Armée depuis ce
que je vous en ay mandé
dans ma dernière Lettre. Je
reserve toujours ces articles
pour les derniers , afin que
les nouvelles de la fin soient
plus fraîches , & de renfer-
mer s'il est possible tout le
Journal du mois en un ou
deux articles.

328 **MERCURE**

ORDRE
DE BATAILLE
DE L'ARME'E DU ROY,
en Flandres.

Mr le Maréchal de Ville-
roy.

Mr le Maréchal de Bouz-
fiers.

Lieutenants Geneaux.

Messieurs.

Coignies.

d'An

VALANT

329

Solre.

Gall.

Gallion.

Chassell.

Bals.

Marche de Camp.

Mesfines,

Somme.

De Roul.

Montfort.

Saillant.

Mormay.

Sarbec.

Epigny.

Leffre.

er.

6

101

410

1

330 MERCURE

PREMIERE LIGNE.

Reisbourg, Brigadier.

ESCADRONS.

Reisbourg	3	}	9
Le Roy.	3		
Ferrare.	3		

Vilenne, Brigadier.

Maison du Roy.	13.	}	43.
----------------	-----	---	-----

Grignan, Brigadier.

Du Maine.	2	}	9
Beringhuen	2		
Grignan.	2		
Royal Allemand.	3		

GALANT 331

Sequanbeck, Brigadier.

BATAILLONS

Grobandon,	2	} 6
Alsace	4	

Brancas, Brigadier.

Orleans.	2	} 6
Premier de Charolois.	1	
Boulognois	1	
Royal Roussillon.	2	

Bouyn, Brigadier.

Gardes Françoises	4	} 7
Gardes Suisses.	3	

Comte de la Moine, Brigadier.

Saint Sulpice.	2	} 6
Second de Bassigny.	1	
Second de Bretagne.	1	
Second de Lorraine.	1	} 2
Furstemberg.	1	

332 **MERCURE**

Marillac, Brigadier.

Languedoc. 2

Vexin. 2 } 7

Second d'Aginois. 1

Picardie. 2

Talmont, Brigadier.

ESCADRONS.

Berry. 2

Likerque. 2 } 8

Tarente. 2

Talmont 2

Le Comte d'Ercent, Brigadier.

Quintin, 2

Duras, 2 } 6

Toulouse, 2

Carabiniers, 4 } 6

Dom Benites, Brigadier.

Gardes de Son A. E. 2) 2

Valensac, Brigadier.

Valensac, 3

Mestre de Camp ge- } 6
neral. 3

28

SECONDE LIGNE.

Lieutenans Generaux,

Messieurs,

De Roquelaure.

De Bay.

Villeroy.

Reynol.

Artagnan.

Luxembourg.

324 MERCURE

plusieurs blesez, M^r le Baron de Lessy, un Lieutenant & vingt cinq Soldats furent conduits Prisonniers à Gand. Cet avantage n'a coûté à M^r de Melard que deux hommes tuez. Il y a long tems qu'il a donné des marques de sa valeur & de sa bonne conduite dans toute sorte d'entreprises. Il batit les ennemis vingt & deux fois en dix huit mois de temps dans la dernière guerre, & il eut beaucoup de part à l'heureux succès de l'irruption que nous fimes alors dans le

Pays de Vaës, d'où nous retirâmes plusieurs millions de contributions.

M^r Maréchal, Chirurgien de l'Hôpital de la Charité dont le profond sçavoir répond à la grande expérience, & à la réputation qui est généralement establie, a esté nommé par le Roy, premier Chirurgien de Sa Majesté à la place de feu Mr Felix. Ce choix a esté généralement applaudy & estoit souhaité de toute la Cour, ce qui fut cause que le Roy luy dit

326 MERCURE

lorsqu'il vint remercier Sa Majesté que toute la Cour l'avoit choisi pour remplir la place de M^r Felix. Le Roy ajouta par une bonté particulière pour la Ville de Paris, que pourveu qu'il se trouvast à son lever, & à son coucher, il luy permettoit de venir tous les jours à Paris. Je ne croy pas devoir rien dire de plus sur cet article, on doit se taire sur les actions dont on ne peut assez bien exprimer la beauté.

Je vous envoie le dernier Ordrede bataille de la grande

Armée du Roy en Flandres.
vous trouverez dans la fin de
cette Lettre ce qui s'est passé
dans cette Armée depuis ce
que je vous en ay mandé
dans ma dernière Lettre. Je
reserve toujours ces articles
pour les derniers , afin que
les nouvelles de la fin soient
plus fraîches , & de renfer-
mer s'il est possible tout le
Journal du mois en un ou
deux articles.

328 **MERCURE**

**ORDRE
DE BATAILLE
DE L'ARME'E DU ROY,
en Flandres.**

**Mr le Maréchal de Ville-
roy.**

**Mr le Maréchal de Bouz-
fiers.**

*Lieutenants Gencaux,
Messieurs.*

Coignies.

d'Antin.

Prancontal.

Solre.

Gallé.

Gallion.

Charost.

Busca.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

Souternon.

Du Rozel.

Montfort.

Saillan.

Mornay.

Surbeck.

Epinoy.

Lestrade.

La Chastre.

Juin 1703.

E c

330 MERCURE

PREMIERE LIGNE.

Reisbourg, Brigadier.

ESCADRONS.

Reisbourg	3	}	9
Le Roy.	3		
Ferrare.	3		

Vilenne, Brigadier.

Maison du Roy.	13.	}	13.
----------------	-----	---	-----

Grignan, Brigadier.

Du Maine.	2	}	9
Beringhuen	2		
Grignan.	2		
Royal Allemand.	3		

Sisquemberk, Brigadier.

BATAILLONS

Grobandon,	2	} 6
Alsace	4	

Brancas, Brigadier.

Orleans.	2	} 6
Premier de Charolois.	1	
Boulognois	1	
Royal Roussillon.	2	

Bouyn, Brigadier.

Gardes Françoises	4	} 7
Gardes Suisses.	3	

Comte de la Motte, Brigadier.

Saint Sulpice.	2	} 6
Second de Bassigny.	1	
Second de Bretagne.	1	
Second de Lorraine.	1	
Furstemberg.	1	} 1

332 MERCURE

Marillac, Brigadier.

Languedoc.

Vexin.

Second d'Aginois.

Picardie.

Talmont, Brigadier.

ESCADRONS.

Berry.

Likerque.

Tarente.

Talmont

Le Comte d'Ereux, Brigadier.

Quintin,

Duras,

Toulouse,

Carabiniers,

Dom Benites, Brigadier.

Gardes de Son A. E. 2 } 2

Valensac, Brigadier.

Valensac, 3 }

Meſtre de Camp ge- 3 } 6
neral.

28

SECONDE LIGNE

Lientenans Generaux.

Messieurs,

De Roquelaure.

De Bay.

Villeroy.

Reynol.

Artagnan.

Luxembourg.

334 MERCURE

Liancourt.

Barwick.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

Prince de Rohan.

Horn.

Biron.

Birkenfeld.

Labadie.

La Feuillade.

Manderscheid.

Guiche.

Broglie, Brigadier.

ESCADRONS.

Le Roy.

Beaumont,

Grigny,

3
2
7
}

GALANT

335

Fiennes, Brigadier.

Los Rios,	2	}	6
Fiennes,	2		
Parabere,	2		

Fraulard, Brigadier.

Fraulard,	2	}	4
Montrevel,	2		

Egmont, Brigadier.

Egmont,	2	}	6
Meuse,	2		
Glinne,	2		

23

La Fille, Brigadier.

BATAILLONS.

Troisième du Royal,	2	}	2
Zurlauben,	2		

336 MERCURE

Second de Quercy,	1	} 7
Second de Cambresis,	1	
Lafaille,	2	

Villars, Brigadier.

Villars, Suisse.	3	} 8
Hefly, Suisse,	3	
Maye,	2	

Brandelé, Brigadier.

Greder, Suisse,	3	} 6
Brandelé, Suisse,	3	

Monsveille, Brigadier.

Spaar,	2	} 3
Second de Brie,	1	
Second de Bigore,	1	} 2
Second de Beauvoisis,	1	
Gondrin,	1	} 1

29.

Toulangeon,

*Toulangeon, Brigadier.***ESCADRONS.**

Toulangeon,	2	} 6
Chimay,	2	
Rozen,	2	

Cecile, Brigadier.

Cecile,	2	} 6
Belleport,	2	
Bar,	2	

Coignies, Brigadier.

Furstemberg,	2	} 7
Louvigny,	2	
Royal Etranger,	3	

19.*Juin 1703.***E f**

338 MERCURE

Bataillons.

Royal Artillerie, 12

Bombardiers, 12

Total des Bataillons, 63

Escadrons, 101.

L'Etat qui suit doit être
ajouté icy.

TROUPES

De M^r le Prince Serclaës.

INFANTERIE.

Bataillons.

Gardes à pied de S. A. E. 2

GALANT 339

Saint Sulpice,	I
Blaisois,	I
Troisième de Picardie,	I
Fugeray.	I

CAVALERIE.

Escadrons.

Gardes du Corps de S. A. E.	1
De Bellestein,	2
Saumery,	2
Gardes à cheval,	2
Gardes Dragons,	2
Chassonville, Dragons,	2

II

Ff ij

340 **MERCURE**

TROUPES

de Monsieur le Marquis
de Bedmar.

Vingt-cinq Bataillons en
Corps d'Armée.

La Cavalerie de Mr de la
Motte est à proportion.

Et de plus, 40. Bataillons
dans les Places.

On compte qu'il y a en
Flandres 184. Bataillons, dont
il y en a 40. des Troupes d'Es-
pagne.

Vous avez ouy parler confusement de ce qui c'est passé à la dernière diette des treize Cantons, c'est pourquoy je vous envoie la Lettre suivante qui vous en éclaircira plus amplement.

Copie d'une Lettre de Mr
le Maréchal de Villars à
Messieurs les Députés
des treize Cantons à la
Diette de Baden, du
23. May 1703.

MESSIEURS.

*Je reçois la Lettre que vous me
faites l'honneur de m'écrire par le*

F f iij

342 MERCURE

*sieur Anthoine Schnorf, que vous
 avez bien voulu me dépêcher. Venez
 me permettrez de vous dire que je suis
 étonné de l'inquiétude que vous me
 témoignez du voisinage des Troues
 du Roy, puisqu'il a toujours esté
 avantageux à vos Frontiers, nos
 Armées sont destinées, à enrichir
 nos amis & à détruire nos ennemis,
 Je suivray avec une égale ardeur,
 ces deux objets & comme je n'ou-
 bliray rien de tout ce qui pourra estre
 utile à vos sujets je feray aussi ce
 qui dépendra de moy pour faire re-
 pentir les Etats qui sans aucunes
 raisons se sont déclarez contre Sa
 Majesté, se servant des places que
 l'unique désir d'établir la tranqui-
 té de l'Europe, l'a voit porté à don-
 ner pour venir attaquer celui qu'on
 devoit croire en toute sûreté par les*

*paroles de neutralité, données aux
Ministres du Roy & à ceux de Mr
l'Electeur de Baviere.*

*Ce Prince qui n'a d'autres vœux
que de conserver le repos de l'Empire
environné de ses ennemis, s'est souve-
nu par sa fermeté, mais il pou-
voit craindre d'estre enfin accablé,
s'il estoit possible que l'auguste &
puissance protection du plus grand
Roy du monde manquast à ceux qui
se déclarent pour une cause aussi juste
que la sienne; le dessein de soutenir
Son Altesse Electorale de Baviere
a porté Sa Majesté à m'ordonner
d'entrer dans l'Empire, & c'est re-
que nous avons fait avec l'aide de
Dieu sans que 5 ou 6 retranchemens
joins à la nature des lieux, apayer
par des Armées de l'Empereur &
de la Hollande, ayent pu nous ar-*

F f iij

344 MERCURE

rester. Nous ne venons point, Messieurs pour donner aucunes inquietudes, & faire la moindre peine à nos anciens amis, & alliez, & si vous voyez quelques Corps de Troupes vers le Lac de Constance, je vous en diray, Messieurs, tres-naturellement les raisons.

Vous sçavez, Messieurs, que nos Lettres ont esté arrestées dans vos Etats contre la foy publique, puisque depuis deux mois, l'autorité que vous laissez prendre à l'Ambassadeur de l'Empereur dans vos Villes, non sans quelque legere attaque de vostre gloire, & de vostre Souverain pouvoir, a fait arrester non seulement toutes les Lettres de la Cour, & des Generaux des Armées du Roy, mais aussi toutes celles des Banquiers, & qui regardent

uniquement le Commerce ; comment donc , Messieurs , puis-je esperer d'estre honoré des ordres du Roy , & de recevoir aucunes nouvelles de France , si je n'ay pas une Poste où sur le Lac de Constance , ou bien près , par le moyen duquel les lettres de vos Estats où je seray me puissent estre rendues. Il est tellement vray Messieurs , que c'est mon unique dessein que si les Louables & Illustres treize Cantons veulent obtenir un engagement de la part de l'Empereur , & de l'Empire , pour qu'il soit permis à quelqu'un des Sujets Suisses de me porter tous les huit jours les Lettres de l'Armée enfermées dans un paquet cacheté des Sceaux de leurs Armes ou de Schaffhausen , à Ulm , ou de Saint Gall à Memingue , je m'engage de mon

346 MERCURE

costé à ne m'assurer d'aucun Poste dans le voisinage de la Suisse. J'espère, Messieurs, que vostre tres-honorable Diette trouvera la proposition que je fais, plus que juste, & raisonnable; mais je pourrois douter qu'elle fust acceptée par nos Ennemis, quoy que tres-avantageuse pour eux qui ne sont pas en estat de deffendre ce que je voudrois attaquer; surtout après ce qui vient d'arriver au susdit le sieur Antoine Schnorf Vice-Baillif de la Comté de Baden, & au sieur Jean Ulrich Siegler, Greffier de la Ville de Schaffouse; c'est par ces Messieurs & les gens de leur suite, que nous avons appris le traitement tres-indigne qui leur a esté fait par les Troupes ennemies, & l'ordre du Commandant de Hohenovich, ces trois Officiers estoient

precedez des Trompettes de vos Etats, chargez de vos Passeports, & après les avoir montrez ils ont esté contre la foy publique & le droit des gens, fouillez, pillez, leurs papiers ont esté enlevez, & ils ont reçu plusieurs autres mauvais traitemens. Qu'avez-vous, Messieurs, de tels voisins? Car enfin dans le temps même qu'ils manquoient de respect pour les treize Cantons, ces Messieurs les assuroient qu'ils marchaient pour travailler à leur repos & à leur conservation: j'espère, Messieurs, que Messieurs de Schaffouse vous auront informez de la difference de ma conduite, à peine m'ont-ils fait sçavoir qu'ils prenoient quelques interets à la Comté de Stieling, dont le Seigneur est un des Généraux de l'Empereur, employé contre nous dans

348 MERCURE

L'Armée du Prince Louis de Baden, que j'ay fait relâcher tout ce qu'ils ont paru desirer, peut-estre que cette facilité a porté un de leurs Bourgeois, à desirer que je fasse payer des chevaux qu'il m'a mandé avoir esté pris par les Troupes de l'Empereur. Vous me permettrez bien de ne pas pousser la civilité jusqu'à repa- rer les violences des ennemis sur vos propres Sujets, bien que je sois tou- jours disposé à les protéger envers & contre tous. Ce sont, Messieurs, les ordres de Sa Majesté que Dieu me fera la grace d'exécuter toujours avec ardeur & avec joye, ainsi que ceux qui regarderont vostre utilité gene- rale & particuliere. C'est dequoy, Messieurs, je vous supplie d'estre bien persuadé, aussi bien que de mon res- pect pour le tres-loüable Corps Hel-

varique, & de la passion avec laquelle je seray toujours.

Cette lettre surprit tres-agreablement ceux des treize Cantons qui ne cherchent que la tranquillité de l'Europe. Les Protestans mesmes qui sont dans le party de l'Empereur ne purent s'empêcher d'admirer, cette moderation du Roy ; mais il parut en mesme temps qu'elle les chagrinoit, puisqu'ils ne purent s'empêcher de dire tout haut : *Eh que deviendra donc Sa Majesté Imperiale si nous laissons les François se saisir des places qu'ils voudront prendre, ou si nous laissons la communication des lettres libres. Il deviendra ce qu'il pourra,* repliquerent les Catholi-

ques ; car après la lettre de Mr de Villars nous n'avons rien à craindre de la France. Cependant le Conseil de l'Empereur n'a pas voulu entrer dans cet accommodement , ce qui a fait beaucoup murmurer.

Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans alla à S. Cloud le dixième du mois dernier , & y demeura jusqu'au vingtième. Il y a eu toutes sortes de divertissemens dans cette délicieuse Maison , pendant tout le temps que ce Prince y a resté : la Chasse , la Musique , & le Jeu de Mail , ainsi que plusieurs autres Jeux , ont diverti la Compagnie qui estoit nombreuse. Mr le Comte de Brionne , Mrs les

Ducs de Foix & de Sully, ainsi que quantité de personnes d'une qualité distinguée, ont resté à Saint Cloud, pendant tout le séjour que Son Altesse Royale y a fait. La cherey a esté grosse, & Son Altesse Royale a fait l'honneur à plusieurs personnes de les faire manger à sa table. Le Thé, le Caffé, & le Choeolar, ont tous les jours esté servis depuis le matin jusqu'au soir, à tous ceux qui en ont souhaité. Mr de Lastera, Gouverneur du Chasteau a soutenu par une table de plusieurs couverts l'honneur qu'il a d'être regardé de son Maistre avec la même distinction qu'il l'estoit de feu Monsieur.

Pendant le séjour que S. A.

352 MERCURE

R. a fait à Saint Cloud , la Compagnie a esté divertie par une excellente Musique , où rien ne manquoit , tant pour les voix que pour les instrumens. Deux Musiciens du Pape y ont chanté devant S. A. R. & ont charmé toute la Cour, qui estoit souvent grossie par les nombreuses Compagnies qui venoient passer des journées entieres à Saint Cloud. Son Altesse Royale assista à la Procession de l'Octave de la Feste du Saint Sacrement , où tous les Officiers de sa Maison se trouverent avec des cierges , & tout s'y passa d'une maniere tres-édifiante , tant du costé du Prince que de toute sa Maison. On chanta de tres-beaux Motets

dans la Chapelle du Chasteau , dont les cours & les avenues avoient esté superbement tenduës. Le Saint Sacrement fut reconduit à la Paroisse au son des fanfares des Trompettes , & au bruit des Timbales. Tout le Peuple ne pouvoit se lasser d'admirer la pieté d'un Prince qui sert d'exemple à toute la Cour.

Le divertissement qui a le plus brillé , & qui a fait le plus de plaisir pendant que Son Altesse Royale a demeuré à Saint Cloud , est celuy d'une tres-belle simphonie qui fut admirée dans le grand Salon de Mars au bout de la Galerie du Soleil. La douce melodie des plus belles voix y fut jointe à la delicate harmonie des plus fins

Juin 1703.

G g

354 MERCURE

accompagnemens. Ce divertissement reçut de si grands applaudissemens, qu'il est impossible de vous les bien depeindre. On peut dire que rien n'eût manqué aux divertissemens de Saint Cloud si les pluies eussent donné la liberté de la promenade. Tout ce qui s'est passé pendant le séjour qu'on y a fait s'estant senti du bon goût, de l'ordre, & de la délicatesse d'un Prince brillant, généreux, rempli de bonté, qui fait son plus grand plaisir de ce qui en procure aux autres, & qui trouve que celui de se communiquer, est une des choses qui doit faire le plus de plaisir à un grand Prince.

Mr Maréchal ayant esté nommé premier Chirurgien de Sa Majesté, remit avec l'agremens du Roy sa Charge de Chirurgien de l'Hopital de la Charité entre les mains de Mr Lardy, premier Chirurgien en survivance de feu Son Altesse Royale. Sa Majesté a fort approuvé ce choix, Mr Lardy ayant travaillé avec Mr Maréchal pendant plusieurs années dans le même Hôpital de la Charité, & dans plusieurs autres endroits & ces deux Messieurs estans regardez comme deux des plus habiles, & des plus grands Praticiens du Royaume. Mr Lardy a servi long-temps dans les Armées de terre & de mer, & a esté Chirurgien Major de

Gg ij

Quand ce qui suit auroit déjà esté repeté par d'autres, je veux bien estre accusé en faveur de la Noblesse de repeter ce que d'autres ont peut-estre déjà dit. L'article qui suit peut estre utile à la Noblesse.

On donne avis qu'il a esté mis entre les mains de Mr Hersent, Secrétaire Garde des Minutes du Conseil des Finances, demeurant à Paris rue S. Honoré au dessus des Jacobins, quantité de titres de Noblesse & de Filiations, qui ont esté produits lors de la recherche des faux Nobles, faite en l'année 1666. & les suivantes. Ces Pieces estoient dispersées en

divers lieux. Ceux qui sont en peine de leurs titres , & de leurs pieces , pourront s'adresser à M^r Hersent qui les rendra sous des charges valables. Il luy est resté aussi plusieurs titres & papiers produits en 1692. au sujet des taxes des Francs-fiefs.

Je vous envoie l'ordre de Bataille de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle sera dans peu de temps renforcée de beaucoup de Troupes qui marchent pour la grossir.

358 **MERCURE**

O R D R E
de Bataille de l'Armée
d'Allemagne.

PREMIERE LIGNE.

Lieutenants Généraux.

Messieurs,

De Loëmaria.

Courtebonne.

Surville.

Clerembault.

Rouffy.

Marfin.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

De Flamanville.

Forfat.

Galmoy.

Du Chastelet.

Blanzac.

D'Humiere.

Valsemé.

Sailly.

Hautefort, Brigadier.

Colonel general.

Hautefort.

Tessé.

3	}	9
3		
3		

Vertilly, Brigadier.

Gendarmerie.

8	}	8
8		

La Valliere, Brigadier.

Vienne.

La Valliere.

Cravattes.

2	}	7
2		
3		

Monroux, Brigadier.

Navarre.

Monroux.

Luxembourg.

Royal Italien.

3	}	7
1		
2		
1		

360 **MERCURE**

Polignac, Brigadier.

Touraine.	I	}	5
Flandres.	I		
Hainault.	I		
Aunix.	I		
Orleanois.	I		

Chevalier de Croissi, Brigadier.

Greder Allemand.	2	}	5
Santene.	I		
Sourches.	I		
Tournaisis.	I		

Murcé, Brigadier.

La Marche.	2	}	6
Le Roy.	4		

D'Ayen, Brigadier.

Sechldon.	2	}	6
Saint Pouanges.	2		
Nilles	2		

Puguyon,

GALANT 361

Puguyon , Brigadier.

Bourgogne.	2	}	7
La Beaume.	2		
Mestre de Camp gener.	3		

Chevalier de Rohan.	3	}	9
Bouville.	3		
La Reine.	3		

SECONDE LIGNE.

Lieutenans Generaux.

Messieurs ,

Dé Saint Maurice.

Hautefort.

Grammont.

Maréchaux de Camp.

Messieurs ,

Prince Camille.

Joffreville.

Nogent.

Juin 1703.

H h

362. MERCURE

Chevalier d'Asfeld.

Saint-Hermine.

Imecourt.

• *Brissac, Brigadier.*

Orleans.	2	}	8
Croy.	2		
Brissac.	2		
Ternau.	2		

Raffetot, Brigadier.

Xaintonge.	1	}	9
Nice.	1		
Brie.	1		
Isle de France.	1		
Robec.	2	}	
Auxerrois.	1		
Broglie.	1		
V Vandergratz.	1		

Saint Second, Brigadier.

Courriere.	1	}	
Lassay.	1		
Maubourg.	1		

Saint Second.	2	}
Thoy.	1	
Sillery.	1	
Boulonnois.	1	

Ligondez.	2	}
D'Aumiac.	2	
Gaëtano.	2	

Artillerie.

Royal Artillerie.	1
Grenadiers.	1

Total

Bataillons,	42.
Escadrons,	60.

Mr d'Auriac commande la
Cavalerie.

Mr Cilly est Maréchal des
Logis de l'Armée.

Mr Maisonnelle, Major ge-
neral.

H h ij

364 MERCURE

Et Mr Du plessis, Maréchal
de Logis de la Cavalerie.

Voicy la suite de ce qui s'est
passé à la grande Armée de Flan-
dre depuis ma dernière Lettre.
Cette Armée partit le 30. May
sur les dix heures du matin,
pour venir camper à Asselbruck
entre Saint Truyen & Bor-
chorn. Les Armées se voyant
de part & d'autre, n'estoient
separées que par le Jecker. On
crut qu'il y auroit quelques es-
carmouches. Mais il ne se pas-
sa rien. Mrs les Maréchaux ne
voulurent pas que les gros équip-
pages entrassent dans le Camp,
& coucherent au bivouac. Le
31. ils firent retourner les
chevaux, & les mulets à la teste

de l'Artillerie. La situation du Camp de nostre Armée estoit tres-avantageuse, puisqu'elle la mettoit en état d'aller avant les ennemis, soit à la Mehaingne soit au Demer, & enfin à portée de prevenir les desseins des ennemis qui ne pouvoient luy dérober une marche, aussi s'étoit-on posté de maniere à les empêcher de rien entreprendre par ce que l'on avoit prevenu leurs desseins. On avoit dans ce Camp des vivres & des fourrages en abondance. La grande Armée n'empêchoit pas seule des ennemis de rien entreprendre, M^r le Prince de Serclaes commandoit du costé de Liege six bataillons, & onze Escadrons, M^r le Marquis de Bed-

H h iij

366 MERCURE

mard quinze bataillons ; & dix Escadrons près d'Anvers ; & M^r le Comte de la Mothehoudancour avoit vingt bataillons du costé de Bruges & d'Ostende ; de maniere que M^r le Marquis de Bedmar avoit à ses ordres soixante & deux bataillons, depuis Ostende jusqu'à Liere independamment de la grande Armée. Il est à remarquer que dans la suite il en a eu d'avantage, pendant que les deux Armées estoient si proche l'une de l'autre , M^r de Malbouroug fit voir des manieres si polies que toute nostre armée en fut charmée , il dit même des choses si obligeantes pour M^r le Marechal de Villeroy que ceux à qui il les dit rece-

rent des ordres très - précis de n'en point parler. Ce Milord en envoyant le troisieme Juin un Trompette à Mr le Maréchal de Villeroy , fit conduire avec luy un très-beau cheval Anglois. Le Trompette eut ordre de le presenter à Mr le Duc de Barvick & de luy dire que ce cheval estant *très-excellent*, il le luy envoyoit pour s'en servir à la premiere bataille , ce qui arriveroit bientôt. Mr le Maréchal envoya par ce Trompette à Mr de Malbouroug un Mulet chargé d'excellens vins. Tant que les deux Camps furent en presence , ceux qui se promenoient l'après-diné se voyoient à la portée du Pistolet sans tirer les uns sur les autres.

H h iij

368 MERCURE

Il y eut même le quatrième une conversation, sur parole, entre sept ou huit Officiers des ennemis, & autant des nostres; cette conversation dura assez longtems, & l'on n'y parla point de guerre.

Il ne se passa rien de nouveau jusqu'au neuf, la lettre qui suit & qui est datée du onze vous apprendra les mouvemens que firent les deux Armées: elle est d'un Officier fort intelligent, & fort attaché au service.

J'auray l'honneur de vous dire, Monsieur, que les Ennemis ont marché le 9. à quatre heures du matin, qu'ils ont mis leur droite à Remercour & leur gauche pres Reneau &

*Saint Georges, à un petit quart de
 lieu de VVarfusée. Ils ont sur leur
 droite un ruisseau & derrière eux, &
 à leur gauche un ravin. Le même
 jour, aussi-tôt que Mrs les Maré-
 chaux eurent avis de leur marche,
 ils monterent à quatre heures à che-
 val, & allerent sur le bord du Jec-
 ker, reconnoître eux mêmes la mar-
 che des Ennemis. Ils firent aussi-tôt
 battre la generale, & se mirent en
 marche à neuf heures du matin,
 pour prendre le Camp de saint Fer-
 uellen en pleine, nostre droite à Bress
 sur la Mehaigne & nostre gauche à
 saint Servellens sur le Jecker. En ar-
 rivant on mit tous les gros équipa-
 ges derrière nostre droite. Mrs les
 Maréchaux monterent à cheval
 l'onzième pour aller visiter la Plai-
 ne, & choisirent un Champ de Ba-*

taille , un peu plus de demi-lieue
 devant nostre droite , & seulement à
 une portée de mousqueton devant
 nostre gauche. Le Village de Taurin-
 ne se trouve justement à la droite du
 centre de l'Armée. On fit aussi cam-
 per derrière ce Village la Brigade
 des Gardes Françoises pour l'occupat-
 on fit aussi camper deux Régimens
 de Cavalerie à leur droite , & deux
 à leur gauche , qui faisoient deux
 pilliers de potence , tirant du costé de
 nostre Camp , afin que rien ne se pût
 glisser entre-eux & nostre Armée ;
 de maniere qu'en cas que les enne-
 mis volussent nous attaquer , nostre
 Armée pût sortir du Camp en Ba-
 taille , pour aller occuper le Champ
 marqué ; la droite à Fallaise sur la
 Mehaigne , & la gauche à une por-
 tée de pistolet devant le Chasteau

FACADANT 37E

d'Eloloigne sur le Jocker. Enfin entre les ennemis & nous il n'y a qu'une Plaine sans ruisseau ny ravins. Les ennemis occupent deux lieues, s'ils ont envie de combattre, le Champ leur est ouvert, & il est à présumer que s'ils ne marchent pas à nous dans cette occasion, nous pourrions demeurer tranquilles, & nous assurer que ces gens-là ne demandent pas à combattre. Mais les Maréchaux après avoir pris toutes ces mesures, ordonnerent aux gros équipages d'entrer au Camp le onzième, & montrèrent à cheval l'après-dînée avec le piquet, ils allèrent reconnaître le camp des ennemis à une demi-lieue de leur gauche sur la hauteur, même sur le Retranchement du Camp de M^{te} le Maréchal de Villeroy à Vignamont, d'où l'on voit à plein tout

372 MERCURE

leur Camp, jusqu'à leur droite à Re-
mercourt; cependant avec toutes ces
précautions, nous ne les pourrions
pas empêcher d'aller à Huy, s'ils y
veulent aller, de crainte de leur
donner jour d'aller du costé du Bran-
bant; ce qui nous est d'une très
grande conséquence; & il paroît
que c'est leur intention: car s'ils
avoient un véritable dessein sur
Huy, ils auroient déjà pu l'exécu-
ter. Nous ne doutons pas qu'ils n'y
aillent ne pouvant mieux faire: ce
qui prouvera qu'ils ont peur de nous.
Je le souhaite de tout mon cœur, pour
le bien des affaires du Roy, & pour
la gloire de Mr le Maréchal de Vil-
leroy. C'est un plaisir de voir le bon
ordre qu'il apporte en toutes choses,
& avec quelle facilité il fait tout
executer. Ce Maréchal & ce Mirlard

se sont faits des presents de vin d'une charge de Mules, & Mr le Maréchal a commencé cette correspondance. Trois de nos partis sont revenus hier avec des chevaux & des hommes des ennemis pris au fourage. Un à pied en a amené quatorze, un autre à cheval, seize; & le troisieme à cheval, quatre Housfars équipés à leur donner la ambone, couverts de guenilles, & propres à faire compassion. Voilà tout ce que je puis vous mander de ces quartiers.

Cette Lettre fait voir la bonne manœuvre de Mr le Maréchal de Villeroy, & le peu d'empressement que les Ennemis avoient de combattre, puisqu'ils ont évité la Bataille étant supérieurs, & les deux Armées

374 MERCURE

n'ayant entre elles qu'un Ruifseau ou Marais que Mr de Marlbouroug pouvoit aisement passer, puisqu'il est à la teste de son Camp. Les Ennemis continuèrent à charger du gros & du petit Canon, & à le promener de Mastrick à Liege en l'embarquant & le rembarquant souvent; de maniere que l'on ne pût rien comprendre à leur manœuvre, si ce n'est qu'ils estoient fort embarassez, & que tout leur but estoit d'embarasser nostre Armée. Mr de Marlbouroug fit faire un grand nombre de Ponts, sur un Ruifseau ou Marais dont je viens de parler. On publia dans leur Camp que c'estoit à dessein de nous venir donner Bataille, &

que les frequens voyages que Mr de Marlborough avoit fait à Liege ou il avoit eu plusieurs entretiens avec Mr de Zinzendorf, & le Deputé des Etats Generaux n'avoit esté que pour engager les Hollandois à y consentir : Cependant on apprit que tous ces Ponts n'avoient esté faits que pour assurer leur Fourage, & donner de l'inquietude à l'Armée du Roy : En effet s'ils avoient dû l'attaquer ils n'auroient pas attendu que l'on eût fait des retranchemens & des redoutes qui le rendoient inattaquable. On leur prit le 12. treize Cavaliers à pied qui fauchoient, & n'estoient vêtus que de saros de toille, on leur demanda pourquoy ils estoient en

376 MERCURE

cet estat ; ils repondirent que c'estoit la maniere de leur Cavalerie lorsqu'elle faisoit le Fourage en avant.

Le 14 à l'entrée de la nuit , Mr le Marquis de Coignies , fils de Mr le Comte de Coignies Lieutenant General , eut ordre d'aller s'embusquer avec trois cens Chevaux au lieu nommé *la Tombe de Vaux*. Il apperçût le 15. à la pointe du jour une Troupe d'environ deux cens Chevaux qui tenoient la même route , il comptoit de les defaire entierement , mais les Ennemis ayant heureusement pour eux aperceu une de ses Vedettes , ne songerent plus qu'à se retirer , ce qu'ils ne purent faire assez vite ; de maniere qu'ils

furent attaquez & pourſuivis
juſqu'à leurs grandes Gardes ,
on leur tua vingt cinq hom-
mes , & l'on en prit trente qui
furent amenez au Camp avec
leurs Chevaux , on leur prit un
Lieutenant Colonel , & deux
Lieutenants ; on perdit quatre
Cavaliers en cette occaſion ,
Mr de la Motte Mouſqueraire
fut bleſſé dangereuſement. On
trouva après l'action qu'il man-
quoit un Garde du Corps dont
on ne pût avoir de nouvelles ,
on crût que ſon cheval l'avoit
emporté , ou que ſ'eſtant meſlé
trop avant avec les Eeſemis ,
il ſ'eſtoit trouvé obligé de les
ſuivre.

Le même jour à trois heures
du matin , cinq Officiers An-
Juin 1703. I i

glois vinrent à la teste du Camp de M^r le Maréchal de Villeroy pour le reconnoistre, on envoya des gens à leurs trousses qui les joignirent, les firent Prisonniers, & les emmenerent à Mr le Maréchal de Villeroy. Trois Deserteurs Anglois se rendirent en même temps au Camp. Messieurs les Maréchaux monterent à cheval avec toute la Cavalerie, afin de suivre les Ennemis qui avoient fait un mouvement comme pour aller à Huy que l'on avoit crû investi sur ce que l'on avoit entendu tirer du Canon de cette Place pendant deux jours ; mais on apprit par des Deserteurs que cette Place n'estoit point investie, & que le Ca-

non qu'on avoit entendu estoit parce que les Ennemis avoient fait deux grands Fourages jusqu'à la portée du Canon de Huy, ce qui avoit obligé de tirer sur eux.

Le 16. M^r le Maréchal de Villeroy fit faire un Fourage à la vuë du Camp des Ennemis, & fort près de leurs Gardes sans qu'ils fissent aucun mouvement pour l'empêcher.

La nuit du 16. au 17. on detacha M^r le Marquis de Grignan pour aller s'embusquer, & le 17. au matin ayant aperçu quelques Troupes Ennemies, il les fit pousser, & on leur prit vingt Chevaux.

Le 17 au matin M^r de Labadie alla se poster avec trois

380 MERCURE

cens Chevaux près du Village de Vaux, & l'Armée fouragea le même jour derrière le Village à la vûe des Ennemis, qui y firent avancer plusieurs Troupes, mais ayant paru un peu tard, & le Fourage étant fini nos Escortes se retirèrent en Bataille, une Troupe des Ennemis en suivit une; mais elle fut repoussée avec beaucoup de vigueur. On nous enleva quinze Chevaux qui se trouverent hors des enceintes du Fourage.

Il se passa le 19. une action considérable, dont je crois vous devoir envoyer deux Relations différentes, sans quoy vous ne pouriez sçavoir toutes les circonstances de cette grande action, puisque bien que le fait

principal soit égal dans ces deux Relations, elles contiennent néanmoins des circonstances différentes.

Le Brajet estoit d'attaquer le 19. les grandes Gardes des ennemis, & de les enlever; pour cet effet Mr le Duc de Guiche devoit avec huit cent Chevaux attaquer à midy precis leur Garde ordinaire de la gauche, ou pour mieux dire il y avoit cent cinquante Maistres commandez pour l'attaquer, soutenus par huit cent Chevaux aux ordres de Mr le Duc de Guiche. De l'autre costé Mr de Bay, Maréchal de Camp, Espagnol avoit huit cent Chevaux avec ordre d'attaquer en mesme temps, & de la mesme maniere leur grande Garde de la droite qui estoit de

382 MERCURE

quatre vingt Maîtres aussi-bien que celle de la gauche ; mais Mr de Bay l'ayant fait attaquer un peu trop tost, celle-cy a qui on n'avoit encor rien dit ayant entendu tirer sur la droite a marché au secours, & n'a laissé qu'un Corps de Garde de dix huit à vingt hommes, que les cinquante de Mr le Duc de Guiche ont enlevé à l'exception de sept ou huit qu'il ont tué. Pendant ce temps là les 150. commandez à droite ont poussé la Garde jusque dans leur Camp & on a crié d'abord le Piquet à Cheval, à la faveur duquel la Garde poussée s'est renforcée, & a repoussé nos gens avec le Piquet de leur droite jusque sur le détachement de Mr de Bay qu'il avoit mis en Bataille sur deux Lignes. Dans l'instant

les Generaux luy ont envoyé dire qu'il avoient avec eux des gros détachemens pour le soutenir sans compter tout le Piquet de toute la Cavalerie qui les suivoit d'assez près. Mr de Bay qui vouloit estre à portée d'eux en cas qu'il fut poussé, s'est retiré un peu en arriere. Les Ennemis qui se sont apperçus de ce mouvement, ont crû que nous avions peur & se sont débandez sur nos huit cents Chevaux qui marchotent à eux avec beaucoup d'ordre. Quand il ont esté à portée Mr de Bay a fait volte face, s'est replié sur eux, les a poussé une seconde fois & leur a tué beaucoup de monde.

Voicy ce que porte la seconde Relation de la mesme affaire.

374 MEROUX

Mr de Bay Lieutenant general des Troupes d'Espagne, ayant dit à Mrs de Villeroy & de Boufflers, que deux Capitaines des Troupes d'Espagne, se faisoient fort d'enlever les Gardes qui estoient dans le front du Camp des ennemis, on leur donna pour cet effet à chacun cent cinquante Maîtres, avec lesquels ils ont esté dans ce camp, comme des Troupes qui rentroient dans leur camp. Ces Troupes avoient à leur teste des gens qui parloient Anglois, Hollandois & Flamand, & avoient du verd à leur chapeau. Ce stratagème a réussi, car les Gardes des ennemis les ont laissé passer. La Garde de leur gauche qui estoit de trente hommes, a esté enlevée, & il ne s'en est sauvé que trois Cavaliers. Les autres Gardes se sont un peu

*peu mieux tirées d'affaire ; parce
 qu'elles estoient de cent chevaux, ce
 qui n'a pas empêché que nos gens
 ne les ayent attaquez & poussez jus-
 que dans leur Camp, mais leurs
 piquets ont esté si promptement à
 cheval, que nos Troupes qui ont
 attaque les deux dernieres Gardes
 ont esté repoussées un peu brusque-
 ment jusqu'à l'endroit où Mr de Bay
 s'estoit posté, lequel les chargea &
 les poursuivit assez loin, après quoy
 ayant jugé à propos de se retirer, il
 le fit en bon ordre ; mais voyant que
 les ennemis vouloient le suivre, il
 retourna sur eux & les fit plier. Mr
 Le Duc de Guiche qui estoit avec huit
 cens chevaux à nostre droite pour sou-
 tenir les Troupes qui attaquoient la
 Garde de leur gauche les a vûs &
 s'est retiré sans estre suivi. Le pi-*

Juin 1703.

K k

376 **MERCADE**

ques de nostre droite & celui de nostre gauche estoient tous deux à demie lieue en avant de nostre Camp ; Mrs de Villeroy & de Boufflers informez de l'état des choses allèrent à la teste des piquets au devant de Mr de Bay qui avoit esté avant cela en bataille en presence des Ennemis pendant une heure & demie , lesquels ne jugerent pas à propos de rien hasarder , & après avoir remarqué les mouvemens de parti & d'autre , chacun se retira dans son camp. Cette action a esté assez rude & bien executée.

Voicy ce que l'on a écrit de Marly touchant la même affaire.

On vient de recevoir des nouvelles de Flandres qui portent que Mr le Maréchal de Ville-roy ayant envie d'engager quelque affaire de Cavalerie, & de ne la mener qu'aussi loin qu'il luy plairoit, avoit détaché 800. Chevaux sous la conduite de Mr le Duc de Guiche, lequel avoit séparé sa Troupe en deux, dont l'une avoit enlevé une Garde entiere de Cavalerie des Ennemis, & l'autre une vingtaine de Maîtres d'une autre Garde, qui s'estant aperçüe de la marche des nôtres, avoit pris la fuite precipitamment. Ce Maréchal

Kk ij

378 MERCURE

mande que sitost que Monsieur de Marlbouroug eût esté averti, fit marcher tout le Piquet en huit Troupes pour aller au Dac de Guiche ; mais qu'ayant reconnu que Mr le Maréchal de Villeroi estoit posté avec un gros Corps de Troupes, c'est à dire de Cavalerie pour le soutenir, ledit Marlbouroug s'estoit retiré prudemment.

Cette action n'estant presque point connue parce que l'on n'en a donné aucun détail au Public, jay crû la devoir éclaircir de la maniere que je viens de faire.

Nous avons perdu dans cette affaire Mr le Camus d'Ivoir, Aide de Camp de Mr le maréchal de Villeroy ; à peine étoit-il revenu de Namur déguisé en Païsan, que son courage le porta dans cette action sans avoir esté commandé. Cinq tant Lieutenans que Cornettes ont esté tuez. Mr du Plantis Exempt des Gardes du Corps & un Mousquetaire du Roy ont esté blesez, & le fils de Mr le Marquis de Belabre, Capitaine dans Beringhuenta reçu une contusion. On apperçut le lendemain 21. à cinq heures du matin trente Escadrons des ennemis ou environ. On fit d'abord monter le piquet à cheval pour aller les reconnoître, mais il ne se passa

K k iij

rien, & les Ennemis se retirèrent après avoir fait mine de vouloir prendre leur revanche.

Le 22. Mrs les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers firent battre la générale à la pointe du jour, & toute l'Armée s'avança sur le champ de bataille marqué sur la droite & sur la gauche de Tourine. Les Troupes rentrèrent dans le Camp après la revue. Les partis des ennemis qui avoient vu toute l'Armée en mouvement, crurent que nous marchions à eux, ce qui les obligea à se mettre en bataille à la teste de leur Camp, leur ruisseau devant eux, ils y restèrent jusques au soir.

L'Armée se mit encore en ba-

taille le 24. à Tourin, & Darnien estoit occupé par l'Infanterie.

Ce Journal fait connoître que Mr le Maréchal de Villeroi a plus fait pour sa gloire, depuis l'ouverture de la Campagne, que s'il avoit gagné des Batailles ou pris des Places. La valeur des Troupes contribué beaucoup au gain des Batailles, & le canon & les bombes ont aujourd'huy la meilleure part à la prise des plus fortes Places; mais le General seul fait ce que nous avons vû arriver en Flandres depuis deux mois, où Mr le Maréchal de Villeroi avec une Armée moins forte que celle des Ennemis, a rompu tous leurs desseins, les a toujours

K k iij

382. MERCURE

inquiétez, & a pris de si justes mesures pour estre averti de tous leurs mouvemens, qu'il leur a esté impossible de luy dérober seulement une heure de marche.

Ce que je vous ay souvent mandé de Sa Majesté Britannique vous a fait concevoir une si haute estime pour ce Monarque, que vous craignez que quelque incommodité ne l'ait obligé de prendre la Perruque. Je puis vous assurer qu'il est en parfaite santé; mais comme les cheveux échauffent beaucoup, & sur tout la nuit, ceux qui ont autant de vivacité que ce Prince qui s'attache avec beaucoup d'attention, tant à l'étude qu'à tous les exercices du corps où il

s'applique, ont jugé à propos pour la santé de ce Monarque de lui faire prendre la Perruque. Je dois ajouter en vous parlant des exercices du corps de ce jeune Souverain, qu'il danse avec autant de justesse que de bonne grace, & cependant d'une manière qui fait connoître qu'il ne s'attache à cet exercice, que parce qu'il contribue beaucoup à donner un bon air; & un air dégagé, & que par cette raison les plus grands Princes ont toujours regardé la danse comme un exercice qui forme le corps, & qui donne de la bonne grace.

Quant à la Chasse, cet exercice étant en quelque façon une image de la guerre, les Souverains s'y doivent attacher

384 MERCURE

plus qu'à tout autre, & c'est tout
 pourquoy que cet exercice a en
 coutume à une fatigue nécessaire
 re à ceux qui ont des Peuples
 à deffendre, ainsi l'on peut dire
 que ce noble exercice doit
 estre nommé *l'exercice des Rois*, &
 c'est aussi à cet exercice que
 le Roy d'Angleterre s'attache
 le plus, & il y fait voir toute
 l'adresse imaginable, & toute
 la vigueur nécessaire pour man
 quer qu'il a la force & la santé
 que l'on doit desirer dans un
 Prince dont les vertus & les in
 clinations portées au bien se
 faisant beaucoup plus remar
 quer qu'elles ne font ordinai
 rement, lorsque l'on est encore
 dans un âge si peu avancé, doi
 vent faire espérer qu'estant aug

mentées & fortifiées par les années, elles le rendront un jour non seulement un Prince accompli, mais aussi un des plus grands Princes du siècle. Les Officiers des Gardes du Corps qui pendant qu'ils sont en service auprès du Roy, ont aussi l'honneur de servir tour à tour par huitaine auprès de Sa Majesté Britannique à Saint Germain, ne peuvent se lasser de publier les louanges de ce jeune Prince. Ils en reviennent toujours charmez de son esprit & de ses manières pleines de douceur & de bonté. Ils disent tout d'une voix qu'il ne se présente aucune occasion de leur parler obligamment qu'il ne le fasse avec une grace qui luy est particu-

374 MERCURE

*Mr de Bay Lieutenant general des Troupes d'Espagne, ayant dit à Mrs de Villeroy & de Boufflers, que deux Capitaines des Troupes d'Espagne, se faisoient fort d'enlever les Gardes qui estoient dans le front du Camp des ennemis, on leur donna pour cet effet à chacun cent cinquante Maistres, avec lesquels ils ont esté dans ce camp, comme des Troupes qui rentroient dans leur camp. Ces Troupes avoient à leur teste des gens qui parloient Anglois, Hollandois & Flamand, & avoient du verd à leur chapeau. Ce stratagème a reüssi, car les Gardes des ennemis les ont laissé passer. La Garde de leur gauche qui estoit de trente hommes, a esté enlevée, & il ne s'en est sauvé que trois Cavaliers. Les autres Gardes se sont un
 peu*

peu mieux tirées d'affaire ; parce qu'elles estoient de cent chevaux, ce qui n'a pas empêché que nos gens ne les ayent attaquez & poussez jusque dans leur Camp, mais leurs piquets ont esté si promptement à cheval, que nos Troupes qui ont attaque les deux dernieres Gardes ont esté repoussées un peu brusquement jusqu'à l'endroit où Mr de Bay s'estoit posté, lequel les chargea & les poursuivit assez loin, après quoy ayant jugé à propos de se retirer, il le fit en bon ordre ; mais voyant que les ennemis vouloient le suivre, il retourna sur eux & les fit plier. Mr Le Duc de Guiche qui estoit avec huit cens chevaux à nostre droite pour soutenir les Troupes qui attaquoient la Garde de leur gauche les a vûs & s'est retiré sans estre suivi. Le pi-

Juin 1703.

K k

376 MERCURE

que de nostre droite & celui de nostre gauche estoient tous-deux à demie lieue en avant de nostre Camp ; Mrs de Villeroy & de Boufflers informez de l'état des choses abtorent à la teste des piquets au devant de Mr de Bay qui avoit esté avant cela en bataille en presence des Ennemis pendant une heure & demie , lesquels ne jugerent pas à propos de rien hasarder , & après avoir remarqué les mouvemens de part & d'autre , chacun se retira dans son camp. Cette action a esté assez rude & bien executée.

Voicy ce que l'on a écrit de Marly touchant la même affaire.

On vient de recevoir des nouvelles de Flandres qui portent que Mr le Maréchal de Ville-roy ayant envie d'engager quelque affaire de Cavalerie, & de ne la mener qu'aussi loin qu'il lui plairoit, avoit détaché 800. Chevaux sous la conduite de Mr le Duc de Guiche, le quel avoit séparé sa Troupe en deux, dont l'une avoit enlevé une Garde entiere de Cavalerie des Ennemis, & l'autre une vingtaine de Maîtres d'une autre Garde, qui s'estant aperçüe de la marche des nôtres, avoit pris la fuite precipitamment. Ce Maréchal

Kk ij

378 MERCURE

mande que sitost que Monsieur de Marlbouroug eût esté averti, fit marcher tout le Piquet en huit Troupes pour aller au Dac de Guiche ; mais qu'ayant reconnu que Mr le Maréchal de Villeroy estoit posté avec un gros Corps de Troupes, c'est à dire de Cavalerie pour le soutenir, ledit Marlbouroug s'estoit retiré prudemment.

Cette action n'estant presque point connue parce que l'on n'en a donné aucun détail au Public, jay crû la devoir éclaircir de la maniere que je viens de faire.

Nous avons perdu dans cette affaire Mr le Camus d'Ivoir, Aide de Camp de Mr le maréchal de Villeroy ; à peine étoit-il revenu de Namur déguisé en Païsan , que son courage le porta dans cette action sans avoir esté commandé. Cinq tant Lieutenans que Cornettes ont esté tuez. Mr du Plantis Exempt des Gardes du Corps & un Mousquetaire du Roy ont esté blesez , & le fils de Mr le Marquis de Belabre , Capitaine dans Beringhuenta reçu une contusion. On apperçut le lendemain 21. à cinq heures du matin trente Escadrons des ennemis ou environ. On fit d'abord monter le piquet à cheval pour aller les reconnoistre , mais il ne se passa

K k iij

rien, & les Ennemis se retirèrent après avoir fait mine de vouloir prendre leur revanche.

Le 22. Mrs les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers firent battre la générale à la pointe du jour, & toute l'Armée s'avança sur le champ de bataille marqué sur la droite & sur la gauche de Touraine. Les Troupes rentrèrent dans le Camp après la revue. Les partis des ennemis qui avoient vu toute l'Armée en mouvement, crurent que nous marchions à eux, ce qui les obligea à se mettre en bataille à la teste de leur Camp, leur ruisseau devant eux, ils y restèrent jusques au soir.

L'Armée se mit encore en ba-

taille le 24. à Tourne, & Da-
 nion estoit occupé par l'Infan-
 terie.

Ce Journal fait connoistre
 que Mr le Maréchal de Ville-
 roy a plus fait pour sa gloire,
 depuis l'ouverture de la Cam-
 pagne, que s'il avoit gagné des
 Batailles ou pris des Places. La
 valeur des Troupes contribuë
 beaucoup au gain des Batailles,
 & le canon & les bombes ont
 aujourd'huy la meilleure part
 à la prise des plus fortes Places;
 mais le General seul fait ce que
 nous avons vû arriver en Flan-
 dres depuis deux mois, où Mr
 le Maréchal de Villeroy avec
 une Armée moins forte que cel-
 le des Ennemis, a rompu tous
 leurs desseins, les a toujours

K k iij

382. MERCURE

inquiétez, & a pris de si justes mesures pour estre averti de tous leurs mouvemens, qu'il leur a esté impossible de luy dérober seulement une heure de marche.

Ce que je vous ay souvent mandé de Sa Majesté Britannique vous a fait concevoir une si haute estime pour ce Monarque, que vous craignez que quelque incommodité ne l'ait obligé de prendre la Perruque. Je puis vous assurer qu'il est en parfaite santé; mais comme les cheveux échauffent beaucoup, & sur tout la nuit, ceux qui ont autant de vivacité que ce Prince qui s'attache avec beaucoup d'attention, tant à l'étude qu'à tous les exercices du corps où il

s'applique ; ont jugé à propos pour la santé de ce Monarque de lui faire prendre la Perruque. Je dois ajouter en vous parlant des exercices du corps de ce jeune Souverain , qu'il danse avec autant de justesse que de bonne grace , & cependant d'une manière qui fait connoître qu'il ne s'attache à cet exercice , que parce qu'il contribuë beaucoup à donner un bon air ; & un air dégagé , & que par cette raison les plus grands Princes ont toujours regardé la danse comme un exercice qui forme le corps , & qui donne de la bonne grace.

Quant à la Chasse , cet exercice étant en quelque façon une image de la guerre , les Souverains s'y doivent attacher

384 MERCURE

plus qu'à tout autre, & est tout par ce que cet exercice a en coutume à une fatigue nécessaire à ceux qui ont des Peuples à deffendre, ainsi l'on peut dire que ce noble exercice doit estre nommé *l'exercice des Rois* & c'est aussi à cet exercice que le Roy d'Angleterre s'attache le plus, & il y fait voir toute l'adresse imaginable, & toute la vigueur nécessaire pour maintenir qu'il a la force & la santé que l'on doit desirer dans un Prince dont les vertus & les inclinations portées au bien se faisant beaucoup plus remarquer qu'elles ne font ordinairement, lorsque l'on est encore dans un âge si peu avancé, doivent faire espérer qu'estant aug-

mentées & fortifiées par les années, elles le rendront un jour non-seulement un Prince accompli, mais aussi un des plus grands Princes du siècle. Les Officiers des Gardes du Corps qui pendant qu'ils sont en service auprès du Roy, ont aussi l'honneur de servir tour à tour par huitaine auprès de Sa Majesté Britannique à Saint Germain, ne peuvent se lasser de publier les louanges de ce jeune Prince. Ils en reviennent toujours charmez de son esprit & de ses manieres pleines de douceur & de bonté. Ils disent tout d'une voix qu'il ne se presente aucune occasion de leur parler obligement qu'il ne le fasse avec une grace qui luy est particu-

liere , & que l'honnesteté de ce Prince va jusqu'à les remercier avec civilité de leurs peines , & de leurs assiduez auprès de sa Personne ; ils publient tous la même chose , & de son accueil & de son humeur bienfaisante , de sa générosité & de son cœur charitable. Ils disent qu'il remplit tous ses devoirs avec une raison qui surprend & qui surpasse de beaucoup son âge, qu'on ne peut assez admirer son respect & son attachement pour la Reine sa mere ni son zèle pour la Religion , que tous ses momens sont reglez , tant pour les exercices de piété que pour les études , dans lesquelles il fait beaucoup de progrès, qu'il assiste au Service Divin , sans

faite & souvent sans suite, avec une modestie qu'il seroit difficile d'exprimer, & sans que rien le puisse distraire un moment de l'attention avec laquelle il prie ou il entend. Enfin ces Officiers assurent tous que les premières années de la vie de ce Monarque ne permettent pas de douter qu'il sera un jour un Souverain accompli, & ils ajoutent que tous les avantages par lesquels ce jeune Prince charme tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, font beaucoup d'honneur au milord Perth son Gouverneur, & à ceux qui ont le soin avec lui, de son éducation.

Vous devez ajouter d'autant plus de foy à ce que vous venez de lire qu'il m'a esté rapor-

ré par plusieurs personnes de considération qui n'ont dit que ce qu'ils ont vu & entendu. Une personne seule pourroit estre suspecte, on pourroit croire qu'elle auroit eu des raisons pour parler de la sorte, ou quelle auroit trop écouté son zele dans un éloge aussi étendu que celui que je viens de vous donner ; mais ceux qui ont publié tant de veritez sont des gens de cœur qui parlent toujours naturellement, les véritables braves ne sachant point se déguiser. Ainsi tout ce que je viens de vous dire est tant véritable on ne doit pas estre surpris, si tous les Sujets de Sa Majesté Britannique qui sont en France se rendirent à Saint

Germain en Laye le Joudy 21.
Jain, jour de la naissance de ce
Prince, en habits magnifiques
pour honorer ce jour, sui-
vant l'usage d'Angleterre. Cha-
cun s'empresse à marquer ses
respects, & son dévouement à
un si aimable Monarque, & si
capable de rendre des Peuples
heureux par la douceur de ses
manieres, & par toutes les
grandes qualitez qu'il possède
qui le meneront en estat de fai-
re triompher par tout les Peu-
ples qui seront assez heureux
pour reconnoître un jour
qu'il a le seul droit de les com-
mander.

Le Roy alla à Saint Ger-
main en Laye rendre visite à
leurs Majestés Britanniques le

jour que ce jeune Monarque reçut tant de complimens au Sujet de sa naissance, & cette visite augmenta l'allegresse de ce jour. Ce jeune Souverain continua de faire paroître un esprit infiniment au dessus de son âge, tant par tout ce qu'il dit ce jour là, que par ses manieres obligeantes, qui font briller sa bonté sans qu'il descende de son rang, tant il est bien instruit de ce qu'un Monarque doit aux Etrangers, à ses Sujets & à son rang. Ceux de ses Sujets qui sont en France, & qui se trouverent ce jour là à Saint Germain, s'empresserent à luy faire leur Cour & à luy donner quelque divertissement, on luy mena M^r Dan-

geville, fameux Maître à Danser de Paris qui eut l'honneur de danser devant Sa Majesté & devant la Princesse, sa Sœur. Cet honneur fit redoubler ces forces, & sa legereté semble lui inspirer de nouvelles manieres pour danser encor mieux qu'il n'avoit jamais fait, de sorte qu'il se fit admirer de toute cette Cour.

Leurs Majestez Britanniques allerent à Marly quelques jours après, & souperent avec Sa Majesté, le jeune Roy continua de se faire admirer, & s'il est aussi constant que le Public se persuade, *que la voix du Peuple est la voix de Dieu* ; il y a lieu d'esperer que nous verrons dans peu ce jeune Monar-

Juin 1703.

L I

que assis sur son Trône.

Ce qui s'est passé pendant le mois de Juin en Italie consiste en quatre actions considérables ; sçavoir la Prise de Final du Modenois par M^r le Comte d'Albergotti, après avoir pris ou tué quatre cens Culrassiers qui se retiroient de cette Place, & gagné beaucoup de Bagage. Ce Comte trouva dans cette Place une grande quantité de Fourages, & d'autres provisions.

La seconde action remarquable est l'ouverture de la Tranchée, faite en trois endroits devant les Retranchemens que les Ennemis ont à Ostiglia, & la rupture faite par les Ennemis de la Digue du Pô, & de celle

du Canal qui vient de Ponte
molino à Ostiglia, sans que cer-
te inondation ait coûté un seul
homme à M^r de Vendosme ;
c'est un projet manqué, mais
on peut dire qu'il coûte cher
aux Ennemis, puisqu'ils ont
noyé leurs Fourages, qu'ils se
sont fort incommodez, & qu'ils
sont presque environnez d'une
eau qui n'estant pas courante,
produit en cette saison & sur
tout en ce Pays là, des exhalai-
sons mortelles. Enfin jay vû des
Lettres d'Italie qui portent que
quand Mr de Vendosme n'au-
roit point eu d'autre desseinen
attaquant les Ennemis, que de
les obliger eux mêmes à faire
une inondation qui leur est si
prejudiciable, il auroit tou-

Ll ij

jours beaucoup fait , & auroit lieu d'estre content.

La troisiéme action est l'avantage remporté sur Mr. le Baron de Vaubonne , par Mr le Comte d'Estain , soutenu par M^{rs} de Capi, de Bartilhat & de la Bretoniere , & la chasse donnée ensuite à ce General par le même Comte d'Estain , après avoir esté joint par Mr le Comte d'Estrade , & Mr le marquis de Bissy.

La quatriéme action & dont on parle differamment, est l'abandonnement du même Final dont je viens de parler , par Mr le Comte d'Albergotti qui s'estoit emparé de cette Place quelques jours auparavant , ayant eu dans cette occasion

tous les avantages que je viens de vous marquer. Voicy ce qu'en a écrit un Officier General de l'Armée d'Italie, il prend l'affaire d'un peu loin, mais conq'il dit merite d'estre scû.

A S. Benedetto, ce 18. Juin

1703.

Mr le Duc de Vendosme estoit parti d'icy avec la meilleure partie de son Armée, pour aller attaquer les ennemis à Ostiglia, où ils ont un Poste sur le Po; nous estions restez ici sous les ordres de Mr de Vaudemont, avec trente-six Bataillons & trente-neuf Escadrons, nostre Armée ayant la droite à la hauteur de Final du Modenois, où Mr d'Albergotti commandoit avec six Batail-

396 MERCURE

lont & dix Escadrons. A deux ou trois lieues Mr de Gobrian avoit un aut petit Camp de trois Bataillons & de sept Escadrons à deux lieues de là, & commandoit la droite de l'Armée de Mr de Vendôme, allant jusqu'à l'embouchure de la Sechia dans le Pô; cette espace de terrain que nous avons à garder est bien de quatre lieues, les ennemis gardant la Sechia de leur costé, comme nous du nostre. La marche de Mr de Vendôme vers Ostiglia, s'étant faite sans aucune opposition, il y arriva le 9. Il commença par ouvrir la tranchée de trois costez, on la poussa dès la seconde nuit jusqu'à portée de leur retranchement qu'on devoit attaquer avec toute l'Armée. On enleva d'abord deux Postes avancoz, & une Chapelle retran-

chée, qu'ils avoient à leur teste. Tous se dispoſoit pour l'attaque, lorsque les Ennemis rompirent une digue & lâcherent des écluses qui au- roient inondé tout nôtre Camp, si l'on ne se fust retiré promptement, ce qu'on fit si à propos qu'on ne perdit rien, que par quelques coups de canons malheureux: en un mot, cela rendit son dessein inutile & l'affaire impraticable. Comme on n'é- toit point informé de ce contre-temps dans nos quartiers, Mr d'Albergot- ti avoit assemblé tout ce qu'il avoit pu de Troupes en estat de marcher, auxquelles nous avions envoyé un renfort de mille hommes d'Infante- rie & de huit cens Chevaux com- mandez par Mrs de Mursay, Saint- Pater, Saint-Esteve, Colonel Es- pagnol, & du Tronquoy. Ce déma-

chement joignit Mr d'Albergotti, ils partirent tous, ensemble de Furnal que les ennemis avoient abandonné, & dont Mr d'Albergotti s'étoit saisi dans le moment qu'ils l'abandonnerent, & y avoit même fait des prisonniers : cette action s'estoit passée il y avoit dix ou douze jours, cette petite Armée qui n'estoit que de détachemens & de vingt Compagnies de Grenadiers faisoit seize cens hommes d'Infanterie & seize cens Chevaux, ils marcherent jusqu'à un mille & demy de la Mirandole à la veüe d'un petit Camp que les Ennemis y avoient, il se retira à trois mille de la Mirandole où il n'arriva qu'à dix heures du soir. Le jour venu il se campa en ordre. Sur les deux heures apres midy sa petite Armée fut fort surprise.

GALANT



surprise d'entendre battre la Generale, Mr d'Albergoti venoit de recevoir un Courier de Mr de Vendôme qui luy mandoit l'avanture de Mr le Duc de Vendôme & luy ordonnoit de se retirer. Il fit d'abord marcher Mr de Mursay avec les Troupes qu'il avoit amenées. A peine fut-il éloigné de luy d'une demi-lieuë que les Ennemis tombèrent sur Mr d'Albergoti, qui ne faisoit que se mettre en marche, & qui avoit renvoyé son Canon escorté par quatre Compagnies de Grenadiers; ainsi n'estant point en estat de soutenir l'effort des Ennemis dans le chemin, il mit sa Cavalerie en bataille dans une petite Plaine qui estoit sur la gauche. Les Ennemis en firent autant de leur costé. Six Troupes du Dauphin chargerent da-
Juin 1703. M m

400 MERCURE

bord les ennemis avec toute la vigueur possible , percerent les ennemis & se meslerent avec eux , mais ces braves Dauphins succomberent au nombre ; ils ont perdu 120. hommes , trois Capitaines , quatre Lieutenans. Cinq Compagnies de nos Grenadiers commandez par Mr de Sebret se jetterent dans une cassine pour favoriser la retraite de nostre cavalerie , elles soutinrent pendant plus d'une demi - heure un feu épouvantable d'une grosse ligne d'Infanterie & du canon , malgré tout cela elles repousserent trois fois les ennemis qui vinrent pour les enlever. Si Mr de Mursay qui entendoit ce feu de l'Infanterie & du canon , n'eut pas retourné sur ses pas pour rejoindre Mr d'Albergotti , les ennemis auroient enlevé les cinq Compagnies

de Grenadiers , mais ce mouvement fit faire une diversion , dont Mr de Sebret profita , & il se retira de Cassine en Cassine. Mr de Mursay trouva le chemin pour joindre Mr d'Albergotty , barré par une grosse ligne d'Infanterie & par des Troupes de Cavalerie qui se formoient sur sa droite , il se mit en bataille à la portée du mousquet des ennemis , effuyant un grand feu de canon , mais se trouvant de beaucoup inférieur aux ennemis , & le chemin pour joindre Mr d'Albergoti étant barré , il prit le parti de faire sa retraite , qu'il fit avec tout l'ordre possible présentant assez de feu aux ennemis pour les empêcher de l'appracher : ce qu'ils n'osèrent faire pendant deux lieues qu'ils le suivirent , il a perdu soixante-douze hom-

M m ij

402 MERCURE

mes, & il en a eu trente-six blessés, presque tous du canon. On est fort content de luy & on exalte fort sa bravoure, il fut blessé au pied au commencement de l'action & ne quitta point l'Arrièregarde. La Cavalerie de Mr d'Albergotti fut poussée jusqu'à Final. Mr Despinchal Colonel, est parmi les morts, les Capitaines du Dauphin tuez sont, de Merieux, & de Rasal. L'Omnia a blessé & prisonnier. Mr de Vandœuvre & le fils de Mr de Rennepons ont esté tuez. Je ne sçay pas le nom des autres. Il est certain que la valeur du Regiment Dauphin a sauvé une partie des Troupes. Mr de Vendôme est à la Baroquello, & nous toujours à S. Benédetto. J'oubliois à vous dire que Mr d'Albergotti a abandonné Final.

Mr. le marquis de Bonnelle qui commande le Royal Rouffillon s'est extrêmement distingué, & toutes les Lettres de l'Armée qui parlent de cette action donnent de grandes louanges à ce Colonel. Mr le Comte d'Angennes qui commandoit deux Compagnies de Grenadiers n'a pas fait paroître moins de valeur, & les Officiers Espagnols ont acquis beaucoup de gloire dans cette action, Je ne vous dis rien de Mr le Comte de Mursay, sa valeur a esté jusqu'au prodige, & toute l'Armée retentit de ses louanges.

On ne peut trop louer la valeur des Troupes qui ont combattu contre un Corps si supe-

M m iij

404 MERCURE

rieur par le nombre qu'ils en devoient estre accablées ; mais il n'y a rien de surprenant dans ce fait , & il arrive de temps en temps de ces sortes d'avantures , pour faire connoître jusqu'où va l'intrepidité des Troupes Françoises

Le Regiment de Mr d'Espinchal qui a esté tué dans cette action , a esté donné à Mr le Prince d'Elbeuf, fils du Prince de ce nom , & de N... de Mortemar fille du Maréchal Duc de Vivonne.

Je ne puis me dispenser d'ajouter icy la Lettre suivante.

De San-Benedetto sur le Pô ,
le 15. Juin 1703.

*Mr le Grand Prieur qui est venu
s'aboucher avec Mr de Vendosme a
apporté une Lettre de Mr d'Alber-
gori , par laquelle il paroît que
pendant que nous estions à Ostiglia ,
il s'estoit avancé du costé de la Mi-
randole avec huit cens chevaux &
mille hommes de pied , auxquels Mr
le Comte de Mursay s'estoit joint de
l'Armée de Mr le Prince de Vau-
demont , avec pareil nombre de Ca-
valerie & dix Compagnies de Gre-
nadiers , & que nostre départ d'Osti-
glia , ayant obligé Mr de Vau-
demont à redemander Mr de Mursay ,
& son détachement , les Ennemis
auroient esté bien avertis de sa sépa-
ration d'avec Mr d'Albergotti ,*

M m iiii

406 MERCURE

qu'ils vinrent avec de la Cavalerie, de l'Infanterie & du Canon, attaquer les Postes d'Infanterie, & les gardes du Camp de Mr d'Albergotti, ce qui lui donna le temps de faire retirer ses bagages & 2. piéce de canon qu'il avoit, & de faire entrer sa Cavalerie dans une petite plaine, mais cependant fort coupée de fosses; les ennemis y tournerent toutes leurs forces dans le temps que la premiere Ligne passoit dans les intervalles de la seconde, pour se retirer. Les ennemis, tomberent sur sa gauche & l'enfoncerent, mais sa droite en même temps chargée, sans pourtant les rompre, ny les faire plier & s'estant ensuite ralliée, empêcha les ennemis de profiter autant qu'ils le pouvoient du desordre qu'estoit la gauche. Pendant ce

temps Mr de Mursay fut attaqué dans sa marche, où il apprit que Mr d'Albergotti avoit voulu remarcher pour se joindre à luy ; mais n'ayant pû forcer un Village que les ennemis occupoient entre-eux, il prit le parti de marcher au Corps qui se presentoit devant luy : cette démarche hardie leur en imposa, & les contint, & Mr de Mursay ayant reconnu qu'ils estoient beaucoup plus forts que luy se remit en marche devant eux & gagna Bastia, sans qu'ils pussent ny osassent jamais l'attaquer, la maniere dont il s'est conduit en cette affaire a esté fort louée de Mr de Vendôme, & généralement ici de tout le monde. Il fut blessé légèrement au pied dans le commencement de l'action & n'en témoigna rien qu'à la fin, ayant commandé comme à l'ordinaire.

408 MERCURE

Mr d'Albergotti en cent cinquante hommes tuez ou blessez, & une douzaine d'Officiers ; les ennemis ont perdu deux cens hommes. Mr d'Albergotti a fait abandonner Final de Modene.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *la Cloche* : ceux qui l'ont trouvé sont :

Simon François de Préel & son épouse de la rue Saint Julien des Menestriers ; Bardet & son Ami du Plessis du Mans ; Marc-Antoine Charriere d'Auxerre : Raffy & Prevost : Bernady : Nicolas Gosset de la rue Gervais Laurent , près Sainte Croix de la Cité : Daniel le Chin, Procureur Fiscal à Egligny proche d'Auxerre, & son

GALANT 409

grand ami le sieur Trebuchet :
Felix chez Mr de Valentinay au-
trement l'agreable du quartier
de S. Roch : Jean Laisné de la rue
Portefoin au Marais , le Pere
Bon prés-le Pont Royal : Des-
landes Massieu de l'Isle Nôtre
Dame & son aimable voisine :
le beau Mr le Blond du Pont
S. Michel & la charmante Lar-
chat : Alexandre Lisandre , &
sa chere Caliste de la rue des
Boucheries quartier S. Honoré :
l'Infortuné Chevalier de la
Grange à la Tournelle : le So-
litaire sans desirs : le plus petit
des trois freres : le beau Mo-
ran : le camus au grand nez :
le Chevalier Sancho Pança :
du Griffon d'or & son aimable
Denise : Mr de Brevillers

410 MERCURE

l'Apollon d'Amiens : le Prieur de Saint Laurent & de Notre-Dame , son cher amy le soupirant après un heureux estat , & le petit Ottolan de la rue Quinquempois. Mesdemoiselles de la Touche de la rue Coquil- liere : la Tour Saint Gervais sur le Quay Pelletier : la belle Moreau de la grande Salle du Palais : la belle Manon du chef S. Landry rue des Marmousets : Louïse Oudain , & le jeune son voisin de la rue Beaubourg : Mademoiselle Diar des trois lampes du Fauxbourg Saint Germain , & Mr Jouët de la rue de la Tacherie : la Bergere Climene & son Berger Tircis de la Place Royale : l'amie d'argent ou l'aimable Daigne-

GALANT 411

Perse, Mesdames de Buffy, & des Neges, Mademoiselle d'Angaches, l'Abbé de Monblet & le Poli la Jonchere. L'incomparable Marie des Neges, & la Pimparée de Tocquin : la belle sans nom. & la Marchande de cervelle de la rue Boutdebrie : les charmes rassemblez de la rue des Bernardins, & son fidel Berger : l'Elixir des graces de la rue Beaubourg, & son secret & timide Amant.

L'Enigme qui suit est de Mr Boquet du Mesnil, Receveur general des Faux-nobles de Toulouse.

ENIGME:

*P*lus on me trouve rude
Plus on me chérit en tous lieux.

412 MERCURE

*Je plais en compagnie , & dans la
solitude ,*

*Et je charme l'ennuy des jeunes &
des vieux.*

Je fais genereuse & si bonne

*Que je rends tout ce qu'on me
donne ;*

Mais si je viens à m'adoucir

On me méprise , on me rejette

Et c'est à quoy je suis sujette

Lorsque j'ay fait trop de plaisir.

*L'Air qui suit ne vous déplai-
ra pas.*

AIR NOUVEAU.

J'E sens une peine secrète

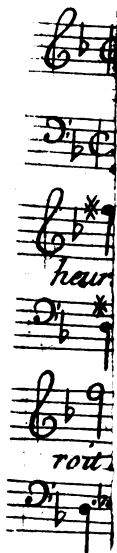
*Qui m'annonce quelque mal-
heur !*

*Ne seroit-ce point vous trop aima-
ble Lisette*

GALANT 413

Qui troublez la paix de mon cœur.

Chœur de Bavière Song



une pa

412 MERCURE

*Je plais en compagnie, & dans la
solitude,*

Et je chahue l'

Lo

ra

isette

Qui trouble la paix de mon cœur.

Si les nouvelles de Baviere sont rares parce que les Couriers ne passent pas facilement , on doit compter qu'elles sont bonnes , du moins n'en est-il point encore venu de mauvaises de ce costé là. C'est une chose surprenante que les ennemis après avoir demeuré pendant près de deux mois devant le Château de Rottemberg ayant été obligés de lever le Siege. Nous ne marchons point sans les faire fuir , & Mr de Baviere n'attaque point de places sans les prendre en tres peu de temps. Ce Prince ayant separé son Armée en deux , en a laissé une partie du costé de Passau

444 MERCURE

pour observer le Comte de Schlik, & a marché droit au Tirol ayant laissé le soin de défendre ses Etats à Mr le Maréchal de Villars campé environ trente lieues en-deçà de Munick. Il a dans son Armée douze Escadrons Bavarois qui tiennent lieu de la Brigade de Condé qui est dans l'Armée de Son Altesse Electorale, le Comte de Stirum est à dix lieues ou environ de l'Armée de Mr le Maréchal de Villars, où on assure qu'il a été joint par Mr le Prince de Bade qui n'a dit on laissé dans les Lignes de Stoloffen que les Troupes Hollandoises, mais il est difficile de sçavoir au juste ce que Mr de Bade a amené avec

luy, & ce qu'il a laissé dans les
lignes, tant on prend soin de
le cacher. On croit que l'Ar-
mée de Mr le Prince de Bade
& de Mr le Comte de Stirum
est d'environ 20. cinq mil hom-
mes. Des quatre Corps d'Armée
dont je viens de vous parler
trois sont dans l'inaction, celui
que commande Mr l'Electeur
de Baviere est le seul qui agit,
il s'est d'abord emparé du Cha-
teau de Charnis qui est à l'en-
trée des gorges qui conduisent
à Inspruck. Il ne restoit plus
à prendre que celui de Ke-
vvitcing pour s'en ouvrir en-
tierement le passage. On
croyoit l'emporter en sept ou
huit jours : cependant il en au-
roit pu tenir quinze s'il s'estoit

Juin 1703.

NA

416 MERCURE

bien deffendu ; mais la fortune
secondant la justice des Armées
de Mr l'Electeur de Baviere l'a
rendu maistre de Château pres-
que dans le mesme temps qu'il
s'est présenté pour l'attaquer.
Les assiegez ayant voulu brûler
un des Fauxbourgs, le vent qui
estoit violent a communiqué
le feu à la Ville & ce feu s'est
ensuite porté à une des Tours
du Chasteau. Mr des Landes,
Ingenieur François voulant
profiter de l'occasion a aussitost
attaqué ce Chasteau, à la
faveur de flammes avec un deta-
chement des Grenadiers de la
Brigade de Condé : ainsi voila le
passage de l'Italie ouvert à nos
Troupes, & fermé aux al-
lemans la ville d'Inspruck qui
n'est pas une place de guerre, ne

devant estre regardée que comme une Place devant laquelle il suffit de se presenter pour s'en rendre le Maître.

Les Nouvelles imprimées en Hollande assurerent il y a quelques jours , que les François avoient esté entierement chassés de la Gardeloupe : Cependant , on a sçu dans le même temps , que les Anglois ont esté chassés avec perte de sept ou huit cens hommes de la partie qu'ils y occupoient. J'aurai soin de vous envoyer le mois prochain de tres-belles Relations où vous trouverez un ample détail de tout ce qui s'est passé en ce pays là. Mr le Coadjuteur de Strasbourg a esté nommé pour remplir la

N n ij

418 MERCURE

place de feu Mr. Perault à l'Académie Française. Je vous en entretiendray lorsque ce Prince sera reçu à cette Académie.

Le Roy a donné des Brevets de Colonels à sept Exempts de ses Gardes du Corps, du nombre desquels sont, Mr le Chevalier de Velleron, & Mrs de la Billarderie, de Drüys de St. Hilaire de Monlezun, & Danjauny. J'en ay encore pu avoir le nom du septième. Le Roy a donné des pareils brevets dans la Gendarmerie, & Mr le Chevalier de Janson en a est un.

Il est arrivé un Vaisseau des Indes au Port Louis tres-richement chargé. Je vous en enverray la cargaison.

M^r de Baucaire a pris deux

bâtimens chargez de vin pour l'Armée d'Italie, & Mr du Quefne-Monier en a brûlé quatre autres chargez de provisions pour la même Armée.

Monseigneur le Duc de Bourgogne après avoir couché à Colmar, & visité le Fort Louis, alla à Schelestat & ensuite à Strasbourg, où il arriva le 6. de Juin à deux heures après midy, accompagné de plusieurs Officiers généraux. Ce Prince fut salué de toute l'Artillerie de cette Place, & les acclamations du Peuple furent grandes. Il estoit suivi de quelques Compagnies du Regiment de Bourgogne Cavalerie, il mit pied à terre à l'Hostel d'Uxelles, il y fut complimenté au moment de

420 MERCURE

son arrivée par les Princes Palatin, de Birkenfeld, & des Deux-ponts, & par les Magistrats de la Ville. Ce Prince soupa avec plusieurs Officiers généraux. Il vit au sortir de table l'illumination de la haute Tour de la Cathédrale, & s'alla ensuite reposer. Il y eut des Feux dans toutes les rues, qui durèrent pendant la plus grande partie de la nuit.

Monseigneur le Duc de Bourgogne se rendit le lendemain septième à la grande Eglise, où après avoir entendu la Messe il assista à la Procession du Saint Sacrement, dont il estoit ce jour-là la Feste, & sa piété édifiâ tout le Peuple. Il alla ensuite dîner chez M. le Prince de

Birkenfeld. Madame la Maréchale de Villars alla le saluer à l'issuë de son dîner. Ce Prince délivra le 8. après midi tous les Prisonniers condamnés aux Galères , & fit l'honneur à Madame la Maréchale de Villars de luy rendre visite. Il monta à cheval le même jour , & alla voir les Fortifications de la Ville, de la Citadelle , & du Fort de Kell. Il partit le lendemain 9. à quatre heures du matin pour aller à l'Armée, qui estoit décampée du Camp de Heerth pour aller à Haguenau, d'où elle devoit prendre la route de VVeissembourg. Il arriva le même jour à Haguenau après avoir essuyé pendant tout le jour une très-grande pluye. Il

422 MERCURE

alla voir son Armée , dont il
fut salué de toute l'Artillerie.
Elle estoit campée la droite à
Haguenau le long de la Moser.
Il coucha à Haguenau , & alla
visiter le Chasteau de Bicheville
ler , accompagné de Mr le mar-
réchal de Tallard. Ce Prince
déeampa le 11 pour aller à
Sultz , & à V Verr , & de là à
V Veissembourg , & à Lauter-
bourg. Il arriva le 13. au soir au
Camp de Langensiental. Mr le
maréchal de Tallard alla voir
les retranchemens que Mr le
Prince de Bade avoit fait faire
depuis V Veissembourg jusqu'au
Rhin , en passant par Lauter-
bourg ayant la Luter devant.
On apprit que la Garnison du
Chasteau de Trærbach ayant
fait

GALANT 423

fait une sortie le 13. avoit tué cinquante - quatre Houffards , & avoit pris dans l'un de leurs quartiers cent cinquante chevaux. Le même jour 13. Monseigneur le Duc de Bourgogne alla visiter son Camp. Son Armée estoit campée la droite à Langenslental ou Schleidal , comme le nomment les Payfans le long de la Luter.

Le 14. Monseigneur le Duc de Bourgogne ne sortit point. Le 15. il alla visiter son Camp , & tous les Postes. Le même jour les Principaux de Gemersheim vinrent dans son Camp luy demander sa protection.

Le 16. ce Prince monta encore à Cheval nonobstant une fort grande pluye , & alla à

Juin 1703.

Q o

424 MERCURE

V Veissembourg pour y voir les Retranchemens des Ennemis, qu'on avoit commencé à combler & à raser depuis quatre ou cinq jours. Le 17 ce Prince ne sortit point.

La perte d'une Lettre est cause que je ne vous dis point ce qu'il fit le 18. & le 19.

Le 20. ce Prince monta à cheval l'aprèsdinee, & alla visiter la premiere ligne de son Armée.

Le 21. au soir on apprit que les Ennemis estoient venus accompagnés de Houffards pour inquieter les Travailleurs du costé du Chateau de S. Remy, six Soldats qui estoient dans le Moulin avancé se retirèrent, & avertirent le Corps de garde qui chassa les ennemis, mais ils

ne laisseront pas de mettre le feu au Moulin. Il y eut deux Houffards tuez, & nous perdîmes un Soldat.

Vous trouverez dans la Lettre suivante la suite de ce Journal.

L'on travaille toujours à raser la retranchemens des ennemis, ceux de Wissembourg & des environs le sont, mais ceux de Lauterbourg & de deux ou trois lieues aux environs ne le sont pas encore, & ne peuvent l'être si tost; ils sont faits de maniere qu'ils donnent beaucoup de peine; ce sont des clayonnages & des fascinnages de vingt & vingt-cinq pieds de long, fraisez & pallissadez. Ouvrage qui a esté prés d'un an & demi à faire par Mr de Bade. L'aban-

O o ij

426 MERCURE

don qu'il en a fait marque la faiblesse de l'Empereur, car peu d'hommes dans ces retranchemens auroient arresté une Armée. Avant hier 22. le feu prit vers les neuf heures du matin à une grange à une maison fort grande & à une écurie, & en moins d'un quart d'heure tout fut embrasé sans qu'on put en approcher; ce fut la Bouche qui y mit le feu on ne put même sauver les Fourgons & Chariots qui estoient dans l'enceinte de ces Bastimens. Cela estoit attenant de la maison de Monseigneur le Duc de Bourgogne, personne n'y a pery, quanti de hardes & toutes les fournitures de la Bouche ont esté consommées beaucoup de batteries de Cuifine, fort peu d'argenterie; ce peu même s'est retrouvée en partie fondue. Le

au Monseigneur le Duc de Bourgogne fit la revue de son Armée, qu'il trouva très-belle & composée de Troupes pleines de bonne volonté, et même jour Monseigneur le Duc de Bourgogne alla dîner chez Mr le Maréchal de Tatlard; à cause du feu, il y soupa le soir & y dîna encore le lendemain. La Bouche à l'avenir n'habitera plus qu'un champ, où le feu ne pourra plus prendre. Monseigneur a déjà commencé à distribuer de l'argent à tous ceux de la Bouche qui ont perdu dans cet embrasement, & prétend que personne n'en souffre.

Le 24. au soir Mr Sainte Marthe Courier du Cabinet rendit des Lettres du Roy à Monseigneur le Duc de Bour-

O o iij

430 MERCURE

dit tout haut, après avoir lu cette lettre dans son cabinet, que Mr de Bedmard, ayant dépêché un Courier à Mr le Maréchal de Villeroi pour luy demander un prompt secours, attendu que les Ennemis sous la conduite de Mr d'Obdam, un de leurs Generaux, avoient forcé nos lignes du costé d'Anvers; pour toute réponse, Mr le Maréchal de Boufflers avoit marché sur le champ avec un détachement de trente Compagnies de Grenadiers, dix-huit Bataillons, & quarante Escadrons; & que ces Troupes ayant encor esté jointes par quelques autres de Mr de Bedmard, elles s'estoient avancées à Hekeren, à une lieue & demie d'Anvers, où

estoit l'Armée des Ennemis ; qu'il avoit falu faire un grand circuit pour aller à elle à cause d'un grand marais ; ce qui luy avoit donné le temps de se mettre en bon ordre pour attendre les nostres ; que les Ennemis à leur approche avoient fait un feu si prodigieux que nos gens en avoient esté étonnez , & avoient perdu un peu de terrain ; mais qu'ils estoient revenus à la charge avec tant de fureur , que les Ennemis s'estoient retirez dans un autre Poste , d'où ils avoient encore esté chassés , & ensuite de plusieurs autres ; que l'action avoit commencé entre trois & quatre heures après midy , & avoit duré jusqu'à dix heures du soir , & que

432 MERCURE

les Ennemis alors estoient revenus avec bonne contenance, & avoient fait une décharge terrible qui avoit fait plier quelques nouveaux Regimens ; mais qu'ils avoient esté bientoist soutenus par de vieux Bataillons ; qu'on avoit fait avancer ; que Mr de Guiscard & Mr le Duc de Guiche avec des Dragons à pied avoient fermé la sortie d'un Village à un gros Corps de Troupes des Ennemis qu'on avoit crû sur la fin du jour pouvoir enfermer absolument les Ennemis ; & empêcher leur retraite ; mais qu'ils avoient fait paroître tant d'opiniâtreté, que l'on avoit jugé à propos de leur laisser un passage libre, & qu'ils s'estoient retirez à Litlo. Mr

Provost assure , qu'ils ont au moins perdu six mille hommes , qu'on leur a fait huit cens prisonniers , pris trois cens Chariots , tant des Vivres que de l'Artillerie , six pieces de canon , quarante Mortiers , beaucoup d'équipages de particuliers. Madame la Comtesse de Tilly , qui estoit venue dîner avec son mary , a esté faite prisonniere. Mr de Boufflers mande au Roy , que nous avons perdu environ quinze cens hommes ; que Mr de Scuiran Colonel du Regiment du Maine a esté tué , Mr de Courville Colonel reformé dans le même Regiment , prisonnier & deux Capitaines & huit Subalternes tuez : que le Regiment de Mortemart a beaucoup

434 MERCURE

souffert , & que le Colonel Mr le Duc de Mortemart a esté blessé au pied , sans avoir voulu se retirer ; qu'il y a du Regiment de Dragons du Roy , sept Capitaines tuez ou blesez , que Mrs Brisart , Duret & le Chevalier de Sourches , fils de Mr le grand Prevost , Officiers des Grenadiers du Regiment des Gardes , ont esté blesez ; & que Mr d'Erlac Capitaine dans le Regiment des Gardes Suisses a eu la jambe cassée , & que Mr de Marcillac Exempt des Gardes du Corps , qui avoit accompagné Mr le Duc de Villeroy , a esté blessé.

Plusieurs des principaux Officiers de l'Armée des Ennemis se sont retirés dès le commencement de l'affai-

re ,

re , avec des cocardes blanches au chapeau , pour se sauver.

Le Dimanche premier de ce mois nos Troupes firent divers mouvemens pour voir s'il n'y avoit pas lieu à quelque nouvelle attaque. Le Lundi matin Mr de Boufflers écrivit au Roy la grande Lettre dont je viens de vous parler , & Mr Provest ne partit qu'à cinq heures du soir ce même jour. Il arriva hier à onze.

Les Hollandois se souviendront long-temps d'avoir attaqué nos lignes ; cette attaque ayant esté cause du combat qui leur a esté livré par Mr le maréchal de Boufflers. Ils n'avoient pas sujet de se vanter de d'expédition des lignes , puis qu'ils ont eu huit cens hommes tant tuez que blesez dans cette

Jun 1703.

P p

426 MERCURE

don qu'il en a fait marque la foiblesse de l'Empereur , car peu d'hommes dans ces retranchemens auroient arresté une Armée. Avant hier 22. le feu prit vers les neuf heures du matin à une grange à une maison fort grande & à une écurie , & en moins d'un quart d'heure tout fut embrasé sans qu'on put en approcher ; ce fut la Bouche qui y mit le feu on ne put même sauver les Fourgons & Chariots qui estoient dans l'enceinte de ces Bastimens. Cela estoit attenant de la maison de Monseigneur le Duc de Bourgogne , personne n'y a perty , quanti de hardes & toutes les fournitures de la Bouche ont esté consommées beaucoup de batteries de Cuisine , fort peu d'argenterie ; ce peu même s'est retrouvée en partie fondue. Le

22. Monseigneur le Duc de Bourgogne fit la revue de son Armée, qu'il trouva très-belle & composée de Troupes pleines de bonne volonté, ce même jour Monseigneur le Duc de Bourgogne alla dîner chez Mr le Maréchal de Tallard, à cause du feu, il y soupa le soir & y dîna encore le lendemain. La Bouche à l'avenir n'habitera plus qu'un champ, où le feu ne pourra plus prendre. Monseigneur a déjà commencé à distribuer de l'argent à tous ceux de la Bouche qui ont perdu dans cet embrasement, & prétend que personne n'en souffre.

Le 24. au soir Mr Sainte Marthe Courier du Cabinet rendit des Lettres du Roy à Monseigneur le Duc de Bour-

O o iij

428 MERCURE

gogne. Le 25. ce Prince ne sortit point , & y fit réponse , le 26. il monta le matin à cheval , & alla visiter les lignes de Vveissembourg & les redoutes , il les trouva entièrement rasées , il en ramena sept à huit cens personnes , le 27. il monta le matin à cheval , & fit passer devant lui en revue les Gardes & Chevaux legers de Bourgogne , il vit aussi son Regiment de Cavalerie.

Ce Journal doit vous faire connoître que Monseigneur le Duc de Bourgogne a toujours esté en mouvement depuis son depart , & que ce Prince qui ne respire que la gloire a fait voir de nouveau depuis son depart qu'il est infatigable , que

La piété est toujours exem-
plaire, que ses liberalitez le
font toujours regarder pour un
grand Prince.

Vous ne douterez point de
ce qui suit, quand vous verrez
par qui il a esté dit.

A Marly le 4. Juillet 1703.

Mr Provost Capitaine des Gardes
de Mr le Maréchal de Boufflers, ar-
riva hier au soir après le Souper du
Roy. Il estoit chargé d'une Lettre de
son Maître pour Sa Majesté, dans
laquelle il faisoit non-seulement le
recit de l'action qui se passa Samedi
vingtième du mois passé, mais aussi
l'éloge de tous les Officiers qui se sont
distinguez en cette occasion. Le Roy

430 MERCURE

dit tout haut, après avoir lu cette Lettre dans son cabinet, que M^r de Bedmard, ayant dépêché un Courier à Mr le Maréchal de Villeroi pour luy demander un prompt secours, attendu que les Ennemis sous la conduite de Mr d'Obdam, un de leurs Generaux, avoient forcé nos lignes du costé d'Anvers; pour toute réponse, Mr le Maréchal de Boufflers avoit marché sur le champ avec un détachement de trente Compagnies de Grenadiers, dix-huit Bataillons, & quarante Escadrons; & que ces Troupes ayant encor esté jointes par quelques autres de Mr de Bedmard, elles s'estoient avancées à Hekeren, à une lieue & demie d'Anvers, où

estoit l'Armée des Ennemis ; qu'il avoit falu faire un grand circuit pour aller à elle à cause d'un grand marais ; ce qui luy avoit donné le temps de se mettre en bon ordre pour attendre les nostres ; que les Ennemis à leur approche avoient fait un feu si prodigieux que nos gens en avoient esté étonnez , & avoient perdu un peu de terrain ; mais qu'ils estoient revenus à la charge avec tant de fureur , que les Ennemis s'estoient retirez dans un autre Poste , d'où ils avoient encore esté chassez , & ensuite de plusieurs autres ; que l'action avoit commencé entre trois & quatre heures après midy , & avoit duré jusqu'à dix heures du soir , & que

432 MERCURE

les Ennemis alors estoient revenus avec bonne contenance , & avoient fait une décharge terrible qui avoit fait plier quelques nouveaux Regimens ; mais qu'ils avoient esté bientôt soutenus par de vieux Bataillons , qu'on avoit fait avancer ; que Mr de Guiscard & Mr le Duc de Guiche avec des Dragons à pied avoient fermé la sortie d'un Village à un gros Corps de Troupes des Ennemis qu'on avoit crû sur la fin du jour pouvoir enfermer absolument les Ennemis , & empêcher leur retraite ; mais qu'ils avoient fait paroître tant d'opiniâtreté , que l'on avoit jugé à propos de leur laisser un passage libre , & qu'ils s'estoient retirez à Lillo. M

Provost assure , qu'ils ont au moins perdu six mille hommes , qu'on leur a fait huit cens prisonniers , pris trois cens Chariots , tant des Vivres que de l'Artillerie , six pieces de canon , quarante Mortiers , beaucoup d'équipages de particuliers. Madame la Comtesse de Tilly , qui estoit venue diner avec son mary , a esté faite prisonniere. Mr de Boufflers mande au Roy , que nous avons perdu environ quinze cens hommes ; que Mr de Sequiran Colonel du Regiment du Maine a esté tué , Mr de Courville Colonel reformé dans le même Regiment , prisonnier & deux Capitaines & huit Subalternes tuez : que le Regiment de Mortemart a beaucoup

434 MERCURE

souffert , & que le Colonel Mr le Duc de Mortemart a esté blessé au pied , sans avoir voulu se retirer ; qu'il y a du Regiment de Dragons du Roy , sept Capitaines tuez ou blessez , que Mrs Brisart , Duret & le Chevalier de Sourches , fils de Mr le grand Prevost , Officiers des Grenadiers du Regiment des Gardes , ont esté blessez ; & que Mr d'Erlac Capitaine dans le Regiment des Gardes Suisses a eu la jambe cassée , & que Mr de Marcillac Exempt des Gardes du Corps , qui avoit accompagné Mr le Duc de Villeroy , a esté blessé.

Plusieurs des principaux Officiers de l'Armée des Ennemis se sont retirez dès le commencement de l'affai-

re ,

re , avec des cocardes blanches au chapeau , pour se sauver.

Le Dimanche premier de ce mois nos Troupes firent divers mouvemens pour voir s'il n'y avoit pas lieu à quelque nouvelle attaque. Le Lundi matin Mr de Boufflers écrivit au Roy la grande Lettre dont je viens de vous parler , & Mr Provest ne partit qu'à cinq heures du soir ce même jour. Il arriva hier à onze.

Les Hollandois se souviendront long-temps d'avoir attaqué nos lignes ; cette attaque ayant esté cause du combat qui leur a esté livré par Mr le maréchal de Boufflers. Ils n'avoient pas sujet de se vanter de d'expédition des lignes , puis qu'ils ont eu huit cens hommes tant tuez que blesez dans cette

Jun 1703.

P p

436 MERCURE

expedition, parmi lesquels sont trois Brigadiers, Mr de Vassy Gouverneur du Sas de Gand, & Mr de Vendey sont du nombre, ainsi qu'un Major, deux Colonels, & plus de quinze Capitaines. Ils ont fait demander aux Officiers du pais de Vvaës trente Chariots pour transporter leurs bleffez, & une partie de leurs morts.

Il m'est impossible de vous dire des nouvelles certaines des Flottes d'Angleterre & de Hollande qui ont paru sur les côtes de Bretagne, elles y ont fait de legeres tentatives, & il n'a esté besoin que de femmes pour les faire éloigner de quelques endroits : ces Flotes ont menacé toute la coste pendant deux

nois, & ont fait voir, que souvent ceux qui menacent ont grand peur; elles n'ont fait aucune entreprise considerable, & l'on ne peut même pas dire qu'elles en aient fait: elles ont essuyé plusieurs fois ces vents contraires qui leur ont fait perdre quelques Vaisseaux: elles ont beaucoup souffert d'abord, ayant manqué de vivres, parce que les vents empêchoient d'arriver les Bâtimens qui leur en portoitent; les debris qui ont paru depuis peu sur la Mer font croire que ces Flottes ont perdu depuis peu un nombre considerable de Vaisseaux.

Je vous envoie une Relation complete du combat donné par Mr de Boufflers.

P p ij

438 MERCURE

L'Armée de Mr de Marlborough ayant quitté les environs de la Meuse pour se porter du costé du Brabant , où l'on mandoit de toutes parts que les Ennemis vouloient faire le Siege d'Anvers , Mrs les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers , qui suivoient de près leurs mouvemens , jugerent à propos estant arrivez avec l'Armée à Diest , de détacher trente Escadrons de Cavalerie & Dragons , avec trente Compagnies de Grenadiers , & de les faire marcher diligemment pour se joindre au Corps commandé par Mr le marquis de Bedmar , & le mettre en estat d'attaquer Mr d'Obdam. Mr le Maréchal de Boufflers crut devoir y mar-

cher en personne, ce qu'il fit. Le tout se joignit le 30. à six heures du matin, & composa vingt-huit Bataillons & quarante-huit Escadrons, qui marcherent sur le champ aux Ennemis; mais leur poste estoit couvert de tant de fossez, marais, & vvatregands, qu'il fallut faire un grand tour aux Troupes pour les approcher. Dès que la Cavalerie & les Dragons furent arrivez on les attaqua & repoussa sur leurs digues & chemins jusqu'au Village d'Hekeren. Mrs le Baron de Bay, Prince d'Epinoÿ, d'Achy, de Silly, & de Verboom estoient à la teste, & furent suivis de près par Mrs le Maréchal de Boufflers & de Bed-

P p iij

440 MERCURE

mar , d'où les ennemis s'estant apperçus que nous n'avions point encore d'Infanterie , ils revinrent & firent un très-grand feu , qui fit juger à propos d'attendre qu'elle fust arrivée pour les forcer : elle n'arriva que sur les quatre heures du soir, après une marche de plus de dix heures , & les Grenadiers détachés de l'Armée que Mr de Montgeorge commandoit , depuis plus de trente-quatre heures , sans presque avoir halé.

Aussi-tost on envoya six bataillons à Mrs les Comte de Guiscard & Duc de Guiche , qui estoient à la droite , & l'on marcha avec les vingt-deux autres bataillons du costé du Village d'Heckeren pour en atta-

GALANT 448

quer à peu près un pareil nombre des Ennemis qui y paroissent postez tres-avantageusement derriere des hayes , & de bons fossez pleins d'eau , & des vvatregants , dont le pays est coupé. Mrs de Thouy , Prince d'Epinoÿ & Labadie se mirent à la teste. On mit quatorze bataillons en premiere ligne , & huit en seconde , dix pieces de canon placées tant dans le front que sur la gauche pour voir les Ennemis à revers ; elles tirèrent avec beaucoup de succès avant que nos Troupes s'avancassent , ce qui intimida fort les Ennemis , qui ne nous tiroient que de six petites pieces. On marcha à eux dans cet ordre avec beaucoup de fierté , les con-

442 MERCURE

nemis presentoient à peu près le même nombre de bataillons , avec une seconde ligne , qui paroissoit égale à la nostre. On marchoit à eux tout à découvert par un pays où il falloit souvent se rompre , à cause des fosses & vvatregants. On trouva un ruisseau devant eux , cependant nos Troupes les abordèrent malgré leur gros feu , & les chasserent de tous les premiers postes qu'ils occupoient , où ils laisserent quatre pieces de canon.

De là on marcha au Village d'Hekeren leur quartier general , où il y avoit trois bataillons qui en furent chassés , on y manqua de tres-peu de temps Mr d'Obdam , qu'on assure s'é-

GALANT 443

est retiré luy cinquième, à Bergopson ou à Breda. On y pillà derrière la grande ligne qui va à Lillo, plus de trente Chariots d'équipages & d'artillerie.

Comme le pays estoit tout à fait favorable aux ennemis, & leur fournissoit à chaque pas des postes avantageux, ces premiers progrès ne purent produire la prompte décision qu'on devoit naturellement en espérer, & cela engagea un combat de postes des plus vifs & des plus opiniâtres qui a duré jusqu'à la nuit formée, sans jamais pouvoir joindre, l'Epée à la main, & sans que nôtre Cavalerie pût agir à cause des Digues, Fossés, & Vvatrags.

444 MERCURE

qu'elle avoit devant elle , elle serroit seulement par sa bonne contenance à contenir les ennemis , & assurer nôtre Infanterie.

Pendant ce temps là Messieurs le Comte de Guiscard & Duc de Guiche n'estoient pas sans occupations de leur costé , aussitost qu'ils eurent les six bataillons dont j'ay parlé cy dessus conduits par Mr de Grimaldi, le Duc de Guiche attaqua le Village d'Orden dans lequel il y avoit un gros détachement des Ennemis soutenus par deux bataillons & quatre pieces de Canon dont après une assez grande resistance il se rendit le maistre & des quatre pieces de canon dont il se servit ensuite

utilement contre les Ennemis & lesquels à mesure qu'ils estoient poussez , faisoient de nouveaux efforts pour se faire un passage & pouvoir se retirer à Lillo.

Ce combat de postes ayant esté continué ainsi de part & d'autre avec toute la vivacité & toute l'opiniastreté possible , nos Troupes ayant poussé plusieurs fois celles des Ennemis jusqu'à l'extremité de leur digues , & quasi prest à se jeter dans l'Escaut , la nuit obligea de cesser , les Enemis firent pourtant encore un dernier effort pour nous repousser , on soutint leur feu & leur charge de Cavalerie de leur digues jusqu'à 11. heures qu'ils

446 MERCURE

se retirèrent, Mrs de Thony & Prince d'Epinoÿ passerent presque toutes la nuit dans le Village d'Heckeren, on rassembla les Troupes & ramena l'Artillerie.

Dés que le jour du lendemain parut on retourna sur le champ de bataille & dans tous les quartiers, rassembler tout ce qui estoit resté de blessés & de bagages sans que personne de leur party ait paru, le débris de leur Armée s'estant retiré pendant la nuit dans la dernière confusion sous Lillo.

On ne peut donner plus de louange que Mr le Maréchal de Boufflers en donne à toutes les Troupes, tant Françoises, Elpa.

Espagnoles que de Cologne qui estoient à cette action , non plus qu'à tous les Officiers generaux & particuliers de même nation.

Les ennemis ont perdu en cette occasion un Officier general , dont on ne sçait pas encore le nom , 4000. tuez ou blevez 6. ou 700. prisonniers , leur Canon composé de six piéces , deux gros Mortiers , 40. petits , 300. Chariots d'Artillerie ou d'Equipage , beaucoup d'Outils à remuer la terre , quantité de Vaisselle d'argent , & d'argent monnoyé , des Generaux pilléz. La femme de Mr le Comte de Tilly , qui ce jour-là étoit venuë dîner avec lui , a esté faite prisonniere. Ils ont eu

Juin 1703.

Qq

448 MERCURE

beaucoup d'Officiers de remarque tuez, nous n'y avons pas eu plus de 3. ou 400. morts, & 7. à 800. bleffez.

On vient de m'assurer que mille hommes des Ennemis ont esté noyez à Lillo en se rembarquant avec precipitation, & que deux cent Deserteurs sont entrez à Anvers le jour du combat.

Ma Lettre est si remplie, que je suis obligé de réserver un grand nombre d'Articles pour le mois prochain. Je suis, Madame, vôtre, &c.

A Paris, ce 5. Juillet 1703.

APOSTILLE.

Dans l'article de la mort de Mr Felix, qui estoit dans maderniere Lettre, on a mis Felix de Thuisy, & il faut Tassy.

Je reçois en ce moment la
Relation que je vous envoie.

**Au Camp sous Liere ce 3.
Juillet 1703.**

*Quoy que Mr le Maréchal de
Boufflers ait envoyé un Courier
au Roy pour luy rendre compte d'une
action qui s'est passée le 30. du
mois de Juin, je ne laisseray pas,
Monsieur, de vous en dire un mot,
& vous devez m'en sçavoir gré ;
car je suis extrêmement fatigué.*

*Les Ennemis voyant que par la
situation que Mr le Maréchal de
Villeroy s'estoit donné dans son
Camp de Sainservalen, où il avoit
campé son Armée en Plaine devant
eux, il ne leur estoit pas possible
de rien tenter du costé d'Hiuy & de
Juin 1703*

Rr

450 MERCURE

Namur, tournerent leurs idées du costé d'Anvers. Ils allerent attaquer les lignes du Pays de Vaës le 27. du mois passé, & le même jour ils marcherent pour s'aprocher du costé d'Anvers. Mr le Maréchal de Villeroy fit marcher son Armée du mesme costé, pour s'y opposer comme il avoit fait du costé de Namur. Il fit faire une grande diligence à ses Troupes pour arriver à Diest. Les Ennemis crurent que ce mouvement n'estoit que pour rentrer dans nos lignes; mais Mr le Maréchal de Villeroy leur fit bien voir que sa Campagne n'estoit pas encor finie. Ils avoient un Camp à une lieue de la ligne de Liere à Anvers. Mr le Maréchal de Villeroy, forma le projet de faire attaquer ce corps par ce-

lui que Mr de Bedmard avoit dans les lignes ; pour cet effet il renforça ledit Corps de 30. Escadrons , & de 30. Compagnies de Grenadiers qu'il detacha de son Armée ; par ce detachement Mr le Maréchal de Villeroy s'affoiblissoit devant un Ennemi qui lui estoit déjà supérieur ; mais il avoit disposé la chose de maniere qu'il pouvoit faire rejoindre ce detachement en moins de deux jours. Mr de Boufflers se chargea de conduire le detachement , & emmena avec lui Mr le Duc de Villeroy , & Mrs de Gassion & de Bay Lieutenans generaux , Mrs le Duc de Guiche , le Prince d'Epinoi , & le Comte d'Horn Maréchaux de Camp , ce detachement fit une grande diligence , & joignit le Corps de Mr de Bedmard le 30.

452 MERCURE

le même jour on attaqua les ennemis sur les quatre heures après midy : le Combat dura jusqu'à onze du soir. Par toutes les Relations qui nous sont venues : nous avons appris qu'il fut fort opiniâtre. Nous avons vu l'état des bleffez, qui monte à 840 tant Officiers que Soldats ; Mr le Duc de Villeroy, qui y a fait des choses surprenantes, dit qu'il n'est pas resté 500. hommes des nôtres sur la place. Les Ennemis ont fait une bien plus grosse perte. Ils ont esté culbutez plusieurs fois Ils ont perdu 3. à 4. mille hommes, sans compter plus de 800. Prisonniers qu'on leur a fait. Le Champ de bataille nous est resté. On leur a pris six pieces de canon, deux gros Mortiers, 40. petits, toutes les Munitions, &c. le

GALANT 453

Baillage de tout leur Camp. Madame la Comtesse de Tilly dans son Carosse, & 300. Chariots attelés.

Vous comprendrez que tout ce cy est tres-agréable pour nostre General.

Cette Lettre a esté apportée par un Courier de Mr le Maréchal de Villeroy qui est arrivé icy après midy. Ce Maréchal mande au Roy qu'un de nos partis venoit de prendre un Courier de Mr d'Obdam, auquel on a trouvé une lettre pour Mr de Marboroug, par laquelle il luy fait sçavoir qu'ils s'en va à la Haye, & que ses Troupes ont esté si maltraitées & sont en si mauvais état qu'on n'en doit attendre aucun service de cette Campagne, qu'il n'a pû même en rassembler sous Lillo qu'une

454 MERCURE

petite partie , & que plus de la moitié a fui jusqu'à Bergopson. L'on a sceu icy que Mr le Duc de Guiche avoit refusé à Mr de Boufflers d'apporter au Roy cette nouvelle , & qu'il s'en estoit excusé sur le chagrin qu'il auroit , si pendant son absence il se passoit une autre affaire. On dit qu'il s'est fort distingué en cette occasion , & que son Fils âgé de quinze ans à toujours esté à son costé.

Mr de Boufflers n'avoit point les dix-huit Bataillons dont j'ay parlé à la page 430.





TABLE.

P <i>Anegyrique du Roy prononcé en Sorbonne.</i>	6
<i>Article de Morts.</i>	15
<i>Suite du Sçavant ouvrage de la conformité &c.</i>	42
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	67
<i>De l'orgueil & des miseres de l'homme, Satire.</i>	83
<i>Détail de l'Entrée, & des Audiances données à Mr. l'Ambassadeur de France à Venise.</i>	94
<i>Eglise des Filles de l'Adoration perpetuelle du Saint Sacrement de l'Autel, Benite à Charenton.</i>	138
<i>Mort de Mr de Moniholon.</i>	149

TABLE.

*Charge de premier Président de
Rouen donnée à Mr de Pontcarre*

	161
<i>Eloge du Noir.</i>	170
<i>Mariage.</i>	171
<i>Lettre de Mr le Theologal de Seif- sons.</i>	183
<i>Eloge de feu Mr le premier Presi- dent de Bordeaux.</i>	197
<i>Quatrième Article de morts.</i>	217
<i>La Nymphe de la riviere Dyenne présentée à Son Altesse Serenissi- me Monsieur le Duc.</i>	221
<i>Serment presté par Mr le Marquis de Lanmary.</i>	236
<i>Patente donnée par le grand Maîs- tre à Mr le Chevalier de Ricard.</i>	245
<i>Nouveau Chevalier de Saint Louis.</i>	253
<i>Ordre de Prêtrise donné à Mr l'Abbé</i>	

Qq ij

TABLE:

<i>...bé de Villeroy.</i>	254
<i>Livre présenté au Roy.</i>	261
<i>Essais de Critiques, de Prose & de Poësie.</i>	264
<i>Dialogue des animaux.</i>	268
<i>Etat de l'Armée de Mr de Vendôme.</i>	273
<i>Etat de l'Armée de Mr le Prince de Vaudemont.</i>	277
<i>Estat des Garnisons des places d'Italie pendant la Campagne.</i>	280
<i>Relations de l'avantage remporté par Mr le Marquis de Coetlogon.</i>	284
<i>Stances Chrestiennes.</i>	302
<i>Traité de l'indult du Parlement de Paris.</i>	302
<i>Ce qui s'est passé aux Ecoles de Sorbonne à la These soutenüe par Mr Geoffroy.</i>	309

Qq iij

TABLE

<i>Cartes nouvelles.</i>	317
<i>Expeditions faites par Mr de Melard.</i>	322
<i>Mr Maréchal, Chirurgien de l'Hôpital de la Charité est nommé premier Chirurgien du Roy.</i>	325
<i>Ordre de Bataille de l'Armée de Flandres.</i>	326
<i>Copie d'une Lettre de Mr le Maréchal de Villars aux treize Cantons.</i>	341
<i>Diversifemens de Saint Cloud pendant dix jours,</i>	350
<i>Mr Lardy est nommé Chirurgien de l'Hôpital de la Charité.</i>	355
<i>Avis,</i>	356
<i>Ordre de Bataille de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne.</i>	357
<i>Journal de ce qui s'est passé en Flan-</i>	

TABLE.

<i>Ides.</i>	364
<i>Eloge de Sa Majesté Britannique.</i>	382
<i>Affaires d'Italie.</i>	392
<i>Article des Enigmes.</i>	408
<i>Nouvelles de Baviere.</i>	413
<i>Nouvelles de la Gardeloupe.</i>	417
<i>Mr le Coadjuteur de Strasbourg est nommé Academicien à la place de feu Mr Perrault.</i>	417
<i>Brevets de Colonels donnez par le Roy.</i>	418
<i>Arrivée d'un Vaisseau des Indes. idem.</i>	
<i>Bastimens ennemis pris & brulez.</i>	419
<i>Journal de ce qu'à fait Monsei- gneur le Duc de Bourgogne.</i>	420
<i>Nouvelles de l'Armée de Mr de Bou- flers.</i>	433
<i>Les Flotes Angloise & Hollan-</i>	

TABLE.

<i>doise rodent inutilement sur les</i>	
<i>Costes de Bretagne.</i>	436
<i>Relation du Combat donné par</i>	
<i>Mr de Bouflers , tirée de la Re-</i>	
<i>lation de ce General.</i>	437
<i>Articles reservez.</i>	448



Avis pour placer les Figures.

**L'Air qui commence par ,
Je n'irois pas pour le bien,
doit regarder la page 177.**

**L'Air qui commence par ,
Je sens une peine secrète,
doit regarder la page 412.**



